







# Synthèse de la consultation publique

















en vue de l'examen de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs par les gouvernements fédéraux du Canada et des États-Unis

Rapport présenté aux gouvernements des États-Unis et du Canada

Janvier 2006







COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE Canada et États-Unis









#### **TRADUCTION**

Le 13 avril 2006

L'honorable Peter Gordon MacKay Ministre des Affaires étrangères 125, promenade Sussex Ottawa (Ontario) K1A 0G2

L'honorable Condoleezza Rice Secrétaire d'État 2201 C Street, NW Washington, DC 20520

Monsieur, Madame,

Nous avons l'honneur de vous transmettre officiellement le rapport de la Commission mixte internationale intitulé Synthèse de la consultation publique en vue de l'examen de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs par les gouvernements fédéraux du Canada et des États-Unis et le compte rendu non révisé des commentaires du public. Dans des lettres datées du 8 juin 2005 et du 9 juin 2005, respectivement, les gouvernements des États-Unis et du Canada ont demandé que le rapport et le compte rendu non révisé leur soient remis. Le 30 janvier 2006, une version préliminaire de la synthèse de la consultation publique a été remise à vos représentants officiels.

Tel que demandé dans les lettres, la Commission a mené plusieurs initiatives pour informer le public au sujet de l'Accord et lui donner rapidement l'occasion de participer à l'examen prévu de l'Accord. Elle a reçu des commentaires lors de la réunion biennale de juin sur la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, a tenu 14 réunions publiques à l'automne, et a organisé un dialogue Web inédit de quatre journées; de plus, elle a invité le public à envoyer des commentaires par télécopieur, courrier, courriel et téléphone sans frais, a conçu un site Web et a produit trois documents d'information.

La Commission tient à remercier les quelque 4 100 personnes qui ont participé à la consultation. Le fort taux de participation et la profondeur des commentaires montrent une fois de plus que l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs suscite beaucoup d'intérêt. À notre avis, la synthèse de la consultation publique témoigne de la diversité des commentaires recus. Cependant, plusieurs participants ayant formulé des commentaires détaillés et de fond sur l'examen prévu de l'Accord, la Commission invite fortement les gouvernements et le public à prendre connaissance du compte rendu des commentaires.

La Commission a l'intention de rendre publics la synthèse de la consultation publique et le compte rendu non révisé des commentaires le 20 avril 2006.

Le très honorable Herb Gray Président, Section canadienne L'honorable Dennis L. Schornack Président, Section américaine

Robert Gourd Commissaire Irene B. Brooks Commissaire

Jack P. Blaney Commissaire

Allen I. Olson Commissaire

# Synthèse de la consultation publique

en vue de l'examen de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs par les gouvernements fédéraux du Canada et des États-Unis

Rapport présenté aux gouvernements des États-Unis et du Canada

Janvier 2006

Les opinions exprimées dans ce rapport synthèse sont celles des individus et organisations ayant participé au processus de consultation publique. Elles ne correspondent pas nécessairement aux points de vue de la Commission mixte internationale.





Herb Gray Dennis Schornack

Président, Section canadienne Président, Section américaine

Robert Gourd Commissaire

Jack P. Blaney Commissaire

Allan Olson Commissaire

#### Bureaux de la Commission mixte internationale

Section canadienne Section américaine

234, avenue Laurier Ouest, 22<sup>e</sup> étage 1250 23rd Street, NW, Suite 100

Ottawa (Ontario) K1P 6K6 Washington, D.C. 20440

Téléphone : (613) 995-2984 Téléphone : (202) 736-9000

Télécopieur : (613) 993-5583 Télécopieur : (202) 467-0746

#### Bureau régional des Grands Lacs

100, avenue Ouellette, 8° étage Windsor (Ontario) N9A 6T3

ou

P.O. Box 32869, Detroit, MI 48232

Téléphone: (519) 257-6700 ou (313) 226-2170

Télécopieur : (519) 257-6740

Courriel: commission@windsor.ijc.org

#### Remerciements

La Commission mixte internationale souhaite remercier toutes les personnes de la région des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent, ou d'ailleurs, qui ont pris part au processus de consultation publique et dont les commentaires trouvent écho dans ce rapport.

ISBN 1-894280-61-X

Ce rapport peut être consulté en ligne à l'adresse <u>www.ijc.org</u>. On peut également se procurer un CD-ROM contenant la transcription fidèle et intégrale des commentaires formulés par le public.

This report is also available in English.



### Table des matières

Sommairevii	Autres thèmes proposés • Problèmes chimiques en émergence . 26			
Introduction	<ul><li>Principe de prudence</li></ul>			
Requête des gouvernements1Initiatives de rayonnement2Les participants3Principaux thèmes soulevés4	<ul> <li>Sels de voirie</li></ul>			
Attentes	• Lac Simcoe			
Qualité de l'eau7Eaux usées et utilisation du territoire8Espèces envahissantes aquatiques9Aquaculture10Protection des milieux humides10Sédiments contaminés11Enjeux économiques11Surveillance12Quantité13Grands Lacs/Voie maritime14Responsabilité14	<ul> <li>Approche par bassin versant</li></ul>			
Efficacité	Entraves à la participation publique 33 Éducation, reddition de comptes			
Succès et échecs apparents	et financement			
Efficacité de la Commission mixte internationale 17	<i>Conclusion</i> 37			
Inaction et imprévoyance	Appendices			
Portée	A. Lettres de référence       39         B. Tableaux       49         C. Liste des participants       55			
Délimitation de l'enjeu	C. Liste des participants			

#### Mentions de source, photos de couverture

La Commission mixte internationale remercie les photographes et les organismes suivants de leur permission d'utiliser les photographies qui figurent sur les couvertures de ce rapport.

#### Extrémité gauche de la couverture avant, à partir du

haut: Fontaine d'eau, gracieuseté du *Great Lakes Regional Water Program*, paruline de Kirtland, tous droits réservés Larry Master; pêcheur autochtone, gracieuseté de la *Great Lakes Indian Fish and Wildlife Commission*; fleur de magnolier acuminé (une espèce en péril), tous droits réservés Hugh Wilson; papillon bleu mélissa (en péril), photo de Ann B. Swengal, USFWS; zone à riz sauvage, gracieuseté de la *Great Lakes Indian Fish and Wildlife Commission*; aquarium John G. Shedd avec Chicago en silhouette et le lac Michigan, tous droits réservés aquarium Shedd; oxytropis de Fassett (en péril), gracieuseté de l'USFWS.

#### Extrémité droite de la couverture avant, à partir du haut :

le développement des banlieues empiète sur les fermes et la nature, photographie de Lynn Betts, gracieuseté du NRCS; bétail, photo de Don Breneman; cypripèdes souliers, photographiées par K. Rodriguez, gracieuseté de l'USEPA; observation d'œufs de poisson, tous droits réservés 2000 David Lorne Photographic; pluvier siffleur (en péril), gracieuseté du NPS.

Au milieu, à partir du haut à gauche : un bivalve indigène des Grands Lacs incrusté de moules zébrées, gracieuseté de l'USFWS; garçons s'amusant sur le lac Michigan, photographie de Gene Alexander, gracieuseté du NRCS; esturgeon jaune (en péril), provenance Kraft, C.E.D., M. Carlson et S. C. Brown, 2003, département des ressources naturelles, Université Cornell, Ithaca, N.Y.

L'arrière-fond de la couverture extérieure arrière représente le lac Michigan, gracieuseté du Michigan Travel Bureau.

# Couverture arrière, dans le sens horaire à partir de la droite en haut : profil de Toronto, gracieuseté de Karen Vigmostad; chargement de bateaux à Port Calcite, Rogers City, Michigan, gracieuseté du Michigan Travel Bureau; des camions surdimensionnés partagent la route avec des cyclistes, gracieuseté de l'émission de radio Softy Softerson; tortue ponctuée, gracieuseté du NPS, *Indiana Dunes National Lakeshore*, photographie de J. Paynter; petites sternes, tous droits réservés Larry Master (avec permission).



#### Sommaire

En juin 2005, les gouvernements des États-Unis et du Canada (les gouvernements) ont demandé à la Commission mixte internationale (la Commission) d'organiser cinq réunions publiques régionales dans l'ensemble du bassin des Grands Lacs, en commençant par la réunion biennale sur la qualité de l'eau des Grands Lacs, déjà prévue. Ces rencontres visaient à mieux faire connaître à la population l'Accord sur la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, et à lui permettre pour la première fois de donner son avis sur le processus d'examen de l'Accord que les gouvernements doivent amorcer au début de 2006.

La Commission a noué des partenariats avec les maires de l'ensemble du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent, qui ont fait preuve d'une coopération enthousiaste en offrant à la Commission des locaux et du matériel pour la tenue des réunions publiques régionales. Ce généreux soutien a permis de réduire les frais d'exploitation de la Commission, qui a pu tenir quinze réunions publiques et lancer un dialogue Web innovateur, et ainsi multiplier, pour la population du bassin, les occasions de s'exprimer sur les questions à étudier lors de l'examen.

En tout, quelque 4 100 personnes ont participé au processus, dont plus d'un millier qui ont assisté à la réunion biennale et aux rencontres publiques régionales. C'est là un excellent résultat, quand on considère le risque de « surdose de consultation » pouvant résulter des autres consultations alors menées dans le bassin durant la même période.

Le processus de consultation publique a fait émerger plusieurs thèmes principaux :

- Les participants ont solidement appuyé l'Accord relatif
  à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs et incitent tous
  les ordres de gouvernement à redoubler d'efforts pour le
  mettre en œuvre.
- Les participants exigeaient une eau de bonne qualité, à leurs yeux un ingrédient essentiel à la santé future des lacs et au bien-être socioéconomique des populations et des collectivités riveraines.
- Les rejets d'eaux usées municipales et de déjections animales suscitent de nombreuses inquiétudes. Les participants voulaient qu'un Accord révisé prévoie des initiatives pour contrer ces problèmes.

- De nombreux participants s'inquiétaient de la quantité des ressources en eau et des changements climatiques, et souhaitaient qu'on aborde ces questions dans l'examen de l'Accord.
- Les espèces envahissantes aquatiques constituent un grave sujet d'inquiétude. De nombreux participants souhaitent également qu'un Accord révisé aborde la question.
- Divers problèmes d'utilisation du territoire et de gestion du bassin versant ont été soulevés. De nombreux participants estiment que le processus d'examen devrait en tenir compte, plus spécialement quant à la protection des milieux humides.
- Nombre de participants ont déploré un manque de progrès dans la diminution de la liste des secteurs préoccupants et dans la restauration des utilisations bénéfiques, et souligné la nécessité de revitaliser les plans d'assainissement.
- Des participants habitant diverses régions du bassin ont affirmé que l'Accord devrait englober le fleuve Saint-Laurent, en aval de la frontière internationale à Cornwall (Ontario) et à Massena (New York).
- Selon de nombreux participants, il faudrait intensifier les efforts d'éducation publique pour renforcer l'appui à la restauration des Grands Lacs.
- De nombreux participants prônent un raffermissement du rôle dévolu à la Commission, de façon à responsabiliser les gouvernements quant à la concrétisation des engagements découlant de l'Accord, à éduquer le public sur ce dernier et à faciliter la consultation du public durant l'examen de l'Accord.

La Commission a systématiquement passé en revue les questions soulevées dans la transcription intégrale des commentaires formulés par le public, et retenu aux fins du présent rapport synthèse des commentaires qui reflètent les principaux points mis de l'avant par les participants, ainsi que les opinions minoritaires. Les opinions exprimées sont celles des individus et organisations qui ont participé au processus

de consultation publique, et non celles de la Commission. Le fort taux de participation et la profondeur des interventions illustrent une fois de plus le grand intérêt suscité par l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

La Commission souhaite remercier les quelque 4 100 personnes qui ont participé au processus de consultation publique. Aux yeux de la Commission, le présent rapport synthèse reflète de façon juste et équilibrée les commentaires formulés dans le cadre des rencontres publiques, du dialogue Web et des autres activités de consultation. Cependant, comme un certain nombre de participants ont préparé des mémoires de fond détaillés sur l'examen à venir de l'Accord, la Commission souhaite également souligner que la transcription fidèle et intégrale des interventions publiques a été versée sur cédérom, et elle encourage fortement les gouvernements et le public à en prendre connaissance.



#### Introduction

L'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, conclu par le Canada et les États-Unis (les gouvernements), exprime l'engagement des deux pays à rétablir et à conserver l'intégrité chimique, physique et biologique de l'écosystème du bassin des Grands Lacs. L'Accord a été signé en 1972, et sa plus récente modification remonte à 1987.

L'Article X de l'Accord prévoit que les gouvernements procèdent à un examen détaillé de son application et de son efficacité après le dépôt de chaque troisième rapport biennal de la Commission mixte internationale (la Commission, ou CMI). En vertu de l'Article VII, la Commission doit présenter de tels rapports sur les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs généraux et spécifiques de l'Accord.

La Commission elle-même a été établie par le Traité des eaux limitrophes de 1909, dont l'Article IX autorise les deux gouvernements à renvoyer toute question à la Commission pour examen, étude ou autre mesure, et pour qu'elle fasse état de ses constatations aux gouvernements et à la population.

#### Requête des gouvernements

En publiant en septembre 2004 son *Douzième rapport biennal sur la qualité de l'eau des Grands Lacs*, la Commission déclenchait l'obligation d'examen gouvernemental prévue à l'Article X de l'Accord. En juin 2005, les gouvernements ont prié la Commission de les aider en tenant préalablement une série de rencontres publiques et en colligeant les commentaires qui y seraient formulés, avant le démarrage du processus d'examen prévu pour le début de 2006. Cette requête, signifiée au moyen d'une lettre de référence sous le régime de l'Article IX du Traité des eaux limitrophes, cadre également avec l'Article VII de l'Accord, qui confère à la Commission la responsabilité d'aider les gouvernements à mettre en œuvre l'Accord.

Les gouvernements ont demandé à la Commission d'organiser cinq réunions régionales dans l'ensemble du bassin, en commençant par la réunion biennale sur la qualité de l'eau des Grands Lacs déjà prévue à Kingston (Ontario). Ces rencontres visaient à mieux faire connaître l'Accord à la population et à lui donner une première occasion de donner son avis sur le processus d'examen (voir les lettres de référence à l'Annexe A).

Pour s'acquitter de ses responsabilités de manière efficace et rentable, la Commission s'est efforcée de nouer des partenariats avec les gouvernements locaux de l'ensemble du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent, notamment sous l'égide de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

Dans les deux pays, les maires ont démontré une coopération enthousiaste en offrant à la Commission des locaux et du matériel pour la tenue des réunions, et en contribuant à leur publicité. Ce généreux soutien a permis de réduire les frais d'exploitation de la Commission, qui a pu tripler le nombre de réunions publiques, lancer un dialogue Web innovateur et ainsi multiplier, pour la population du bassin, les occasions de s'exprimer sur les questions devant être abordées lors de l'examen. La Commission souhaite donc reconnaître l'immense contribution qui lui a été apportée par les maires et les fonctionnaires des municipalités suivantes :

- M. le maire Herb W. Bergson, Duluth, Minnesota
- M<sup>me</sup> la mairesse Jane Campbell, Cleveland, Ohio
- M. le maire Richard M. Daley, Chicago, Illinois
- M. le maire Eddie Francis, Windsor, Ontario
- M. le maire William A. Johnson, Jr., Rochester, New York
- M. le maire Robert J. Katt, Bay City, Michigan
- M. le maire Kwame Kilpatrick, Détroit, Michigan
- M. le maire Jean-Paul L'Allier, Québec, Québec
- M. le maire George J. MacDonald, Midland, Ontario
- M. le maire David Miller, Toronto, Ontario
- M<sup>me</sup> la mairesse Lynn Peterson, Thunder Bay, Ontario
- M. le maire John Rowswell, Sault-Ste-Marie, Ontario
- M. le maire James Schmitt, Green Bay, Wisconsin
- M. le maire Gérald Tremblay, Montréal, Québec

Nous tenons également à remercier le maire de Kingston (Ontario), M. Harvey Rosen, qui a mis à la disposition de la Commission la salle historique du conseil municipal, en plus d'autres installations, à l'occasion de la réunion biennale de juin 2005.

Pour faciliter la planification et le déroulement du processus de consultation, la Commission a constitué un comité consultatif, dont les 22 membres comprenaient d'importants leaders et experts américains et canadiens, issus des divers secteurs du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent. La Commission souhaite reconnaître la contribution et le dévouement des membres de ce comité consultatif:

- John Andersen, Directeur, Grands Lacs, The Nature Conservancy
- Andy Buchsbaum, Directeur, Great Lakes Natural Resource Center, National Wildlife Federation
- Lynda Corkum, Doyenne associée de la faculté des sciences, Université de Windsor
- Tom Crane, Directeur exécutif intérimaire, Great Lakes Commission
- Cameron Davis, Directeur exécutif, Alliance for the Great Lakes
- Michael Donahue, Vice-président, URS Corporation
- Greg Farrant, Directeur des relations gouvernementales, Ontario Federation of Anglers and Hunters
- Marc Gaden, Communications et liaison législative, Commission des pêcheries des Grands Lacs
- André Harvey, Ex-président, Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
- Marc Hudon, Directeur, Programme Saint-Laurent et Grands Lacs, Nature Québec
- John Jackson, Membre du conseil d'administration, Great Lakes United
- Stuart Johnston, Vice-président, Politiques et relations gouvernementales, Chambre de commerce de l'Ontario
- George Kuper, Président et directeur général, Council of Great Lakes Industries
- Claude Martin, Président, Stratégies Saint-Laurent
- Scott Munro, Directeur général, Sarnia Lambton Environmental Association
- Mary Muter, Vice-présidente, Georgian Bay Association
- David Naftzger, Directeur éxécutif, Council of Great Lakes Governors
- Jeffrey Potter, Directeur des communications, Biodiversity Projet, et coordonnateur, Great Lakes Forever
- Jeff Reutter, Directeur, Ohio Sea Grant College Program
- Melissa Trustman, Directrice des politiques publiques, Detroit Regional Chamber of Commerce
- David Ullrich, Directeur exécutif, Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent
- James Weakley, Président, Lake Carriers' Association

#### Initiatives de rayonnement

En plus de demander la tenue de rencontres régionales, les gouvernements ont encouragé la Commission à recourir aux technologies de l'information pour maximiser, au profit de toute la population du bassin, les possibilités de participation au processus. La Commission a également été priée de préparer des documents de référence devant être utilisés dans les consultations, et les gouvernements lui ont versé un financement de base pour l'aider à exécuter son mandat.

La Commission a utilisé les technologies de l'information en instaurant un dialogue Web, c'est-à-dire une cyberdiscussion portant sur divers sujets et qui s'est étalée sur quatre jours, sous la houlette d'un modérateur et avec la participation de panélistes experts. De plus, les personnes qui souhaitaient contribuer au débat pouvaient composer un numéro de téléphone sans frais, expédier leurs commentaires à une adresse électronique dédiée, passer par le site Web de la Commission, ou bien encore utiliser le télécopieur ou le courrier postal.

Pour faciliter ces activités, la Commission a produit diverses publications, notamment une brochure annonçant le processus de consultation, un *Guide de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs* et un cahier de travail qui a servi de document de consultation. Des résumés de toutes les réunions publiques et le dialogue Web ont été affichés sur le site Web de la Commission dans les jours suivant chaque événement, et la transcription intégrale des interventions y était versée le plus rapidement possible. La totalité des documents d'information et des comptes rendus sommaires de réunion ont été publiés simultanément en anglais et en français. Pour le dialogue Web, la Commission a conçu un site Web entièrement bilingue et fait appel à une équipe de traducteurs chargée de traduire le plus possible en temps réel chaque intervention.

Presque 20 000 exemplaires du brochure et du guide ont été distribués, dont beaucoup par les membres du comité consultatif et les bureaux des maires. De grandes annonces dans les médias ont été placées pour publiciser les consultations, qui ont aussi bénéficié d'une couverture médiatique et auxquelles on pouvait également accéder via des liens dynamiques placés sur les sites Web des gouvernements et des organisations dont relevaient les membres du comité consultatif. En outre, le Great Lakes Information Network a diffusé des annonces sur la tenue des consultations.

#### Les participants

La Commission a recueilli des données sur la participation, en dénombrant le nombre de personnes présentes aux réunions et le nombre de communications soumises. Les renseignements sur les participants eux-mêmes proviennent des formulaires d'inscription à la réunion biennale de Kingston en juin, de sondages volontaires et anonymes menés auprès des participants aux réunions et au dialogue Web, et des communications que la Commission a reçues en mains propres ou encore par courriel, par télécopieur, par la poste et au téléphone. Sans avoir de prétention scientifique, ces sondages et les autres méthodes de collecte des données nous permettent de brosser un tableau général des participants au processus et des modes de participation.

#### Participation totale et modes de participation

En tout, 4 133 personnes ont participé au processus. C'est là un excellent résultat, quand on considère le risque de « surdose de consultation » pouvant résulter des autres consultations alors menées dans le bassin durant la même période (Annexe 2001, Collaboration régionale pour les Grands Lacs, Étude sur le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent, et autres consultations effectuées au sujet des Grands Lacs par des gouvernements provinciaux et d'État).

Comme l'indique le tableau à la page suivante, près des trois quarts des participants ont recouru à Internet (courriel, site Web ou dialogue Web). Soulignons toutefois que plus de huit cyberparticipants sur dix — et plus de 60 % de tous les participants — ont expédié des lettres-types au moyen de formulaires d'envoi remplis sur les sites Web de tierces parties.

Pour les 1 443 personnes ayant participé directement au processus de la Commission (c.-à-d. qui ont assisté aux réunions ou correspondu directement avec la CMI, plutôt que par l'entremise de sites Web de tierces parties), ce sont les 15 réunions publiques (y compris la réunion biennale de Kingston) qui ont constitué la principale voie de participation, attirant plus de 70 % de ces personnes. Seulement 7 % des participants ont communiqué par courriel et environ 4 % ont employé les méthodes plus classiques que sont le téléphone, la télécopie et le courrier postal. Le dialogue Web, une innovation à laquelle la Commission faisait appel pour la première fois, a attiré près de 250 personnes, soit pas moins de 17 % de toutes celles qui ont participé directement aux consultations de la Commission. Quatre-vingt-dix personnes ont utilisé deux modes de communication ou plus.

Voir également l'Annexe B, tableaux 1, 2 et 3.

#### Lieu d'origine

Plus de 80 % des participants, y compris ceux qui ont expédié des courriels via le site Web de tierces parties, étaient des Américains. Environ 75 % des communications provenaient de l'Illinois, de la Pennsylvanie, du Michigan et du Wisconsin.

Cependant, si l'on exclut les communications provenant de tierces parties pour ne retenir que les participants directs, la contribution canadienne et américaine devient plus équilibrée, avec un léger avantage du côté canadien (53 % contre 45 %). Comme on peut s'y attendre, la grande majorité (93 %) des intervenants résidaient dans les États et provinces limitrophes des Grands Lacs, la première place revenant à l'Ontario (presque 49 %), suivie loin derrière par le Michigan (11 %).

Plus de la moitié des personnes ayant participé aux réunions publiques et au dialogue Web<sup>1</sup> vivaient dans la région des lacs Michigan, Ontario et Huron, et presque autant habitaient près du Saint-Laurent et du lac Érié.

Près de six personnes sur dix ayant assisté à une réunion ou participé au dialogue Web vivaient en milieu urbain ou suburbain.

Voir également l'Annexe B, tableaux 4, 5 et 6.

#### Niveau d'études et âge

La majorité des personnes qui ont assisté aux réunions et participé au dialogue Web détenaient un diplôme universitaire de premier cycle ou de niveau supérieur, et étaient âgées de 30 à 64 ans. Très peu —à peine 6 %—avaient moins de 30 ans.

Parmi les participants aux réunions publiques et au dialogue Web qui se sont dits Canadiens et qui ont précisé leur première langue officielle, un peu plus de 6 % se sont déclarés francophones.

Voir également l'Annexe B, tableau 7.

#### Intérêt et engagement à l'égard des Grands Lacs

Le principal thème d'intérêt déclaré par les participants aux réunions et au dialogue Web était l'environnement, suivi des intérêts récréatifs. Chacun des intérêts commerciaux (agriculture, industrie, pêche, transport maritime) ralliait environ 10 % des réponses.

Mode	Nombre	Pourcentage	Pourcentage, à l'exclusion des courriels transmis via les formulaires d'envoi de tierces parties
Réunion biennale de Kingston	434	10,5	30,1
Réunions publiques²	603	14,6	41,8
Courrier postal ou télécopie	42	1,0	2,9
Téléphone	12	0,3	0,8
Dialogue Web³	247	6,0	17,1
Courriel transmis via le formulaire d'envoi du site Web de la CMI	45	1,1	3,1
Courriel expédié directement à gl@windsor.ijc.org ou aux Affaires publiques de la CMI	60	1,5	4,2
Courriel transmis via des formulaires d'envoi de sites Web de tierces parties <sup>4</sup>	2 690	65,1	
TOTAL	4 133	100,0	
Total, à l'exclusion des courriels provenant de formulaires d'envoi de sites de tierces parties	1 443	34,9	100,0

- 1. Ne comprend pas les commissaires et le personnel de la CMI, ni les traducteurs et autres entrepreneurs. Les participants qui sont intervenus plus d'une fois au moyen d'un mode donné (p. ex. qui ont fait plusieurs appels téléphoniques ou expédié plusieurs courriels) ne sont comptés qu'une seule fois dans ce mode. Par contre, ceux qui ont recouru à plus d'un mode de participation sont inclus dans le total de chaque mode.
- 2. Décompte officieux; de ce nombre, 453 personnes se sont inscrites.
- 3. Nombre de personnes s'étant inscrites au dialogue Web, et non le nombre ayant effectivement participé aux cyberdiscussions.
- 4. Courriels expédiés à gl@windsor.ijc.org via des formulaires d'envoi placés sur les sites Web de tierces parties, y compris PIRG Illinois, PIRG Wisconsin et PENNEnvironment.

Près du tiers des personnes ayant assisté aux réunions ou contribué au dialogue Web faisaient partie de groupes à vocation environnementale. Des représentants de 98 organisations ont présenté des exposés aux réunions ou expédié des mémoires.

Voir également l'Annexe B, tableau 8, et l'Annexe C.

# Principaux thèmes soulevés lors des consultations

Les participants aux consultations tenues par la Commission étaient priés de répondre à quatre questions concernant leurs attentes, l'efficacité de l'Accord, la portée de l'Accord et la participation du public. C'est également autour de ces quatre questions que s'articule le présent rapport synthèse. La Commission a systématiquement passé en revue les questions soulevées dans la transcription intégrale des commentaires formulés par le public, qui totalise plus de 5 000 pages, et

retenu aux fins du rapport synthèse les commentaires qui reflètent les principaux points mis de l'avant par les participants, ainsi que les opinions minoritaires. Comme les interventions mêmes des intervenants véhiculent le mieux les nuances des commentaires, le rapport contient de nombreuses citations directes. Les opinions exprimées dans ce rapport synthèse sont celles des individus et organisations qui ont participé au processus de consultation publique, et non celles de la Commission. Puisque aucun échantillonnage aléatoire n'a été effectué, la transcription des commentaires reflète les points de vue des personnes qui ont participé aux consultations publiques, et pas nécessairement l'opinion de toute la population du bassin des Grands Lacs. Cependant,

Les personnes qui ont assisté aux réunions publiques (sauf à la réunion biennale de Kingston) et qui se sont inscrites au dialogue Web étaient priées de remplir un questionnaire volontaire non nominatif; 69 % ont accepté d'y répondre. Comme le sondage ne s'adressait pas aux participants aux autres modes de communication (y compris la réunion biennale de Kingston), certains renseignements (plan d'eau le plus près, âge, niveau d'études, intérêts) à leur sujet sont absents.

le fort taux de participation et la profondeur des interventions illustrent une fois de plus le grand intérêt suscité par l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

Le processus de consultation publique a laissé émerger plusieurs thèmes principaux :

- Les participants ont solidement appuyé l'Accord relatif
  à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs et incitent tous
  les ordres de gouvernement à redoubler d'efforts pour
  le mettre en œuvre.
- Les participants exigeaient une eau de bonne qualité, à leurs yeux un ingrédient essentiel à la santé future des lacs et au bien-être socioéconomique des populations et des collectivités riveraines.
- Les rejets d'eaux usées municipales et de déjections animales suscitent de nombreuses inquiétudes. Les participants voulaient qu'un Accord révisé prévoie des initiatives pour contrer ces problèmes.
- De nombreux participants s'inquiétaient de la quantité des ressources en eau et des changements climatiques, et souhaitaient qu'on aborde ces questions dans l'examen de l'Accord.
- Les espèces envahissantes aquatiques constituent un grave sujet d'inquiétude. De nombreux participants souhaitent également qu'un Accord révisé aborde la question.

- Divers problèmes d'utilisation du territoire et de gestion du bassin versant ont été soulevés. De nombreux participants estiment que le processus d'examen devrait en tenir compte, plus spécialement quant à la protection des milieux humides.
- Nombre de participants ont déploré un manque de progrès dans la diminution de la liste des secteurs préoccupants et dans la restauration des utilisations bénéfiques, et souligné la nécessité de revitaliser les plans d'assainissement.
- Des participants habitant diverses régions du bassin ont affirmé que l'Accord devrait englober le fleuve Saint-Laurent, en aval de la frontière internationale à Cornwall (Ontario) et à Massena (New York).
- Selon de nombreux participants, il faudrait intensifier les efforts d'éducation publique pour renforcer l'appui à la restauration des Grands Lacs.
- De nombreux participants prônent un raffermissement du rôle dévolu à la Commission, de façon à responsabiliser les gouvernements quant à la concrétisation des engagements découlant de l'Accord, à éduquer le public sur ce dernier et à faciliter la consultation du public durant l'examen de l'Accord.



#### Attentes

On a sondé les participants sur les sujets qui, à leur avis, devraient être abordés durant l'examen de l'Accord. À cette fin, on leur a posé trois questions :

- Vous préoccupez-vous de la qualité de l'eau souterraine et de l'eau de surface près d'où vous vivez? Si oui, qu'est-ce qui vous préoccupe?
- Avez-vous des préoccupations au sujet d'autres éléments de l'écosystème des Grands Lacs et du Saint-Laurent? Si oui, quelles sont-elles?
- Faut-il une intervention gouvernementale pour régler les problèmes qui vous préoccupent? Si oui, quel ordre de gouvernement devrait intervenir –municipal, étatique ou provincial, fédéral ou international?

#### Qualité de l'eau

Aux yeux des participants aux réunions publiques, l'enjeu primordial était la qualité de l'eau. « On s'attend tout d'abord à avoir de l'eau propre », a déclaré un représentant élu d'une municipalité bordant le lac Huron : « Je ne pense pas que ce soit trop demander, considérant que nous sommes les gardiens des plus vastes réserves naturelles d'eau douce de la planète ».

Ce point de vue a été exprimé à de nombreuses reprises, notamment dans le dialogue Web par un scientifique à la retraite spécialisé en environnement :

À peine 1/10 000° des eaux de la Terre sont des eaux douces accessibles. L'eau fait partie du patrimoine mondial que nous partageons avec tous les habitants et toutes les formes de vie de la planète. Les Grands Lacs représentent de 18 à 20 % de cette ressource très rare. Nous avons l'immense responsabilité planétaire de protéger ce trésor qui entretient la vie, vestige de la dernière période glaciaire qui remonte à quelque 10 000 ans. La rareté des ressources en eau douce est si aiguë qu'elle vient au second rang des principaux enjeux environnementaux de la planète, après les changements climatiques.

En fait, la qualité de l'eau était un thème universel qui soustendait la quasi-totalité des observations formulées dans les réunions publiques, dans le dialogue Web et sur les autres tribunes. Une eau propre était considérée comme un atout majeur pour la santé et l'avenir des lacs et des gens, ainsi que pour le tourisme et les loisirs. Une remarque formulée par un participant a, sous diverses formes, trouvé un écho un peu partout dans le bassin : « Si nous nous soucions de la qualité de l'eau des Grands Lacs, c'est bien entendu parce qu'il s'agit d'une source d'alimentation et parce que la qualité de vie en général en dépend ».

Toujours au sujet de la qualité de l'eau, on dénotait aussi un sentiment généralisé d'insatisfaction quant à la concrétisation des attentes publiques. Selon un intervenant dont les propos ont été repris un peu partout ailleurs dans le bassin, « On parle de qualité de l'eau, mais on ne constate aucune amélioration ».

De nombreux autres participants ont formulé des commentaires analogues :

Les avis de non-consommation de poisson émis par le Michigan, et les brochures du même genre diffusées par les autres États des Grands Lacs et l'Ontario, sont pour moi de petites pierres tombales de papier qui nous rappellent à quel point nous avons été de piètres intendants pour les plus vastes ressources mondiales d'eau douce et la vie qu'elles abritent.

J'ai quatre enfants, et je m'inquiète vraiment de l'eau que boivent mes enfants et tous les autres enfants. Je m'inquiète de l'eau dans laquelle se baignent mes enfants et tous les enfants. [...] Je m'inquiète des poissons que ma famille pêche et mange, ou ne peut pas manger à cause des avis de non-consommation de poisson, à cause du mercure.

Je vois des substances rejetées dans l'eau. J'ignore qui en fait l'analyse, et à quelle fréquence.

Les gens boivent cette eau, les gens pêchent dans l'eau [...] Santé Canada a émis des avis pour avertir les gens — et plus particulièrement les femmes enceintes et les enfants — de faire très attention à la quantité de poisson qu'ils consomment. Chaque été,

quand je me promène sur la rive, je vois des familles qui pêchent et qui me disent ramener leurs prises à la maison pour les manger. Pourquoi est-ce qu'il n'y a pas, près de l'eau, de panneaux avisant les femmes enceintes, ou encore les étudiants — qui n'ont pas beaucoup d'argent —, de ne pas consommer ce poisson? Pour moi, il y a là une grossière négligence dans la protection de la santé publique.

Les interdictions de baignade constituent un indicateur fréquemment utilisé pour évaluer la qualité de l'eau. « Une des raisons de ma présence ici ce soir », a déclaré un édile local, « c'est que dans mon township les plages sont fermées depuis cinq ans à cause des concentrations élevées de *E. coli*, et cela inquiète gravement toute la population locale ». Citons également une mère, inquiète du bien-être de sa famille : « Ici sur le lac Supérieur, de nombreuses interdictions de baignade ont été décrétées au cours des dernières années depuis qu'on a analysé la qualité de l'eau des plages, et ça m'inquiète ».

La santé et la survie des espèces sauvages sont aussi un fréquent sujet de préoccupation :

Depuis dix ou quinze ans à peine, environ quatre espèces de sternes qui venaient autrefois nicher dans la baie inférieure l'ont maintenant désertée — une perte très tragique, car c'étaient de magnifiques oiseaux piscivores. Des études avaient montré durant les années 1980 que ces oiseaux souffraient de problèmes de contamination toxique, principalement à cause d'une contamination sédimentaire résultant d'une pollution antérieure.

Les substances chimiques toxiques qui pénètrent dans les Grands Lacs ont été mises en cause dans divers problèmes écosanitaires (faible taux d'éclosion, anomalies reproductives, malformations) chez le poisson, les oiseaux piscivores et les mammifères. L'exposition à des contaminants toxiques serait également responsable de tumeurs et d'autres malformations chez certaines espèces aquatiques et terrestres.

Certains participants ont incorporé les divers aspects de la qualité de l'eau en une vision pour la santé de l'écosystème du bassin des Grands Lacs. Selon un mémoire issu d'une table ronde permanente regroupant des intervenants du bassin des Grands Lacs, « le processus actuel et émergent d'examen de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs offre une occasion particulière de promouvoir une vision ».

Ce mémoire comprenait un énoncé de vision selon lequel « les populations des États-Unis et du Canada travailleront de concert comme intendants pour protéger et valoriser cette exceptionnelle ressource commune que constituent les Grands Lacs et le Saint-Laurent, au profit des générations futures ». Cet énoncé était assorti d'objectifs précis pour le bien-être environnemental, économique et social de la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

#### Eaux usées et utilisation du territoire

En ce qui concerne les sources de pollution, les eaux usées constituaient un thème omniprésent dans les réunions publiques, le dialogue Web et les commentaires. Comme l'a fait remarquer un participant au sujet de sa municipalité : « Chaque fois qu'il pleut le moindrement, chaque fois qu'un peu de neige fond, ils ouvrent les canalisations et rejettent tout ça dans le lac ». Une autre personne a déploré que la société contemporaine, à l'instar des villageois médiévaux du XIVe siècle, traite les cours d'eau comme des égouts : « C'est incroyablement décourageant de lire dans les journaux locaux, même après une pluie faible, que des centaines de milliers de gallons d'eaux usées brutes ou partiellement traitées ont été déversés dans la rivière Saginaw, et en fin de compte dans la baie, qui nous approvisionne en eau potable ». Une organisation représentant des millions d'adeptes du plein air a réclamé l'imposition de sévères pénalités aux municipalités qui laissent déborder leurs égouts : « Les municipalités qui continuent de déverser des eaux usées et de contaminer l'eau avec des pathogènes et des bactéries devraient faire face à de lourdes conséquences ».

L'utilisation du territoire (spécialement l'aménagement urbain et l'agriculture) était également citée dans la majorité des rencontres comme un important facteur de pollution de l'eau. De nombreuses interventions sont cristallisées dans les propos d'une participante travaillant pour une firme de consultance : « Pour beaucoup d'écologistes et de fonctionnaires, le développement anarchique est l'une des principales menaces à la durabilité de l'écosystème ». Un autre intervenant présentait un point de vue similaire dans un mémoire écrit :

Je m'inquiète fortement du rapide étalement suburbain qui se produit au détriment d'une expansion éclairée, et de ses conséquences néfastes pour la santé de l'écosystème des Grands Lacs. [...] Il faut réaligner les institutions de gouvernance de façon à pérenniser les services écologiques et à intégrer la planification et la gestion de ces services. Un tel

virage peut nécessiter une intervention législative fédérale et une supervision au niveau des gouvernements fédéraux, au niveau des États et au niveau local.

L'épandage de fumier comme engrais était généralement cité comme une pratique qui contaminait l'eau et menaçait la santé publique. L'intervention suivante constituait un refrain fréquent :

Pourquoi les États-Unis et le Canada, l'Ontario, le Michigan et le Wisconsin autorisent l'épandage de lisier, ça dépasse l'entendement. Uniquement en Ontario, nous déversons chaque année dans les champs des milliards de gallons de lisier, des centaines de milliers de tonnes de fumier et de déchets humains. Et on se demande pourquoi il y a une contamination à *E. coli.* de nos plages et de nos cours d'eau? Sommes-nous stupides à ce point?

Une autre participante, édile locale, a déclaré que l'agriculture industrielle dominait son comté depuis une dizaine d'années : « Nous pensons tous que ce type d'utilisation des terres compromet les ressources aquatiques. Nous observons des surcharges de nutriments et des concentrations élevées de *E. coli.* »

Ce point de vue a toutefois été contesté par des agriculteurs, pour qui l'agriculture contribue positivement de nombreuses façons à la qualité de l'eau : « Depuis très longtemps déjà, on nous oblige à recourir à des pratiques de gestion exemplaires [...] dont bon nombre sont couramment appliquées ».

Le dialogue Web a également abordé les pratiques agricoles, auxquelles on impute d'autres effets négatifs :

L'agriculture commerciale à grande échelle, combinée aux activités d'aménagement, a entraîné la perte de précieux milieux humides côtiers. [...]
En outre, l'assèchement des milieux humides, le curage des cours d'eau et le drainage par tuyaux enterrés à des fins agricoles ont modifié le régime hydrologique naturel des affluents, dénudé les habitats riverains et coupé de vastes tronçons de cours d'eau de leurs plaines d'inondation. Ces effets cumulatifs ont dégradé ou détruit les frayères, altéré la dynamique du transport des sédiments et perturbé la contribution relative des sources d'énergie benthiques aux eaux libres.

Les dépotoirs, et leurs effets sur l'écosystème, représentaient un autre problème d'utilisation du territoire :

Parmi les nouveaux contaminants qui suscitent une inquiétude croissante, il y a ceux que les consommateurs jettent aux ordures et qu'on trouve fréquemment dans les décharges, notamment les produits ignifugeants, les PBDE (éthers diphényliques polybromés) mélangés aux plastiques, aux tissus et à d'autres produits, ainsi que les substances chimiques antitaches et antiadhésives. Les gens se débarrassent imprudemment de toutes sortes d'articles (vêtements traités, plastiques, casseroles recouvertes de téflon, thermomètres, piles, téléphones cellulaires, matériel électronique, contenants d'engrais et de pesticides, pneus de vélo, couches, produits pharmaceutiques, produits domestiques toxiques) qui aboutissent à la décharge et, en fin de compte, dans le lixiviat [qui finit par se déverser dans les tributaires et les Grands Lacs].

C'est pourquoi de nombreux participants ont instamment demandé que l'examen aborde le plus largement possible la question de l'utilisation des terres. Cette problématique était ainsi résumée dans un mémoire écrit :

Quand j'ai pris la parole à la réunion biennale de Kingston, j'ai dit que la Commission devrait recommander des initiatives d'utilisation des terres où la totalité des terrains (aménagés ou devant être aménagés) feraient l'objet de mesures de protection et d'amélioration de la qualité de l'eau et de la santé du bassin versant. J'aimerais que l'Accord donne lieu à des mesures binationales tenant compte de l'impact de l'utilisation des terres sur la qualité de l'eau et la santé du bassin versant dans tous les secteurs; par ailleurs, je pense que l'Accord ne devrait pas se limiter au ruissellement urbain. [...] Il faudrait aussi qu'on se penche sur l'acceptabilité de l'épandage des pesticides.

#### Espèces envahissantes aquatiques

Le thème des espèces envahissantes aquatiques a été fréquemment cité comme un des principaux problèmes à aborder durant l'examen de l'Accord, en raison de la portée de ses répercussions écologiques et économiques dans le bassin. Selon certains intervenants, cet enjeu cadre avec le volet antipollution que privilégie actuellement l'Accord:

Les espèces exotiques représentent une immense menace pour le réseau des Grands Lacs, et je vous incite fortement à encourager les gouvernements des États-Unis et du Canada à traiter les espèces exotiques comme un polluant, parce que c'est essentiellement ce qu'elles sont, et qu'elles ont des effets très néfastes sur les écosystèmes de ces plans d'eau et sur tous les tributaires et lacs qui s'y rattachent.

Les observations concernant le problème des espèces envahissantes aquatiques sont décrites de façon plus détaillée ci-dessous, dans la section Portée de l'Accord.

#### Aquaculture

Tout comme l'agriculture industrielle, l'aquaculture en parcs à filet est considérée par de nombreux participants comme un important facteur de pollution de l'eau. On craint que les résidus provenant de ces installations se déversent dans les eaux environnantes ou s'accumulent dans le fond du lac pour y constituer une épaisse boue formée de moulée non consommée et de matière fécale, qui réduira les concentrations d'oxygène, engendrera du méthane et causera d'autres problèmes environnementaux. Voici quelques exemples typiques des commentaires formulés :

Au lieu de recueillir et de traiter les résidus comme on l'exige pour les installations terrestres, la plupart des entreprises d'élevage en cage comptent sur l'écoulement des eaux au travers des filets pour charroyer les excréments de poisson et la moulée non consommée, qui contiennent des antibiotiques et des colorants.

Sans aucun mandat de la population, la province [Ontario] a donné à cette industrie l'entière liberté d'utiliser les Grands Lacs pour s'y approvisionner à volonté en eau douce et y éliminer librement ses sous-produits irrécupérables. Contrairement à toute autre activité industrielle ou agricole, l'aquaculture en parcs à filet a le droit exclusif d'utiliser cette ressource publique pour en tirer des profits.

En guise de conclusion, je demande à la CMI d'inclure l'aquaculture en parcs à filet comme un enjeu émergent dans l'examen 2006 de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

Selon un autre intervenant, « il existe des méthodes de rechange éprouvées pour faire l'élevage du poisson à des fins de production protéinique, et ce type d'aquaculture propre est pratiqué depuis des siècles et des siècles ». L'aquaculture terrestre est généralement considérée comme préférable puisque, aux dires d'un participant, « Dans une installation en circuit fermé, plus de 90 % de l'eau peut être traitée, retournée dans les réservoirs et recyclée; quant aux résidus, on peut par exemple en faire des engrais ».

#### Protection des milieux humides

L'étiolement des milieux humides était souvent déploré dans les réunions publiques, le dialogue Web et les mémoires écrits. À de nombreuses reprises, on a souligné que les milieux humides filtrent l'eau, éliminent les polluants et absorbent les charges de nutriments générées par la mise en valeur des berges. De nombreux participants ont proposé que leur dégradation soit abordée dans l'examen :

Nous demandons que l'examen de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs considère le rôle important joué par les milieux humides dans la protection et le rétablissement de la qualité de l'eau.

Comme les milieux humides représentent, pour 75 % des poissons des Grands Lacs, un habitat essentiel de fraie et d'alevinage, nous devons protéger les habitats humides qui sont encore en bon état. Nous espérons que le processus d'examen de l'Accord pourra aborder la protection de ces milieux.

La perte des milieux humides a été imputée à de nombreux facteurs, dont l'agriculture à grande échelle, le remblayage des terres devant être aménagées et la fluctuation des niveaux d'eau. Quelqu'un a déclaré qu'à certains endroits, la forte baisse du niveau d'eau a causé la disparition de marais « qu'il est impossible de restaurer parce que les rivages de granit abrupts ne s'y prêtent pas ». En même temps, cependant, on a souligné que les faibles niveaux d'eau ont permis l'émergence de certains milieux humides côtiers, dont la survie pourrait être compromise par les propriétaires riverains :

De nombreux propriétaires de terrains riverains, habitués à de hauts niveaux d'eau et à des plages sablonneuses, réagissent négativement à l'intrusion de la végétation, des insectes, des amphibiens, des reptiles, de la sauvagine et des autres formes de vie qui constituent un écosystème humide. Beaucoup

ont rasé les milieux humides émergents et y ont appliqué des herbicides. Certains ont même planté des cultures sur les fonds lacustres exposés. Ces gestes vont à l'encontre du bien public servi par les milieux humides littoraux, et constituent des infractions aux lois fédérales et étatiques sur la protection des milieux humides.

#### Sédiments contaminés

L'inaction envers les lieux contaminés suscite un sentiment généralisé de frustration et de colère. Une intervenante autochtone a parlé d'une ancienne fabrique de colle et de cuir qui polluait le ruisseau où elle se baignait dans sa jeunesse avec ses sœurs, et où elle cueillait des petits fruits et de la rhubarbe. « Cet endroit continue de déverser dans l'eau une très longue liste de substances toxiques » a-t-elle déclaré en séance publique. « Cette usine a été fermée il y a plus de vingt ans. L'EPA a récemment décidé de la laisser en place, et elle continue de contaminer notre ruisseau, de contaminer le lac Érié. »

D'autres intervenants, dont un maire ayant participé au dialogue Web, ont formulé des commentaires analogues :

Je m'inquiète des anciens dépôts de mercure qui reposent toujours sur le fond de nos lacs et de nos cours d'eau. Je reconnais d'emblée qu'il sera difficile d'associer ces dépôts à des personnes ou à des entreprises en particulier; pour cette raison, je crois qu'il conviendrait d'enlever le plus grand nombre possible de dépôts connus, peu importe qui est responsable. S'ils ne sont pas éliminés, ces dépôts de mercure continueront de menacer la salubrité alimentaire et de faire obstacle à la pratique de loisirs et au développement économique.

#### Enjeux économiques

Une bonne partie des intervenants s'entendent pour dire qu'il coûte beaucoup moins cher de prévenir que de guérir. On en a souvent discuté pour souligner la nécessité d'accroître la proactivité de l'Accord, de façon à pouvoir cerner et résoudre les problèmes avant qu'ils n'émergent au lieu de les combattre après coup. Comme le soulignait un participant, qui mentionnait les coûts de restauration récemment estimés par l'initiative U.S. Great Lakes Regional Collaboration : « Il ne sera pas nécessaire de dépenser 20 milliards de dollars

pour le rétablissement [du lac Supérieur] si nous prenons dès maintenant certaines mesures pour le protéger. » Ce refrain a été repris à de nombreuses occasions :

Les seuls cas où un financement s'impose, c'est quand on a omis d'agir correctement au départ. Si on avait adopté les lois qui étaient nécessaires pour stopper les déversements, stopper les rejets, stopper la pollution et stopper l'empoisonnement des eaux, il n'aurait pas été nécessaire plus tard de dépenser de l'argent.

Nous avons constaté qu'il est beaucoup plus rentable et plus facile de protéger les secteurs préoccupants que de les remettre en état.

La qualité de l'eau est perçue non seulement comme une question de santé humaine ou d'environnement, mais également comme un enjeu qui touche le développement économique local. « Il est extrêmement ardu de promouvoir notre collectivité comme destination touristique, pour y stimuler le commerce, quand les médias rapportent, comme c'est souvent le cas, qu'une très faible chute de pluie a suffi à faire déborder nos égouts unitaires. » Les rejets d'eaux usées étaient également perçus comme un fardeau économique pour l'industrie, les gouvernements locaux et les contribuables : « Quiconque tire son eau du lac doit payer une surcharge, parce qu'il doit purifier cette eau ».

L'aspect économique était également pris en compte d'une autre façon par certains participants, prônant l'attribution d'une valeur économique aux services de l'écosystème (c'est-à-dire les avantages générés par l'environnement) : « En ce qui concerne l'écosystème, les gens souhaitent passionnément le protéger, mais la majorité n'ont aucune idée des services qu'il fournit. Ils peuvent en comprendre la valeur intrinsèque, mais lorsqu'il s'agit de prendre des décisions, l'environnement n'est pas un facteur immédiat et demeure hors du processus. Comme société, je pense qu'il faut commencer à mettre ou à remettre ce facteur dans l'équation. » Cela permettrait, a-t-on fait valoir, d'infléchir les décisions concernant les usines au charbon, les émissions atmosphériques et la réglementation.

Selon un représentant d'une organisation industrielle régionale, un Accord révisé pourrait et devrait appuyer le développement durable de la région des Grands Lacs, tout en orientant une politique de bassin dans la gestion de l'eau des Grands Lacs: La possible révision de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs nous donne l'occasion de façonner une politique qui incorpore les enjeux environnementaux à la viabilité économique et sociale régionale, et de reconnaître que la population humaine et ses besoins font partie de l'écosystème. Les retombées économiques de l'industrie sont une composante essentielle d'un écosystème en santé, et la région doit être un lieu viable pour le commerce. L'inclusion de la perspective industrielle assurera une optique de développement durable.

#### Surveillance

Nombreux étaient les intervenants qui souhaitaient un accroissement des ressources matérielles et humaines et des activités consacrées à la surveillance de la qualité de l'eau. L'enjeu a été ainsi circonscrit par un membre du comité de consultation publique d'un secteur préoccupant radié de la liste :

Non seulement le contrôle est essentiel pour préserver un quelconque niveau de référence, pour faire le point sur la qualité de l'eau, mais aussi il nous permet de faire face aux changements qui peuvent survenir [...] Et ce que j'ai constaté depuis cinq ans, selon les fonds publics qui ont été versés, c'est que nous n'obtenons pas l'argent nécessaire pour réellement soutenir le contrôle. Le contrôle est toujours la dernière chose à laquelle on pense. Nous traitons toujours les symptômes et les problèmes sur lesquels nous tentons d'appliquer un sparadrap. Mais en fin de compte, nous devons pouvoir soutenir ces initiatives de contrôle, à défaut de quoi nous ne pourrons percevoir les problèmes futurs qui émergeront.

Plusieurs participants ont déploré que les tests d'eau se limitent apparemment à *E. voli* : « Dans l'eau des plages, combien d'autres organismes y a-t-il qu'on ne peut pas analyser parce qu'on n'a tout simplement pas l'argent pour le faire? Personne ne le sait. Mais on y trouve de nombreux pathogènes qui sont beaucoup plus nocifs que 157H7, la variété *E. voli* qui a tué plusieurs personnes à Walkerton ».

Un scientifique a indiqué que pour réellement comprendre ou connaître les concentrations de nutriments dans l'eau, il fallait prélever les échantillons en hiver, quand l'ensoleillement est minime et le phytoplancton plus rare. « Sinon, on peut difficilement détecter les conditions. » Outre la qualité de l'eau, certains participants ont soulevé la question de la surveillance de la qualité de l'air. Comme l'a relaté un étudiant diplômé en sciences de l'environnement qui racontait son emploi d'été en recherche : « En arrivant près de l'eau, environ un kilomètre après le pont, on osait à peine respirer. C'était dégoûtant. À certaines heures du jour, on pouvait apercevoir, crachée par les cheminées d'usine, une fumée dont la couleur passait du blanc au jaune à l'orange. Et je n'ai aucune idée si ces substances font l'objet d'un contrôle ».

On s'est également interrogé sur la cohérence des activités de surveillance, plusieurs participants soulignant l'hétérogénéité des méthodes et des normes de prélèvement établies par les divers gouvernements :

Une chose que j'aimerais voir dans l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, c'est l'obligation de constituer un réel fonds de données de référence qui couvrirait la totalité du bassin, et qui serait uniforme à la fois du côté américain et du côté canadien.

Du côté américain, des données sont recueillies par les programmes étatiques de protection du patrimoine, mais du côté canadien les données sont prélevées de façon différente.

Il faut établir des normes complètes et comparables de collecte des données. C'est un ingrédient indispensable à la détermination d'un niveau de référence qui nous permettra de formuler de nouvelles recommandations et d'améliorer la qualité de l'eau par rapport à ce niveau de référence.

Outre les lacunes observées quant à la surveillance de la qualité de l'eau et à l'uniformité des méthodes de collecte des données, on s'inquiétait de la façon dont l'information est utilisée et des possibilités de chevauchement et de double emploi. Ainsi que l'a déclaré un expert :

Je pense que tous ceux qui, comme moi, s'intéressent de près aux Grands Lacs savent qu'il existe probablement des salles complètes qui débordent de données, et des disques durs qui sont maintenant remplis d'information; cependant, je suis d'avis qu'il y a lieu d'améliorer grandement la gestion de cette information et sa communication au grand public et aux décideurs. [...] Par la même occasion, j'estime important d'éviter le plus possible le dédoublement dans la déclaration des données. Tout au long du

processus d'examen et, éventuellement, de révision de l'Accord, il faut se pencher sur les systèmes de déclaration qui y sont prévus, pour nous assurer qu'il y en a suffisamment mais pas trop.

Un autre point soulevé au sujet de la surveillance était l'apparent besoin d'améliorer l'accessibilité publique des données. C'était d'ailleurs l'objet du tout premier courriel acheminé à la Commission:

Je souhaite tout simplement souligner la nécessité de créer une archive commune pour les données sur la qualité de l'eau (et sur les autres ressources naturelles), pour pouvoir cerner les tendances à grande échelle. Les données devraient faire l'objet d'une assurance de la qualité, et ensuite être diffusées sur un site Web. Comme les agences utilisent actuellement leurs propres méthodes de collecte et de gestion des données, cela complique l'analyse des données à l'échelle régionale.

#### Quantité

Même si l'Accord traite de la qualité de l'eau, l'aspect quantitatif a été souvent soulevé lors des réunions publiques, où de nombreux participants ont relié les deux thèmes. Aux dires du directeur des programmes d'une organisation environnementale régionale : « Une question qui est laissée de côté par l'Accord est celle de la quantité des eaux. [...] Les périodes de très faibles niveaux d'eau nuisent à la qualité et aux utilisations des ressources en eau ».

Plusieurs participants au dialogue Web ont également abordé la question : « Si les niveaux d'eau baissent, le ruissellement pluvial accru ou les polluants seront plus concentrés et il faudra recourir à des méthodes de traitement plus poussées pour que l'eau potable ne présente aucun danger pour la population en général ».

Cette opinion ralliait de nombreux autres intervenants. Ainsi, l'un d'entre eux a déclaré qu'une baisse des niveaux d'eau « aura des effets négatifs sur les débits des cours d'eau et fera augmenter les apports de polluants de façon inversement proportionnelle ».

L'ouvrage de dérivation de Chicago<sup>2</sup> a suscité de nombreux commentaires : « L'eau qui y est [dans le bassin des Grands Lacs] devrait y rester. Elle ne devrait pas être dérivée vers le bassin du Mississippi, comme c'est le cas dans le canal maritime de Chicago », a soutenu un participant américain, dont le commentaire a trouvé un écho en Ontario, où l'on estime que la dérivation mine les objectifs de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs :

Puisque la ville de Chicago, avec son programme de plus en plus massif de prélèvement et de dérivation des eaux, n'est pas assujettie à cet Accord, [...] nous avons peu d'espoir quant à l'efficacité à long terme de cet Accord. [...] L'ouvrage [de dérivation] de Chicago doit d'une quelconque façon être visé par l'Accord.

Au Québec également, cet enjeu était d'une grande actualité. Selon un membre d'un conseil régional de l'environnement, dériver l'eau du lac Michigan équivaut, aux yeux de la population québécoise, à prélever l'eau du fleuve Saint-Laurent : « Dans mon milieu, l'eau du Saint-Laurent qui est envoyée vers le Mississippi est un enjeu majeur, un point critique ». Un autre Québécois traçait un lien entre l'ouvrage de dérivation de Chicago et les négociations entourant l'Annexe 2001, pour ce qui est de leurs effets au Québec : « Tous ces facteurs réduisent ou visent à réduire la quantité d'eau dans le Saint-Laurent ». Il continuait ainsi :

Quand les États situés en aval ou les États du sud s'adressent au Congrès pour dire « Nous voulons votre eau », c'est de notre eau dont il s'agit. Qu'estce qui arrive à Montréal? C'est le Congrès américain qui décidera pour le Québec et l'Ontario, et pas le gouvernement canadien. Le Congrès américain doit décider, pour les huit gouverneurs et les deux premiers ministres provinciaux, qui aura notre eau. C'est une menace inédite jusqu'à maintenant pour Montréal. Ça peut signifier la disparition de Montréal, dont les prises d'eau demeureraient exposées plus haut que le niveau d'eau.

Parmi les options proposées pour résoudre ce problème, on a suggéré de revoir la décision de la Cour Suprême des États-Unis confirmant la légalité de l'ouvrage de dérivation de Chicago, ou encore de constituer pour le bassin du lac Huron et du lac Michigan un conseil international

Note de la CMI: L'ouvrage de dérivation de Chicago, confirmé par la Cour Suprême des États-Unis, est devenu opérationnel en 1900 (neuf ans avant l'entrée en vigueur du Traité des eaux limitrophes). La quantité d'eau qu'il prélève des Grands Lacs est inférieure à la quantité détournée dans ces lacs à Longlac et à Ogoki (Ontario). Les ouvrages de dérivation de Longlac et d'Ogoki sont entrés en service en 1939 et 1943 respectivement.

de gouvernance, similaire à ceux créés par la Commission pour le bassin du lac Supérieur et le bassin du lac Ontario/ fleuve Saint-Laurent. Nombre d'intervenants ont également réclamé que la question soit incluse dans l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

#### Grands Lacs/Voie maritime du Saint-Laurent

Quelques intervenants s'inquiètent des impacts écologiques engendrés par les projets périodiquement mis de l'avant en vue de draguer et d'élargir les chenaux de la Voie maritime et d'en agrandir les écluses, pour permettre le passage des bateaux de classe PANAMAX (ainsi appelés parce qu'ils ont la taille maximale pour transiter dans le canal de Panama). Un participant s'opposait ainsi au projet d'expansion de la Voie maritime :

Pour agrandir la Voie maritime, il faudrait creuser et élargir le chenal fluvial à la dynamite, pour qu'il puisse accueillir des navires jusqu'à 30 % plus gros que ceux qui transitent actuellement dans le fleuve. À certains endroits, il faudrait éliminer des îles et des portions de hauts fonds. Les opérations de dynamitage et de dragage nuiraient aux pêches et aux milieux humides, et accroîtraient les charges toxiques dans la chaîne alimentaire par la remise en suspension de sédiments contaminés.

#### Responsabilité

La question de la reddition de comptes dans l'application de l'Accord et la prise en compte des préoccupations publiques était un thème important. Les participants déploraient l'absence de mécanismes de responsabilisation : « Nous aimerions que la responsabilité de l'atteinte des objectifs de l'Accord soit dévolue de façon très précise aux institutions ou aux organisations », a écrit un des participants au dialogue Web. « Il serait également souhaitable de fixer des échéanciers pour l'atteinte de ces objectifs; ainsi, la Commission pourrait subséquemment évaluer les progrès réalisés. »

Selon la majorité des intervenants, cette responsabilité incombe en grande partie, voire en totalité, aux deux gouvernements fédéraux. Comme l'exprimait un ex-haut fonctionnaire d'une agence environnementale, lors du dialogue Web: « L'Accord devrait comprendre des dispositions d'exécution qui permettent à la CMI, aux gouvernements des États et des provinces, aux ONG (organisations non gouvernementales) et aux citoyens d'amener les gouvernements fédéraux devant les tribunaux s'ils ne mettent pas en application l'Accord. » Dans l'ensemble, les suggestions prônant l'ajout à l'Accord de dispositions sur la reddition de comptes ont obtenu un soutien considérable.

Cependant, certains participants estimaient qu'une part de la responsabilité incombe également aux gouvernements des États et des provinces. Un autre haut fonctionnaire à la retraite d'une agence environnementale, cette fois du côté canadien, a déclaré ce qui suit : « Si l'on apporte des révisions à l'Accord, il est très important que toute nouvelle disposition soit très précise et laisse aux autorités fédérales et provinciales très peu de place pour se défiler de leurs engagements ».

Enfin, d'autres participants sont d'avis que les gouvernements municipaux devraient également être tenus responsables. Ainsi que l'exprimait un professeur d'université : « Il appartient clairement aux administrations locales d'investir dans des mesures visant l'amélioration des lacs — épuration des eaux usées, utilisation du territoire, etc.—; malgré cela, l'Accord ne confère aux gouvernements locaux, aux gouvernements d'État et aux gouvernements provinciaux absolument aucun mandat de responsabilité ou de gouvernance. Ce processus d'examen représente une extraordinaire occasion de changement ».

La question de la responsabilité était mentionnée dans de nombreux commentaires concernant l'efficacité de l'Accord, et un certain nombre d'intervenants, dont plusieurs maires, ont prôné l'inclusion des gouvernements locaux dans l'Accord. Ces enjeux sont abordés dans les sections ci-dessous concernant l'efficacité et la portée de l'Accord.



### Efficacité

On a sondé les participants sur l'efficacité de l'Accord, en leur posant trois questions :

- Est-ce que l'Accord aide à rétablir et à conserver l'intégrité chimique, physique et biologique du bassin des Grands Lacs? Si la réponse est non, pourquoi?
- Dans quelles situations l'Accord réussit-il ou échoue-t-il?
   Quelles parties de l'Accord fonctionnent bien et lesquelles non?
- Que pensez-vous de la manière dont les gouvernements ont mis l'Accord en application? Pourraient-ils ou devraient-ils faire quelque chose d'autre?

#### Succès et échecs apparents

Perçu comme un mécanisme binational pour l'application de stratégies de gestion à des enjeux bien ciblés, l'Accord jouissait d'un soutien généralisé. Comme l'a dit le représentant d'une agence d'État à vocation environnementale : « L'Accord a eu des résultats positifs dans des aspects tels que l'élaboration de plans d'assainissement et de plans d'aménagement panlacustre, qui, conformément à l'Annexe 2, procèdent d'une démarche systématique englobant la totalité de l'écosystème en vue de restaurer et de protéger les utilisations dans les secteurs préoccupants ou les eaux lacustres libres ». On a également indiqué que l'Accord a permis de reconnaître la nécessité de réduire les substances toxiques persistantes et d'assainir les sédiments contaminés, et celle de concevoir des programmes à ce sujet.

Ce point de vue était partagé par de nombreuses autres personnes, comme en témoignent les commentaires suivants :

Il faut reconnaître l'Accord pour ce qu'il est et ce qu'il a accompli. C'est à la fois : une excellente et éloquente déclaration de prise de conscience sur l'environnement; un outil et un guide permettant aux gouvernements de préserver l'intégrité chimique; un engagement de coopération internationale qui transcende nos intérêts nationaux et vise à promouvoir la santé, la vitalité et la démocratie pour tous les gens, par la protection d'une ressource naturelle limitée dont nous dépendons énormément.

Je souhaite mentionner le succès de certains des efforts de décontamination, puisque nous avons observé le retour de nombreux aigles, faucons et éperviers dans la région. Les habitats aquatiques sont assez stables. Les pêcheurs capturent leurs quotas [...] et les poissons sont relativement sains, contrairement à ce qu'on voyait auparavant. Je me réjouis beaucoup du retour de ces oiseaux prédateurs. C'est un bon indicateur de décontamination, et vous méritez de le savoir.

Manifestement, la déphosphatation des Grands Lacs a été la plus grande réalisation de l'Accord, qui a aussi permis de concentrer toute l'attention sur le problème général de la bioaccumulation des toxiques persistants.

L'Accord a puissamment contribué au rétablissement des utilisations bénéfiques du lac Ontario comme des Grands Lacs dans leur ensemble.

À la lumière de ces succès, de nombreuses personnes ont bon espoir que la révision de l'Accord continuera à l'avenir de faciliter les améliorations :

Au départ, l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs était un document réactif, visant à combattre la mort alors jugée imminente du lac Érié. L'entrée en action de l'Accord et de lois américaines et canadiennes a permis de renverser la tendance. Il reste encore beaucoup à faire pour réparer les dégâts. Dans ce contexte, la prochaine mouture de l'Accord devrait servir à inspirer des campagnes concertées de restauration aux États-Unis et au Canada.

Les principes de quasi-élimination et de rejet nul qui sont inscrits dans l'Accord actuel nous ont forcés à réellement tenter de trouver de nouvelles solutions pour combattre les toxiques. Il nous faut maintenant voir à maintenir le cap. Nous devons considérer l'Accord comme un mécanisme qui jouera en notre faveur au cours des vingt prochaines années; par conséquent, il doit s'agir d'un document d'action très prospectif et avant-gardiste.

Cela dit, la majorité des intervenants estimaient que l'Accord aurait dû, au fil des ans, donner beaucoup plus de résultats. Dans un mémoire écrit, un membre du programme des Waterkeepers (Sentinelles) a fait valoir que « si les objectifs de l'Accord n'ont pas été atteints, c'est parce que la mise en œuvre de l'Accord était déficiente. À nos yeux, le document ne présente aucun vice rédhibitoire ».

De nombreux participants ont souligné que seulement deux secteurs préoccupants avaient jusqu'à maintenant été radiés de la liste, que certains problèmes persistent malgré tous les efforts déployés jusqu'à maintenant et que d'autres problèmes avaient à peine été abordés, si même ils l'ont été. Comme l'écrivait durant le dialogue Web un expert, ex-haut fonctionnaire fédéral :

Malheureusement, le concept d'élimination virtuelle des rejets de toxiques (persistants et bioaccumulables) s'est transformé en un concept d'élimination virtuelle de toutes les substances toxiques et en un concept de rejet nul, qui ont suscité une vive controverse et une forte opposition dans de nombreux milieux. Ce qui explique en partie le cul-de-sac dans lequel sont enfermés les SP (secteurs préoccupants) et les PA (plans d'assainissement). Le mieux est devenu l'ennemi du bien. Enfin, l'approche écosystémique adoptée par l'Accord ne tient pas vraiment compte de l'intégrité chimique, physique et biologique des Grands Lacs. Elle est plutôt au service d'une réduction des concentrations de substances chimiques. Donc, des questions comme les espèces envahissantes aquatiques, la perturbation du régime d'écoulement, la perte d'habitats et l'utilisation des terres ont été négligées.

Le président d'une organisation environnementale était tout aussi ferme : « Dans notre optique, au cours des dernières années, nous estimons que l'Accord, malgré un excellent libellé auquel j'applaudis, a échoué ».

Rien ne nous permet de croire que le gouvernement fédéral américain est déterminé à rétablir la qualité de l'eau. J'avoue en savoir encore moins sur l'engagement du gouvernement canadien. Rien n'indique que les entreprises et l'industrie combattent la contamination héritée, que les citoyens en savent davantage sur l'importance des milieux humides pour la qualité de l'eau, et que le gouvernement est mieux préparé à les protéger. Cette inquiétude était partagée par une autre association environnementale :

D'après moi, le principal échec de l'Accord réside dans l'absence de progrès au sujet du principe le plus vital, à savoir l'élimination virtuelle. En fait, nous avons fait œuvre de pionniers en appliquant aux Grands Lacs ce principe, que d'autres régions ont adopté et ont intégré à leurs programmes, par exemple au programme REACH en Europe [cadre réglementaire de l'Union européenne pour l'homologation, l'évaluation et l'autorisation des produits chimiques], qui exige le remplacement des produits chimiques réputés nocifs par des produits plus sûrs. Essentiellement, nous avons laissé tomber le concept d'élimination virtuelle. Nous avons très peu progressé non seulement dans l'élimination des produits chimiques que l'on sait contaminer les Grands Lacs, mais aussi au sujet des 20 000 substances chimiques que nous ajoutons chaque année à notre environnement.

Certains intervenants étaient cependant plus optimistes quant à l'efficacité de l'Accord. « À ma connaissance, aucune rivière n'a pris feu de mon vivant », a fait remarquer un adepte du plein air. « En fait, j'ai parcouru en canot la haute Cuyahoga, celle-là même qui s'est enflammée, et le paysage était superbe. Par contre, quand on pense aux espèces de sternes qui disparaissent de la région, aux problèmes permanents, à l'incertitude de l'avenir — je dirais que l'Accord est en voie de réussir, mais non qu'il a réussi. »

# Stagnation dans le rétablissement des secteurs préoccupants

Sur le thème de l'efficacité, ce sont les plans d'assainissement qui ont suscité le plus d'attention. On les citait souvent comme des exemples d'échecs dans la mise en œuvre de l'Accord : « Ces plans étaient probablement la plus grande source d'espoir pour une amélioration visible et concrète, secteur préoccupant par secteur préoccupant », a fait remarquer un haut fonctionnaire à la retraite toujours actif sur la scène environnementale. « Après plus de 15 ans, aucun secteur du côté américain n'a été rayé de la liste des secteurs préoccupants et seulement deux l'ont été du côté canadien. C'est très décevant. »

Les plans d'assainissement ont été la cible de nombreuses questions. « La notion même de PA est-elle déficiente? »,

a demandé un intervenant. « Les fonds investis ont-ils été insuffisants? Aurait-il fallu accorder aux PA une plus haute priorité? Les PA étaient-ils mal adaptés aux autres programmes? Leur application aurait-elle manqué d'efficacité? La participation des administrations locales aurait-elle été insuffisante? » Dans l'ensemble, les facteurs les plus souvent cités dans les réunions publiques, le dialogue Web et les mémoires écrits étaient le manque de fonds, la bureaucratisation, l'inadéquation ou l'inefficacité de la participation publique et l'absence de dispositions sur la reddition de comptes :

D'après moi, les PA et les SP ont bien marché à l'origine, mais la bureaucratie a maintenant enrayé la machine. Il y a ce plan-ci et ce plan-là, cette évaluation-ci et celle-là - et pendant ce temps, il n'y a pas d'échantillonnage de l'eau, des sédiments ou des tissus de poisson et d'oiseau depuis littéralement dix ans.

Pratiquement chaque fois qu'une étude a fait état de problèmes, qu'il s'agisse de pollution, de destruction d'habitats ou de fermeture de plages ou autres, les personnes responsables des problèmes ont demandé une autre étude pour retarder l'assainissement ou pour tenter de faire peser la responsabilité des problèmes sur d'autres. Et qu'est-ce que les citoyens des deux pays ont obtenu en retour? Des millions de dollars des fonds publics gaspillés, des millions de pieds cubes d'eau polluée coulant encore [...] et des acres de précieux milieux humides qui continuent d'être détruits par les promoteurs.

Le problème de fond est le financement. Les administrations ne peuvent allouer les importantes sommes nécessaires pour l'assainissement sur des périodes suffisamment longues pour que des personnes compétentes puissent être affectées à la tâche. De nombreuses personnes doivent s'impliquer dans un trop grand nombre de programmes pour que seulement quelques programmes finissent par être financés. Ces personnes passent trop de temps à la recherche de partenaires et d'argent. On n'en finit plus avec les complications de la présentation des projets, du partage des ressources, de la présentation des rapports, etc. Pour notre PA, il a fallu une éternité pour discuter de la nécessité de travaux de dragage, puis des lieux et du volume de dragage et enfin des procédures de dragage, pour finalement décider qu'il n'y aurait pas de dragage.

La participation des citoyens s'est amenuisée, et les coordonnateurs veulent que les bénévoles continuent d'effectuer le travail administratif. La population et les pouvoirs publics n'ont plus conscience de ce qu'il y a à faire en priorité. Certains projets se poursuivent vaille que vaille, parce qu'on leur trouve un intérêt quelconque, alors que d'autres, qui profiteraient davantage à l'eau, ne se réalisent pas - surtout dans les centres urbains où la volonté politique se fait rare.

En général, on observait une frustration généralisée quant à la lenteur des opérations de restauration et à la persistance des problèmes qui existaient déjà lors de l'établissement du Protocole de 1987. « Nous avons participé à des dizaines, voire à des centaines de réunions sur l'assainissement de la rivière Fox, et malgré cela le processus continue de s'éterniser », a déploré un participant. D'autres ont formulé des commentaires similaires sur les secteurs préoccupants en général : « Il faut agir à ce sujet. La CMI, le gouvernement fédéral américain et le gouvernement canadien doivent rattacher un sentiment d'urgence à l'assainissement de ces sites ».

On estimait également qu'un certain nombre d'enjeux importants avaient été délaissés. On a proposé d'en inclure plusieurs dans un Accord révisé (voir la section ci-dessous sur la portée de l'Accord), tout en les citant comme preuve que l'Accord est loin d'être aussi efficace qu'il aurait pu l'être.

## Efficacité de la Commission mixte internationale

Dans la même veine, la Commission a été la cible d'une partie des critiques exprimées lors des rencontres publiques et dans le dialogue Web. Un participant, appuyé en cela par d'autres, a fait remarquer que le Protocole de 1987 confère à la Commission la responsabilité d'examiner et d'évaluer les progrès réalisés dans l'application de l'Accord :

La CMI doit s'acquitter avec diligence de sa responsabilité première, soit examiner et évaluer les progrès accomplis. Il ne s'agit pas ici d'examiner et de commenter. Pour être efficaces et utiles, l'examen et l'évaluation doivent être rigoureux, quantitatifs, mesurables, responsables, pertinents, fondés sur l'expérience pratique et comporter une valeur ajoutée. Essentiellement, la CMI doit s'acquitter de son rôle et de ses responsabilités tout comme le U.S. Government Accountability Office s'acquitte de son rôle et de ses responsabilités.

Des commentaires ont également été formulés sur l'opportunité d'accroître le rôle de la Commission dans la mise en œuvre de l'Accord. « Ainsi, la CMI peut aider les Parties au chapitre des PA et des plans d'aménagement panlacustre (cibles de retrait, pratiques optimales de gestion, techniques d'assainissement des sédiments, méthodes de restauration de l'habitat, évaluation des avantages, etc.) et de l'évaluation des progrès accomplis », a écrit un participant au dialogue Web, qui faisait valoir que l'Accord fait de la Commission un leader légitime dans l'écosystème du bassin des Grands Lacs, un leader dont l'aide et les conseils sont accueillis favorablement par les gouvernements. En conclusion, il jugeait « impératif que la CMI assume avec plus de dynamisme ce rôle important à l'égard des PA et des PAP ».

#### Inaction et imprévoyance

Pour tenter d'expliquer les échecs ou les lacunes, de nombreuses personnes ont montré du doigt les responsables de la mise en œuvre de l'Accord, et non l'Accord lui-même. « Dans l'ensemble, le libellé actuel de l'Accord nous dit clairement ce que nous devons faire », a déclaré un participant. « L'Accord peut être considéré comme un outil, et même si l'outil aide l'artiste à se dépasser, on ne peut blâmer l'outil pour l'échec de l'artiste. »

Selon un membre d'une organisation binationale participant à une étude sur les réalisations des PA, une des conclusions de cette étude était que les gouvernements sont généralement blâmés pour les lacunes : « Déjà, un thème est rapidement apparu : selon les gens, l'application en dents de scie de l'Accord est en grande partie causée par l'incapacité des gouvernements à accorder au processus un soutien constant ».

Cette évaluation est partagée par le porte-parole d'un groupe environnemental : « À mes yeux, l'inaction des gouvernements vis-à-vis des objectifs et des recommandations formulés par la CMI représente un problème majeur, tout comme l'amenuisement de la participation publique au fil du temps ».

Dans une autre partie du bassin, un représentant syndical tenait des propos similaires : « Essentiellement, l'Accord demeure un extraordinaire outil. Cependant, ce qui manque, c'est un engagement des gouvernements canadien et américain à œuvrer sérieusement pour appliquer l'Accord ».

Pour illustrer ce qu'ils considèrent comme un affaiblissement de l'engagement gouvernemental envers les objectifs de rejet nul et d'élimination virtuelle des substances toxiques persistantes prévus à l'Accord<sup>3</sup>, de nombreux participants ont cité diverses décisions gouvernementales prises à tous les niveaux :

Tout récemment, nous apprenions qu'une de nos papetières s'était vu accorder un permis pour rehausser de 10 000 livres ses émissions de phosphore et ses rejets de mercure. Et c'est autorisé! C'est clairement une dégradation de l'environnement. Nous allons dans la mauvaise direction avec certains de ces permis, et il faut y mettre fin.

L'objectif de rejet nul n'est pas respecté. En plus, il n'y a pas de mesure d'exécution.

Nous devons renforcer et remettre en évidence l'objectif de rejet nul ou de quasi-élimination des toxiques [persistants] dans les Grands Lacs.

À tout le moins dans le cas des États-Unis, la situation se détériore. Selon un reportage diffusé en 2003 par l'Associated Press, les trois quarts des 6 500 plus grandes usines industrielles et centrales de traitement des eaux usées du pays enfreignaient sans grande vergogne les conditions de leur permis. Le résultat pour les Grands Lacs, selon les agences d'État et fédérales, est une hausse de six ans dans la pollution toxique des eaux.

Bien que le Congrès ait demandé en 1990 l'établissement d'une stratégie de réduction du mercure, rien n'est en vue. Le mercure [...] empoisonne aussi bien les Grands Lacs que les lacs intérieurs du Michigan, où des avis de non-consommation du poisson sont en vigueur un peu partout.

J'aimerais vous encourager instamment à continuer de promouvoir les objectifs de rejet nul, et à passer en revue les anciennes stratégies, aussi bien pour en cerner les éléments efficaces pour aujourd'hui et pour demain que pour en détecter les aspects inefficaces ou à revitaliser, ou encore quelles nou-

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Aux termes de l'Article II de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, les gouvernements ont comme politique « d'interdire les rejets de substances toxiques en quantités reconnues toxiques et de tâcher d'éliminer les rejets de toutes les substances toxiques persistantes ». L'Annexe 12 précise que « Le but ultime consiste à arrêter complètement l'apport de substances toxiques persistantes.

velles stratégies s'imposent. L'objectif de rejet nul ne peut d'aucune façon être affaibli.

Le directeur général d'un grand organisme environnemental régional, reprenant un thème soulevé par de nombreux participants, a déclaré que l'Accord doit servir à prévenir les problèmes futurs, et non simplement à régler les problèmes déjà existants. « Par exemple, nous savions bien avant son arrivée que la moule zébrée était sur le point de pénétrer dans les Grands Lacs. Nous aurions pu et nous aurions dû stopper cette menace, qui, nous le savons, coûte aujourd'hui des centaines de millions de dollars au trésor public. »

En fait, la présence des espèces envahissantes était l'exemple le plus fréquemment cité pour illustrer l'impuissance de l'Accord à prévoir et à contrer les menaces :

L'intégrité biologique de l'écosystème du bassin des Grands Lacs est menacée par l'action « terroriste » des espèces envahissantes que devait contrer l'Accord, et toutes les administrations sont responsables. On aurait dû empêcher les navires internationaux dont les eaux de lest renfermaient des espèces envahissantes de pénétrer dans le réseau des Grands Lacs en les obligeant de décharger leur cargaison dans un port de mer. L'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs ne renferme aucune mesure réglementaire proactive que l'on pourrait utiliser pour prévenir les invasions futures.

C'est en 1987 qu'on a documenté pour la première fois la présence de la moule zébrée dans les Grands Lacs, et pourtant nous en sommes encore à nous demander comment prévenir globalement les invasions futures.

En général, c'est aux gouvernements, spécialement aux deux gouvernements fédéraux, qu'on impute la responsabilité des échecs de l'Accord. Cependant, de nombreuses personnes mettent également en cause les autres ordres de gouvernement.

Selon une opinion répandue, l'insuffisance des progrès est partiellement attribuable à l'absence, dans l'Accord, de clauses de redevabilité (échéanciers, jalons, dates butoirs, responsabilités et autres outils de mesure du rendement) : « L'Accord offre d'immenses possibilités comme modèle ou référence pour la protection à long terme et la restauration de cette ressource essentielle, fragile et irremplaçable », a écrit un participant au dialogue Web. « Mais il ne remplira

ses promesses que s'il prévoit des mécanismes renforcés de responsabilisation et d'exécution, qui aideront à faire avancer son application malgré les changements dans les pouvoirs publics et les fluctuations de la volonté politique et populaire. »

Ce point de vue était largement partagé. « D'abord, l'Accord peut et devrait comprendre des objectifs et des calendriers très précis, et il devrait énoncer clairement à quelle entité il incombe de mettre en application ses divers éléments », a fait remarquer un autre participant au dialogue Web. « Ainsi, la CMI pourrait mesurer plus précisément les progrès que font les États-Unis et le Canada et les tenir comptables de la mise en oeuvre. » On a recommandé l'ajout de plusieurs dispositions dans un Accord révisé, notamment en ce qui touche les règles d'exécution, les mécanismes permettant de poursuivre les gouvernements fédéraux, ainsi que le respect d'une plus grande transparence vis-à-vis du public et une meilleure participation de ce dernier. On proposait également la fixation d'échéances pour l'élimination de la pollution municipale et industrielle, à l'Article VI de l'Accord.

#### **Autres suggestions**

D'autres propositions ont été avancées, souvent par des experts techniques, pour améliorer l'efficacité de l'Accord. Ainsi, le chef d'un service d'eau municipal a suggéré que, dans la modification ou la révision de l'Accord, on y intègre l'approche HACCP (analyse des risques et maîtrise des points critiques) déjà adoptée par l'industrie alimentaire et pharmaceutique. « Cette approche permet de gérer les risques biologiques, physiques et chimiques, et d'en cerner les incidences environnementales, sanitaires et esthétiques », a-t-il souligné.

Une autre suggestion a été formulée par une personne qui, évoquant les « règlements compatibles » mentionnés à l'Article I(e) de l'Accord<sup>4</sup>, a déclaré qu'il s'agissait là d'un principe qu'il faudrait appliquer aux autres accords et règlements environnementaux pertinents : « Pour garantir que des approches cohérentes et compatibles à la protection de l'environnement sont appliquées partout dans le bassin, le GLNPO (Great Lakes National Program Office, qui relève

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> L'Article I(e) de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs est ainsi rédigé : « « règlements compatibles » désigne les règlements non moins restrictifs que les principes acceptés dans le présent Accord ».

de l'EPA américaine) devrait certifier que tous les articles de la *Water Resources Development Act* concernant les Grands Lacs sont conformes à l'Annexe 2 de l'Accord<sup>5</sup> et au principe des règlements compatibles en vertu de la *Coastal Zone Management Act* ».

La mise à jour de la liste des secteurs préoccupants a été également proposée par certains participants, d'après qui la rigidité excessive de l'Accord complique le financement des autres secteurs méritant une intervention. Par exemple :

J'aimerais qu'à l'avenir, l'Accord soit suffisamment souple pour qu'il permette non seulement de considérer les sujets d'inquiétude et de fixer des objectifs, mais également de prendre en compte la possible fluctuation de l'état des secteurs préoccupants. On pourrait ainsi éviter les situations où, après avoir canalisé des fonds vers un secteur préoccupant que l'on finit par bonifier, on voit apparaître non loin de là un nouveau secteur préoccupant qu'il est impossible de traiter par l'entremise de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

<sup>5</sup> L'Annexe 2 de l'Accord contient la définition des plans d'assainissement et des plans d'aménagement panlacustre.



#### Portée

On a demandé aux participants si, à leur avis, l'Accord touchait tous les sujets pertinents. À cette fin, trois questions ont été posées :

- L'objet et le champ d'application de l'Accord conviennent-ils aux années 2006 et suivantes? Dans la négative, comment devraient-ils être élargis ou limités dans un accord révisé?
- Des parties de l'Accord sont-elles périmées? Si oui, quelles sont-elles, et faudrait-il les réviser ou les éliminer?
- L'Accord tient-il compte de tous les enjeux importants?
   Dans la négative, lesquels oublie-t-il, et parmi ceux-là, quels sont les deux ou trois plus importants?

#### Délimitation de l'enjeu

Un expert, haut fonctionnaire à la retraite, a rappelé que l'Accord avait pour objet « de rétablir et de conserver l'intégrité chimique, physique et biologique de l'eau de l'écosystème du bassin des Grands Lacs » (Article II), et il a délimité ainsi la question de la portée de l'Accord :

Bien que ce ne soit pas là une « vision » officielle de l'avenir de la ressource, il faudrait s'en souvenir [de l'objet de l'Accord] dans nos activités quotidiennes. Après coup, on pourrait penser que cette démarche est un peu trop étroite et cloisonnée [...]. Le temps est peut-être venu de formuler une meilleure vision pour l'avenir. Devrions-nous considérer l'ensemble de l'écosystème et non seulement la qualité de l'eau? Devrions-nous prendre en compte également le fleuve Saint-Laurent? Peut-être devrions-nous prendre en considération les aspects sociaux et économiques associés à la ressource. La version initiale de l'Accord nous a bien servis pendant les vingt premières années, mais il faut maintenant aller de l'avant.

Les participants étaient très divisés sur l'opportunité d'élargir la portée de l'Accord. On remarquait trois écoles de pensée : 1) les personnes qui ne souhaitent pas un élargissement de l'Accord mais plutôt une application plus intense de l'Accord existant; 2) les personnes qui semblent favoriser un élargissement, mais avec une certaine hésitation; 3) les personnes qui

sont fortement favorables à un élargissement. Le deuxième et le troisième camp comptaient un plus grand nombre d'adeptes que le premier, et de loin.

Comme l'a souligné un groupe environnemental binational : « Le champ d'examen ne doit pas être assez vaste pour qu'on puisse envisager de mettre l'Accord de côté, ou encore de le réviser ou de le renégocier de fond en comble. Mais l'opération devrait également être perçue comme davantage qu'un simple exercice de fignolage ». Cette organisation souhaite également que l'Accord conserve la même orientation :

Il doit demeurer l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs. On ne doit pas le transformer en un accord de « durabilité » ou à quelque autre vocation qui viserait à résoudre tous les problèmes touchant le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Le point de mire de l'Accord doit demeurer la qualité de l'eau. Avec les connaissances acquises au cours des dernières décennies, nous jugerons peut-être nécessaire d'ajouter de nouveaux thèmes à l'Accord (probablement au moyen d'annexes), pour contrer plus efficacement les problèmes de qualité de l'eau. On pense ici aux effets des changements climatiques, à l'aménagement urbain, aux espèces envahissantes, etc. Mais ces enjeux doivent toujours être envisagés sous l'angle des effets sur la qualité de l'eau.

Un fonctionnaire scientifique à la retraite, actif depuis de nombreuses années dans le bassin, a expliqué pourquoi il s'opposait à un élargissement de la portée de l'Accord (un point de vue partagé par de nombreux autres intervenants):

Les gouvernements ne sont jamais parvenus à trouver des fonds suffisants pour rétablir la qualité de l'eau dans les Grands Lacs; dans ces conditions, comment penser qu'ils puissent s'occuper de l'écosystème ou du bassin? Si nous ne prenons pas garde, nous allons nous retrouver avec un Accord dont le mandat sera tellement vaste qu'il n'aura plus aucun sens, un Accord qui, en substance, ne servira plus qu'à nous donner bonne conscience. Compte tenu des ressources humaines, de la science, des connaissances et de la volonté politique telles

qu'elles sont, nous ne pourrons rien espérer de mieux que de vaines discussions. Je ne pense pas que ce soit ce que souhaitent les citoyens vivant dans le bassin. Ce n'est pas non plus, à mon sens, ce que l'on entend par une gestion responsable.

D'autres participants, sans être purement et simplement opposés à l'élargissement de l'Accord, lui accordaient un appui hésitant — à la condition que cet élargissement ne soit pas excessif. Un membre d'un groupe environnemental binational a bien illustré ce point de vue :

Précisément sur la question de savoir si et comment l'Accord devrait être revu, le milieu des ONG est actuellement en discussion sur la façon dont nous vous ferons connaître plus en détail notre point de vue. Unanimement, nous affirmons que « Oui, l'Accord doit demeurer une force vitale et essentielle dans la région, il doit être revigoré et revitalisé ». Mais on craint qu'un examen trop vaste affaiblisse l'Accord, ou bien que des jalons et des échéances ne soient pas respectés, ou encore que les opérations de révision et de renégociation s'éternisent. Mais on craint également qu'en raison du grand nombre de problèmes émergents, comme celui des espèces envahissantes, on ne puisse tout simplement pas circonscrire l'Accord à son champ d'action initial.

Un autre groupe a présenté ainsi son point de vue :

Par le passé, notre organisation était contre la modification de l'Accord. [...] Aujourd'hui, nous n'y sommes pas fortement opposés, et je pense qu'il y a de nombreuses bonnes raisons de le faire. Nous pourrions profiter de cette occasion pour revigorer la CMI et en accroître la visibilité et le rôle, tant au niveau régional que dans la mise en œuvre de l'Accord, en tant qu'élément important du tissu institutionnel. Il nous faut protéger et rétablir les Grands Lacs.

Lors d'une séance publique, le maire local prônait un élargissement de la portée de l'Accord : « L'Accord devrait procéder d'une approche écosystémique intégrale, et ne pas se limiter à la qualité de l'eau. Les enjeux tels que les espèces envahissantes, les niveaux d'eau et les dérivations d'eau revêtent une grande importance pour l'intégrité future de la ressource, et devraient être reconnus dans l'Accord ».

Le coordonnateur régional d'un groupe environnemental binational était également favorable à un élargissement de l'Accord, en soulignant qu'en plus de certains problèmes persistants, de nouveaux sont apparus, dont les espèces envahissantes, les changements climatiques et l'aménagement urbain : « Nous avons atteint un point où il faut considérer l'intégration de tous ces enjeux dans l'Accord ».

Ce point de vue ralliait beaucoup d'autres personnes, aussi bien des écologistes que de simples citoyens :

L'examen de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs est l'occasion idéale d'actualiser la liste des problèmes devant être pris en compte dans la gestion du bassin des Grands Lacs.

L'Accord couvre-t-il tous les points pertinents? À notre avis, non.

Il y a lieu de revitaliser l'Accord, puisque ce dernier peut et doit refléter : notre degré de compréhension scientifique des problèmes de qualité de l'eau; les zones d'ombre de cette nouvelle compréhension; les fruits de l'expérience que nous avons accumulée au sujet des Grands Lacs depuis un siècle.

La liste des points additionnels que l'on propose d'inclure à l'Accord est relativement longue; elle est bien résumée dans l'intervention ci-dessous, faite par un directeur de comté :

[Nous recommandons] que dans toute mise à jour de l'Accord : on reconnaisse la grave menace résultant de la pollution biologique causée par les espèces envahissantes; on adopte une position beaucoup plus ferme sur la répression des espèces envahissantes déjà introduites et sur la prévention de l'arrivée de nouvelles espèces; on accorde une plus grande attention aux processus survenant près des rives et qui causent des problèmes permanents d'eutrophisation et de prolifération algale; on élabore une quelconque méthode pour contrer le transport de contaminants atmosphériques provenant de l'extérieur du bassin des Grands Lacs; on reconnaisse la difficulté, pour les instances locales, de répondre aux attentes placées au niveau local quant à l'atténuation de cette contamination; on continue d'appuyer solidement les mesures d'assainissement prises aussi bien dans les secteurs préoccupants que dans les lacs eux-mêmes; on insiste davantage, dans le libellé de l'Accord, sur l'effet exercé par les bassins versants qui alimentent les lacs.

Cependant, d'autres intervenants craignaient que le processus d'examen ne se solde par un élargissement excessif de l'Accord : « Je crois qu'il faut certains critères pour décider ce que devrait être le champ d'application de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs », a écrit un participant au dialogue Web. « L'Accord ne peut répondre à tous les besoins. » L'Accord étant basé sur le Traité des eaux limitrophes, cet intervenant proposait d'inclure les critères suivants : échelle (dimension transfrontalière, nature non locale); préjudice (possibilité de préjudices à la santé et aux biens); qualité de l'eau (polluants de l'eau) :

« [La] législation habilitante est ciblée sur l'eau, sur la pollution et sur le préjudice, que cela nous plaise ou non. L'avantage, c'est que toute révision du libellé [de l'Accord] doit respecter les pouvoirs constitutionnels des gouvernements et leur capacité de mettre en œuvre et d'appliquer l'Accord. Le fait de rédiger l'Accord en termes vagues et ambitieux prévoyant la prise de mesures qui ne relèvent pas des gouvernements fédéraux aurait pour conséquence de lui ôter toute influence. Si l'Accord est rédigé en des termes auxquels les gouvernements ne peuvent donner suite, alors l'Accord échouera. »

Cet appel à la prudence visait explicitement les propositions ayant pour but d'intensifier l'approche écosystémique de l'Accord :

Le concept d'écosystème est déjà présent dans l'Accord. En le rebaptisant « Accord sur la gestion de l'écosystème des Grands Lacs », on emploierait un langage intrinsèquement imprécis. [...] Les gens savent bien ce que c'est que l'eau, mais peu comprennent aussi clairement ce qu'est un écosystème. Les gouvernements ont une claire responsabilité à l'égard des eaux transfrontalières, mais certainement pas à l'égard de l'écosystème, qui englobe essentiellement tout. On peut envisager d'un même œil critique l'idéal d'un accord de durabilité. Encore une fois, c'est un autre terme à la mode, à la fois vague et ambitieux, qui suscite beaucoup de discussions et de débats. On ne s'entend pas sur la signification de durabilité. Les gouvernements n'ont pas compétence sur la durabilité des Grands Lacs. Les questions de compétence sont byzantines, tout comme les disjonctions de politiques qui heurtent toute notion de durabilité.

#### Les espèces envahissantes aquatiques

Le problème des espèces envahissantes aquatiques suscite de grandes inquiétudes. C'est ce thème dont l'ajout est le plus souvent proposé par les personnes favorables à un élargissement de la portée de l'Accord :

Une des principales raisons d'inclure les espèces envahissantes aquatiques dans l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs est la menace qu'elles représentent pour la biodiversité.

Les espèces non indigènes représentent une grave menace pour la biodiversité et l'intégrité écologique, et il faut prendre toutes les mesures possibles pour stopper l'introduction de nouvelles espèces ou, à tout le moins, réduire le rythme d'introduction, qui est d'environ une espèce tous les sept à huit mois. Pour l'instant, très peu de mesures sont prises pour protéger notre système contre les espèces exotiques. Il faut que ça change.

À mon avis, les espèces envahissantes aquatiques comprennent un vaste éventail de groupes taxinomiques (moule, myriophylle en épi, cladocère épineux) et l'Accord devrait traiter de la prévention et des mesures de lutte. Maints services publics dépensent des « millions de dollars » pour éliminer les moules zébrées et les moules quaggas qui obstruent les prises d'eau. De même, les herbiers de myriophylles en épi obstruent les voies d'eau destinées aux loisirs et doivent être éliminés par des moyens mécaniques ou chimiques.

Cependant, on observait une certaine dissension. Ainsi, un participant au dialogue Web soutenait fermement que l'Accord ne représente pas le mécanisme adéquat pour aborder ce problème. « Il semble que la plupart des dommages dus à l'introduction accidentelle d'espèces exotiques aient nui aux ressources halieutiques. » Il poursuivait ainsi :

La Convention sur les pêcheries des Grands Lacs est un instrument bilatéral bien établi auquel on pourrait recourir pour éliminer les menaces qui pèsent sur les pêches. La protection des ressources halieutiques contre l'introduction d'espèces exotiques pourrait être confiée entièrement à la Commission des pêcheries des Grands Lacs. C'est dans ce contexte que doit être abordée la question de la biodiversité, et non pas dans la restructuration de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

Un autre participant, qui travaille dans le transport maritime, souligne avoir lu qu'uniquement durant la dernière année, 20 000 nouvelles espèces animales avaient été découvertes sur notre planète : « Si les chercheurs trouvent une nouvelle espèce tous les huit mois dans les Grands Lacs, ce n'est peutêtre pas parce que de nouvelles espèces sont continuellement introduites, mais bien parce que les chercheurs les traquent avec plus de diligence que jamais, et qu'ils découvrent des espèces qui sont peut-être ici depuis longtemps ».

L'immense majorité des intervenants étaient cependant d'avis que la question des espèces envahissantes devait faire l'objet d'une annexe distincte. Beaucoup ont également fait valoir que l'accord devait englober les espèces envahissantes terrestres, et non seulement les espèces aquatiques. Comme l'a signalé un expert de la Garde côtière : « Si l'on souhaite intégrer les espèces envahissantes aquatiques à l'Accord, il faut prendre en compte tous les vecteurs et toutes les voies d'introduction [et pas seulement les eaux de lest] : (aquaculture, industrie des animaux familiers, etc.) ».

Pour contrer le problème des espèces envahissantes aquatiques, on a souvent proposé l'adoption de mesures touchant les navires océaniques qui se rendent dans les Grands Lacs, étant donné le lien qui existe entre le rejet d'eaux de lest et l'introduction d'espèces exotiques. Les idées étaient diversifiées, allant d'un resserrement de la réglementation jusqu'à l'adoption de technologies antipollution, en passant par l'utilisation des forces du marché pour changer les pratiques de transport maritime :

Les espèces envahissantes continuent à poser un problème [...] qu'on pourrait réduire grâce au remplacement des eaux de lest avant l'entrée des navires dans le bassin des Grands Lacs. [...] L'Accord devrait exiger des gouvernements fédéraux qu'ils adoptent des lois imposant la conformité et qu'ils prennent des mesures pour faire appliquer ces lois.

Dans l'examen de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, je vous demande instamment d'étudier soigneusement [...] ce qu'on peut faire pour prévenir l'introduction de nouvelles espèces envahissantes. [...] Nous devons très sérieusement envisager l'adoption de nouvelles mesures de contrôle du transport maritime. Ces mesures pourraient comprendre le traitement des eaux de lest. Cependant, elles ne toucheraient pas le problème des salissures de coques, qui peuvent constituer un autre mode d'introduction pour

les espèces envahissantes. Un certain nombre de mesures peuvent être prises [comme imposer des amendes pour le rejet d'eaux de lest].

Pour la majorité des entreprises, le transport maritime sur les lacs ne présente qu'un avantage très, très marginal. Ainsi, si l'on rendait l'industrie responsable de tous les préjudices causés par ces espèces envahissantes, le simple jeu des forces du marché pourrait en grande partie mettre fin à l'arrivée de cargos océaniques dans les lacs. Si on mettait l'industrie à l'amende pour pollution biologique, il y a de fortes chances qu'une bonne part de ce transport maritime prendrait fin.

Un expert en marketing et en transport s'interroge sur l'opportunité de continuer à accueillir des bateaux océaniques dans les Grands Lacs : « Est-ce que les avantages en compensent les coûts? », a-t-il demandé, en ajoutant que le transport océanique compte pour moins de 7 % du tonnage annuel total déplacé sur les Grands Lacs, et fait économiser à peine 55 millions de dollars par année aux fabricants, détaillants, etc. des États-Unis et du Canada.

D'autres intervenants ont remis en question l'exhaustivité de cette évaluation économique du transport océanique sur les Grands Lacs. Comme l'a souligné un autre expert en transport dans le dialogue Web:

Je suggérerais avec prudence une étude de la faisabilité réelle et je l'étudierais dans le contexte d'autres modes de transport. À l'heure actuelle, le train (tant aux États-Unis qu'au Canada) est déjà utilisé à pleine capacité dans ce corridor, et même si les compagnies ferroviaires étaient prêtes à transporter les marchandises, elles refileraient aux gouvernements le coût d'amélioration des infrastructures nécessaires — qui s'élèverait à beaucoup plus que 55 millions de dollars. Le camionnage est déjà surutilisé. Les marchandises transportées sont surtout de l'acier, qui est destiné aux aciéries autour des Grands Lacs, dont deux seulement sur seize ne sont pas en difficulté financière. Les marchandises au départ sont surtout des céréales, que l'on transporte à un rythme accru [sur les Grands Lacs] en raison des problèmes causés par l'ouragan.

D'autres participants ont exprimé des réserves sur la prise de mesures qui pourraient avoir des conséquences imprévues sur le commerce et l'économie. On a souligné que la lamproie de mer — la première espèce exotique que l'on sait avoir envahi les Grands Lacs — a été observée dans les années 1830 dans le lac Ontario, à peu près à l'époque où le canal Érié a relié pour la première fois le lac Érié à la rivière Hudson, et où le canal Welland et l'ouvrage de dérivation du lac Michigan à Chicago ont ouvert aux espèces envahissantes d'autres avenues potentielles vers les Grands Lacs. Tout cela, bien avant l'inauguration de la Voie maritime du Saint-Laurent en 1959 :

« Ce que je veux dire, c'est que le problème a commencé il y a longtemps. [...] Fermer [maintenant] le canal Welland n'éradiquerait ni la moule zébrée, ni le cladocère épineux, ni le gobie à taches noires, et n'aurait aucune autre utilité. À mes yeux, le péril environnemental auquel on s'est exposé en ouvrant les Grands Lacs aux navires commerciaux qui sillonnent les voies navigables du reste de la planète est déjà un irrévocable fait accompli. En rétrospective, la décision de construire la Voie maritime du Saint-Laurent et, avant cela, les autres canaux, peut fort bien avoir été malavisée sur le plan écologique, mais leur fermeture aujourd'hui serait économiquement peu judicieuse et probablement sans intérêt environnemental. [...] On peut difficilement évaluer les coûts et les avantages de la fermeture des Grands Lacs au transport maritime étranger sans aborder la question plus globale de savoir si le commerce international en soi est avantageux ou préjudiciable.

#### Ajout du fleuve Saint-Laurent

Au Québec, comme il fallait s'y attendre, on a demandé d'inclure dans l'Accord la portion du Saint-Laurent située en aval de la frontière internationale à Cornwall (Ontario) et à Massena (New York). Même à Québec, à 500 kilomètres des Grands Lacs, on estime que la région fait partie intégrante du réseau élargi des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. Ainsi que l'a souligné un édile municipal : « Ces deux entités (les Grands Lacs et le Saint-Laurent) constituent en fait un seul et même écosystème, une seule et même entité écologique, un tout indivisible. Ils doivent donc être traités ensemble, selon nous ».

L'adoption d'une perspective écosystémique constituait la principale raison motivant l'inclusion du fleuve Saint-Laurent, qui était tout autant recommandée par des intervenants de l'extérieur du Québec, y compris de divers secteurs des États-Unis :

Il faudrait réviser l'Accord pour qu'il englobe les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent, selon une totale approche écosystémique. Ces deux voies d'eau interdépendantes ne peuvent aucunement être séparées. La qualité et de l'abondance de l'eau du Saint-Laurent dépendent de la qualité et l'abondance de l'eau des Grands Lacs. Les problèmes et les solutions doivent être envisagés pour l'ensemble du réseau.

Pour assurer l'adoption d'une approche écosystémique, nous devons considérer non pas seulement le bassin des Grands Lacs mais aussi l'écosystème du fleuve Saint-Laurent, déterminer s'il y a lieu d'élargir la portée de l'Accord vers l'aval, et évaluer les périls émergents pour le bassin, comme la pollution atmosphérique et le réchauffement planétaire.

En plus d'une perspective écosystémique, on a avancé des arguments pragmatiques reposant exclusivement sur la problématique de la qualité de l'eau : « Selon certaines études, les Grands Lacs sont à blâmer pour 33 à 40 % des polluants qui sont présents dans le fleuve Saint-Laurent », a indiqué un participant qui comparait le fleuve à un canal d'évacuation des Grands Lacs. « Pour cette raison, toute action ou inaction dans les Grands Lacs se répercute sur le fleuve. » Ces commentaires ont trouvé un écho chez de nombreux autres participants :

L'Accord doit transcender les anciennes frontières. À titre d'exemple, les contaminants persistants qui ont été introduits dans le bassin versant du lac Supérieur près de Duluth ou de Thunder Bay transiteront dans les différents lacs, se déverseront dans le fleuve Saint-Laurent, traverseront l'ancienne frontière de l'Accord près de Massena et Cornwall et aboutiront dans l'estuaire du Saint-Laurent et le golfe Saint-Laurent. C'est la même chose pour les nutriments qui causent l'eutrophisation du Saint-Laurent. [...] Tout ce qu'on fait dans les Grands Lacs perturbe le fonctionnement des eaux en aval. Par conséquent, il faudrait inclure dans l'Accord (d'une façon ou d'une autre) ces eaux en aval.

Tous les jours, des milliers de personnes [dans notre région] boivent de l'eau qui provient du Saint-Laurent. De plus, beaucoup demandent d'avoir accès à des plages où la baignade est sûre. Tout cela met en lumière la nécessité d'améliorer la qualité de l'eau des Grands Lacs, spécialement par une révision de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs conclu par le Canada et les États-Unis.

Les espèces envahissantes ont été citées comme un exemple de la nécessité de mieux intégrer la gestion des bassins des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent : « Les espèces envahissantes, introduites accidentellement ou délibérément, nuisent également à la vie aquatique du Saint-Laurent et des Grands Lacs. [...] Bon nombre de ces espèces migrent vers le Québec, tandis que d'autres espèces, introduites dans le Saint-Laurent, remontent vers les Grands Lacs ».

Le directeur de la programmation d'un groupe environnemental régional du Québec souhaiterait que la CMI œuvre au rapprochement des groupes des deux secteurs : « On aimerait beaucoup que, par exemple, les secteurs préoccupants, les aires d'aménagement panlacustre, les plans d'assainissement, les comités ZIP (zones d'intervention prioritaire) au Québec, les *conservation authorities*, ce soit tous des entités pour lesquelles vous auriez une capacité de réseauter ça, pour nous permettre d'échanger, qu'il y ait une meilleure intégration amont-aval des forces du milieu ».

#### Autres thèmes proposés

Une organisation environnementale a préparé un examen détaillé des enjeux et cerné trois priorités : ajout d'une annexe sur les produits pharmaceutiques et les perturbateurs du système endocrinien (voir ci-dessous la discussion sur les problèmes chimiques en émergence); ajout d'une annexe sur la problématique des sels de voirie (voir ci-dessous); ajout d'un mécanisme de pétition publique sur l'efficacité et la mise en œuvre de l'Accord.

#### Problèmes chimiques en émergence

Les produits pharmaceutiques et les substances perturbatrices du système endocrinien ont soulevé de nombreux commentaires, spécialement dans le dialogue Web. Certains intervenants ont suggéré qu'on y consacre une nouvelle annexe : « Mais pourquoi la limiter exclusivement aux produits pharmaceutiques? Il y a une foule de produits chimiques qui pénètrent dans les Grands Lacs par nos réseaux d'égouts municipaux ». On a également proposé d'inclure des clauses portant sur les nouvelles substances chimiques :

L'Accord doit aborder d'une façon préventive les périls chimiques en émergence dans les Grands Lacs. Le besoin est urgent, puisqu'il a déjà été démontré que certaines nouvelles substances chimiques sont néfastes pour la faune, et nous ignorons encore beaucoup de choses sur les effets synergiques, cumulatifs ou interactifs des contaminants hérités et émergents. Les produits ignifugeants fabriqués en grandes quantités, comme le décabromodiphényléther et les ignifuges halogénés, les composés perfluorés, certains produits pharmaceutiques et les produits d'hygiène personnelle sont quelques exemples des contaminants relativement nouveaux et connus et des périls chimiques qui menacent la qualité de l'eau des Grands Lacs.

Il existe de très nombreuses nouvelles substances chimiques préoccupantes pour lesquelles il n'existe même pas d'essais environnementaux courants et réguliers. Ces substances doivent être examinées dans le cadre d'un processus. Considérant le grand nombre de substances chimiques qui sont continuellement produites et créées, nous demandons l'établissement, à long terme, d'un processus permettant de traiter les nouvelles substances chimiques synthétiques qui soulèvent des inquiétudes, et l'inscription de ce processus à l'Accord révisé.

On a proposé diverses stratégies pour faire face aux périls chimiques en émergence, notamment mettre à jour la partie de l'Annexe 2 concernant les obstacles aux utilisations bénéfiques en remplaçant les problèmes jugés moins importants [comme les problèmes de goût et d'odeur dans l'eau potable] par « des problèmes plus cruciaux, comme les produits chimiques qui perturbent le système endocrinien et les autres contaminants qui soulèvent de plus en plus de questions ». D'autres initiatives ont été proposées, par exemple des programmes de reprise et d'élimination des produits pharmaceutiques, une amélioration du traitement des eaux usées domestiques et de la gestion des biosolides, un meilleur traitement et une meilleure gestion des déchets d'élevage, et la réglementation de certains contaminants.

#### Principe de prudence

Le principe de prudence<sup>6</sup> a été largement soutenu comme principe opérationnel de l'Accord : « S'il y a un élément

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> On trouve une définition populaire du principe de prudence dans une déclaration consensuelle résultant d'une conférence organisée en janvier 1998 par diverses parties, dont le Science and Environmental Health Network, à Racine, au Wisconsin : « Lorsqu'une activité menace de causer un préjudice à la santé humaine ou à l'environnement, il faut prendre des mesures de prudence même si l'on n'a pu établir avec une pleine certitude scientifique des relations de causalité. Dans ce contexte, le fardeau de la preuve devrait incomber au promoteur de l'activité plutôt qu'au public ».

qu'il y a lieu d'améliorer », a indiqué un participant, « je pense que ce serait l'incorporation de cette notion [le principe de prudence] à l'Accord; il faudrait appliquer l'intégralité du concept, non pas seulement en ce qui touche les polluants toxiques, mais pour toute la protection des cours d'eau et des bassins versants ». Aux dires d'un autre intervenant : « J'aimerais tout particulièrement inciter la CMI à envisager l'intégration du principe de prudence à l'approche écosystémique, si l'Accord est effectivement ouvert à révision ».

Un juriste (également scientifique) d'une organisation environnementale a indiqué qu'une des façons d'assujettir la gestion des substances toxiques persistantes à une approche de prudence serait d'accroître la collaboration internationale :

« Il n'est ni efficace ni efficient que deux pays semblables mènent des évaluations distinctes, si l'on utilise les mêmes principes scientifiques. Il faut davantage collaborer et coopérer pour évaluer rapidement la liste toujours croissante des risques chimiques qui pèsent sur les écosystèmes tels que les Grands Lacs. En ce qui concerne l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, nous recommandons que les gouvernements mènent des recherches concertées sur les risques chimiques et, à défaut d'évaluations complètes, adoptent une démarche de prudence dans la gestion des substances. [...] Jusqu'à ce qu'une substance ait fait l'objet d'une évaluation complète, les gouvernements devraient adapter l'évaluation faite par une autre instance comparable, par exemple un autre pays de l'OCDE [Organisation de coopération et de développement économiques] ».

D'autres intervenants, sans mentionner explicitement le principe de prudence, ont traité de l'idée qui le sous-tend : « Nous devrions postuler une présomption de culpabilité pour les produits chimiques, et empêcher le rejet de ces substances jusqu'à ce qu'on en comprenne totalement les effets », a déclaré une personne. « Il faudrait analyser toute la gamme des effets possibles de ces produits – sur le système immunitaire, le système reproductif, la cancérogénicité, tous les effets possibles sur la santé -- avant d'en autoriser le déversement dans le bassin ».

#### Cohérence avec les autres accords

Divers participants ont souligné les importants faits nouveaux qui sont survenus, depuis le dernier examen de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, dans les accords environnementaux de portée internationale ou autre.

Le commentaire suivant a été formulé dans le dialogue Web : « À tout le moins, l'Accord doit être révisé pour qu'il renvoie explicitement à la Déclaration de Rio, aux conventions sur la diversité biologique et les changements climatiques, à la Convention de Stockholm sur les POP (polluants organiques persistants), à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance de la CEE-ONU, à la Convention d'Aarhus sur la participation du public, etc., et pour qu'il s'harmonise avec ces textes ».

On estime, par exemple, que l'ajout d'un renvoi à la Convention-cadre sur les changements climatiques faciliterait une lutte aux changements climatiques à la grandeur du bassin. Aux dires d'un autre participant, « À nos yeux, l'analyse entreprise par la Commission mixte internationale doit englober les changements que les changements climatiques entraîneront à terme dans les niveaux et la qualité de l'eau ».

Une autre proposition visant à harmoniser l'Accord avec les autres ententes consistait à y incorporer des principes tels que le principe de prudence, le principe du pollueur-payeur et le principe de la participation publique aux processus décisionnels. Des mécanismes bien concrets ont été conçus pour donner vie à ces principes. Tout cela, a-t-on suggéré, rendrait l'Accord « plus efficace et conforme avec le cours des événements dans le monde ».

Outre les accords internationaux, on a proposé que l'Accord fasse renvoi à d'autres éléments nouveaux et d'autres organisations dont l'influence se fait sentir dans le bassin des Grands Lacs, et soit en conformité avec eux, comme la Commission de coopération environnementale, la Commission des pêcheries des Grands Lacs, la Commission des Grands Lacs et le Council of Great Lakes Governors.

#### Sels de voirie

Deux organisations ont recommandé que l'on ajoute à l'Accord une annexe particulière visant à contrer le problème des sels de voirie. On a cité les conclusions d'une étude quinquennale menée par Environnement Canada et Santé Canada, selon laquelle les sels de voirie nuisent à l'environnement et à la diversité biologique et devraient être considérés comme toxiques au sens de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*. Une fois déversé dans l'eau, le chlorure ne peut être éliminé, seulement dilué. C'est pourquoi il faudrait réduire l'épandage des sels de voirie et recourir à d'autres méthodes et substances pour assurer la sécurité routière. On a proposé que l'annexe comprenne des stratégies visant à passer en revue les meilleures pratiques de gestion, le

contexte réglementaire et les concentrations maximales de chlorures et de sodium, et à établir des mesures de contrôle et de déclaration qui permettront d'uniformiser avec le temps les méthodes adoptées à l'échelle du bassin tout entier.

#### Utilisation du territoire

On a également suggéré d'ajouter à l'Accord des normes précises, qui encourageraient une meilleure planification de l'utilisation des terres. Comme l'a proposé un expert :

Il serait peut-être possible d'intégrer à l'Accord des objectifs précis en faveur des pratiques optimales d'utilisation des terres. Par exemple, le Center for Watershed Protection a montré sans équivoque que des dommages irréversibles sont causés à l'écosystème dans les réseaux fluviaux urbains quand la couverture terrestre est faite à plus de 20 % de surfaces imperméables. Le Centre s'appuie sur des bases scientifiques très solides. Je me demande donc si nous ne pourrions pas inclure dans l'Accord une mention du genre : « Les surfaces imperméables ne peuvent couvrir plus de 20 % de la superficie des terres de tout bassin hydrographique dans le bassin des Grands Lacs ». Les récents travaux du Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs portent à croire que nous pouvons aussi nous montrer explicites quant aux genres d'activité à permettre dans les eaux d'amont et dans les zones de réalimentation des aquifères par rapport à d'autres parties d'un bassin hydrographique.

Selon un conseil de bassin versant, il est essentiel de mieux comprendre la relation qui unit l'urbanisation, les ressources en eau et la qualité de l'environnement :

Il est important de le faire parce que l'urbanisation, en tant que phénomène multifactoriel, semble rapidement excéder la capacité de nos formes institutionnelles de gouvernance à la gérer durablement dans une optique de protection des valeurs écologiques essentielles. Dans le bassin des Grands Lacs, notre avenir écologique et socioéconomique dépend fortement de la façon dont les institutions publiques et privées pourront gérer adéquatement le processus d'urbanisation.

Le conseil a prôné l'application des recommandations formulées par la Commission sur la gestion de l'urbanisation, dans le *Douzième rapport biennal* de la Commission.

#### Émissions de mercure

Lors des réunions publiques et du dialogue Web ainsi que dans les communications écrites, de nombreux intervenants se sont inquiétés des effets sanitaires associés à la consommation de poisson contaminé au mercure. Comme l'a souligné un groupe environnemental : « Dans l'ensemble, les rejets de mercure dans l'environnement ont diminué au cours des dernières années. Même si cela est encourageant, une importante source d'émission est en hausse : les centrales thermiques au charbon ». Plusieurs personnes ont recommandé d'ajouter à l'Accord une annexe qui traiterait explicitement de la pollution par le mercure imputable aux centrales au charbon.

#### Eaux souterraines

Un certain nombre d'intervenants ont souligné que puisque l'Accord vise principalement les eaux de surface des Grands Lacs et de leurs tributaires, la question des eaux souterraines (mentionnées à l'Annexe 16 de l'Accord) est généralement négligée. Ils ont proposé qu'un Accord révisé couvre aussi bien la qualité que la quantité des eaux souterraines. Voici quelques commentaires typiques formulé lors des réunions d'examen de l'Accord : « Les aquifères ont été épuisés et les étangs se sont asséchés »; « Les débits d'eau souterraine sont une source d'inquiétude dans la région du lac Simcoe, en raison de leur lien direct avec le lac »; « Bon nombre de ces aquifères se déversent directement dans les cours d'eau, les lacs et les autres plans d'eau; c'est pourquoi leur contamination finirait également par se répercuter sur les sources d'eau »; « L'exploitation et l'épuisement des aquifères risquent d'altérer la quantité d'eau du lac Michigan, et les changements climatiques ne feront qu'empirer les choses »; « Tout projet de dérivation effectué sous l'égide du processus de l'Annexe 2001 en vue de puiser au lac Michigan pour réapprovisionner les eaux souterraines devrait relever de la Commission ».

#### Contrôle

De nombreux participants ont souligné la nécessité d'un meilleur contrôle (voir la section « Attentes » ci-dessus). L'Accord prévoit un important programme de surveillance et de contrôle, qui repose cependant en bonne partie sur l'information communiquée par les gouvernements. On a recommandé d'actualiser l'Annexe 11 pour habiliter explicitement la Commission à recueillir des données impartiales et encourager la population à participer à un programme de surveillance, de contrôle et de déclaration.

#### Eaux usées

Dans la même veine, un grand nombre d'intervenants ont proposé la prise en compte, par l'Accord, de divers enjeux ou produits : « Je suis renversé que l'Accord énumère plusieurs centaines de produits chimiques jugés dangereux, mais qu'à aucun endroit on ne parle des eaux usées et du fumier ».

Le dirigeant d'un organisme de bassin versant a suggéré que les gouvernements profitent du processus d'examen de l'Accord pour s'engager à investir suffisamment dans le traitement des eaux usées :

Par conséquent, nous prions instamment les gouvernements de réorienter leurs efforts vers la lutte contre la pollution des Grands Lacs causée par les sources municipales, en ciblant tout particulièrement, dans un Accord renouvelé, le problème des débordements d'égouts unitaires et pluviaux. Il est clair qu'il faut faire un gros effort financier pour combler le fossé toujours plus important en matière d'investissement dans les infrastructures de traitement des eaux usées, et accélérer le règlement des problèmes de pollution qui touchent de longue date les régions urbaines du bassin, plus particulièrement dans les secteurs préoccupants.

Une organisation environnementale a également recommandé d'abaisser encore davantage les charges de phosphore et d'établir des mesures pour réduire l'apport de nitrates (dépôt atmosphérique et ruissellement subséquent) imputable notamment aux émissions d'oxydes nitreux des sources de combustion d'énergies fossiles.

#### Lac Simcoe

Un député fédéral canadien a demandé que la Commission recommande la désignation du lac Simcoe comme secteur préoccupant : « Je vous demande aujourd'hui d'exercer cette compétence et de reconnaître les besoins environnementaux critiques d'un des plus vastes plans d'eau du bassin des Grands Lacs, un plan d'eau qui est intégralement relié aux eaux limitrophes que représentent les Grands Lacs, à savoir le lac Simcoe [...]. Le lac Simcoe subit les effets provenant des autres régions du bassin des Grands Lacs, et l'état de ses eaux se répercute à son tour en aval sur les Grands Lacs et la Voie maritime du Saint-Laurent ».

#### Approche par bassin versant

On a souvent mentionné la nécessité d'intégrer les plans de gestion des bassins versants locaux à l'Accord. Dans le cadre du dialogue Web, un représentant de comté a déclaré qu'il existait dans son comté onze plans de gestion de sous-bassins versants : « Bien que ces sous-bassins se trouvent tous dans le bassin des Grands Lacs, les plans à leur égard ont été élaborés indépendamment des questions et des initiatives touchant ce dernier. L'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, les programmes visant les Grands Lacs et les initiatives régionales ne sont pas adaptés à une échelle locale, c'est-à-dire l'échelle à laquelle les plans d'aménagement des bassins hydrographiques sont rédigés. [...] Il me semble que l'Accord devrait reconnaître ces plans d'aménagement des bassins hydrographiques et le processus de planification connexe ».

D'autres participants ont fait des remarques similaires :

J'aimerais que l'Accord révisé exige plus explicitement l'élaboration et l'application de plans de gestion des bassins versants. En outre, ces plans doivent prévoir une détermination claire des grands enjeux écologiques à aborder dans le bassin versant, exposer les mesures à prendre pour atténuer les problèmes et proposer un échéancier pour toute mesure de mise en œuvre.

Les responsables des mécanismes locaux n'ont pas les ressources scientifiques nécessaires pour déterminer ce qu'il faut faire. Ils n'ont pas non plus les moyens d'embaucher des spécialistes. Ils ont besoin de points de référence raisonnables et d'un soutien technique sur lequel ils peuvent s'appuyer. L'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs devrait appuyer la prestation d'un tel soutien technique aux processus locaux.

#### Régimes hydrologiques naturels

La fourchette naturelle de variation dans les niveaux des lacs et les débits des tributaires constituait un enjeu pour certains participants, qui s'interrogeaient sur leur protection dans l'Accord : « On reconnaît de plus en plus l'importance des configurations naturelles des débits ainsi que leur influence sur l'intégrité chimique et biologique des systèmes d'eau douce », a déclaré un expert durant le dialogue Web.

Une autre personne a présenté un argument similaire : « En dépit de leur importance pour l'intégrité chimique, physique et biologique de l'écosystème du bassin des Grands Lacs et

du Saint-Laurent, les propriétés hydrologiques et les caractéristiques hydrauliques du bassin ne sont pas abordées dans l'Accord actuel ». En citant un article publié en 1984 dans une revue scientifique, cette personne proposait de reformuler ainsi l'objet de l'Accord : « Restaurer et maintenir les conditions atmosphériques, hydriques et terrestres ainsi que les activités métaboliques pour qu'elles soient conformes à l'intégrité des éléments chimiques, physiques, biologiques, humains et esthétiques faisant partie du cycle hydrologique de l'écosystème du bassin des Grands Lacs, de manière à maximiser leur utilisation ».

#### Milieux humides

Comme on l'a vu dans la section précédente sur les attentes vis-à-vis de l'Accord, la préservation des milieux humides constituait un motif d'inquiétude fort répandu. Dans cet esprit, certains participants ont proposé qu'on révise explicitement l'Accord pour en tenir compte. Par exemple :

J'aimerais beaucoup que [...] la protection des milieux humides soit expressément intégrée dans l'Accord, dans des termes plus fermes que ceux actuellement employés à l'annexe 12, qui ne fait pas mention des impacts des activités et installations de loisirs (marinas, navigation de plaisance, etc.) ni de la construction de chalets. J'aimerais aussi que l'annexe 17 soit renforcée pour inclure la recherche qui vise à prévoir les impacts des changements climatiques (réchauffement de l'eau, baisse des niveaux d'eau, ruissellement plus important) sur l'écologie des milieux humides. Les zones humides littorales des Grands Lacs constituent des habitats essentiels pour les poissons, les mammifères et la sauvagine, et une fois qu'ils sont disparus, ils le sont pour toujours.

L'Accord a beaucoup de chemin à faire pour réhabiliter l'écosystème des Grands Lacs et du Saint-Laurent de façon à prévenir les effets des problèmes qui nuisent à la qualité de l'eau. Il faut manifestement assainir les lacs, mais ne pas s'arrêter là. Par exemple, il faudrait envisager la création de zones riveraines, pour réduire la pollution causée par le ruissellement.

#### Transferts d'eau interbassins

Certains intervenants s'inquiétaient des importations d'eau dans les Grands Lacs : « L'absence de l'expression « transfert interbassins » dans l'Accord implique fortement que ce type

de réapprovisionnement de l'eau des Grands Lacs est considéré comme une option viable », a souligné un participant, qui estime que l'unique source pratique d'alimentation serait le bassin hydrographique de l'Arctique canadien, et que cela serait catastrophique pour l'écosystème régional. « Quelqu'un peut-il affirmer catégoriquement par écrit qu'aucun détournement de ce genre n'est ou ne sera envisagé, maintenant ou dans l'avenir? » Ce point de vue a rallié de nombreuses personnes, dont un scientifique :

Un thème qu'il convient de raffiner quelque peu est celui des transferts interbassins, c'est-à-dire prélever l'eau d'un Grand Lac pour la déverser dans un autre Grand Lac. En tant que biologiste, j'estime qu'une judicieuse gestion de l'écosystème nécessite que l'eau soit retournée au lieu de prélèvement; c'est là un aspect qui doit être un peu mieux intégré à l'Accord.

#### Balayage des résidus de cargaison

Le balayage des résidus de cargaison (cargo sweeping)<sup>7</sup> des navires était considéré comme contraire aux dispositions de l'Annexe 4 de l'Accord, qui interdit les rejets d'hydrocarbures et de substances polluantes dangereuses par les navires. On a proposé que la Commission étudie la pratique de cette activité sur les Grands Lacs et publie un rapport clarifiant la fréquence de cette activité et précisent comment le Canada et les États-Unis peuvent y mettre fin.

#### Représentation autochtone

Même si les gouvernements ont indiqué qu'ils consulteraient directement les tribus et les Premières Nations, un certain nombre de participants aux réunions publiques de la Commission représentaient des communautés autochtones. Plusieurs d'entre eux ont proposé que l'Accord comprenne des dispositions sur l'établissement de relations avec les tribus et les Premières Nations, la participation des Autochtones aux processus de planification, la représentation autochtone et la nomination d'Autochtones aux postes de responsabilité publique.

Dans sa politique d'application concernant les résidus de cargaison dans les Grands Lacs (2002), la Garde côtière américaine décrit le cargo sweeping comme étant « le rejet accessoire de résidus de cargaison par des transporteurs commerciaux de marchandises sèches ». Cette politique « ne modifie en rien la stricte interdiction visant le rejet de déchets contenant des hydrocarbures, d'eaux usées brutes, de matières plastiques, de déchets de fardage ou d'autres matières communément considérées comme des déchets, par les navires sur les Grands Lacs ».

#### Rôle des gouvernements locaux

Comme il fallait s'y attendre, plusieurs maires ont souligné que les villes jouent un rôle important dans la protection et la restauration des Grands Lacs et du Saint-Laurent, un rôle que l'Accord devrait reconnaître officiellement. « La première recommandation que j'aimerais formuler, ce soir, c'est qu'il faudrait réviser l'Accord pour y reconnaître que les gouvernements locaux sont des partenaires à part entière des autres gouvernements », a déclaré un maire, qui a continué ainsi :

Les administrations locales doivent s'asseoir à la même table que les gouvernements fédéraux des États-Unis et du Canada, et que les gouvernements du Québec, de l'Ontario et des États américains bordant les Grands Lacs, pour circonscrire les problèmes et trouver des solutions. C'est là une condition essentielle, puisque les gouvernements locaux sont responsables d'implanter une bonne partie des solutions, voire la majorité, que ce soit en réduisant le ruissellement pluvial, en traitant les eaux usées, en planifiant l'utilisation du territoire ou en combattant les initiatives [...] qui menacent la qualité de l'eau dans notre région. Les administrations locales sont également en mesure de communiquer efficacement et directement avec les collectivités et de les mobiliser au sujet de questions telles que la conservation de l'eau et les espèces envahissantes. Seul un partenariat complet avec les administrations locales permettra aux politiques et aux programmes touchant les Grands Lacs de produire les résultats souhaités, sur terre comme dans l'eau.

Cette recommandation figurait également dans un mémoire écrit présenté par l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent, qui représente les maires et les autres représentants élus des administrations locales du bassin, de part et d'autre de la frontière.

#### Institutions prévues à l'Accord

D'autres intervenants ont abordé la nécessité de revoir la structure et les fonctions des conseils créés par l'Accord. Un ex-fonctionnaire a tenu les propos suivants :

Les présidents du Conseil de la qualité de l'eau sont issus d'Environnement Canada et de l'Environmental Protection Agency américaine; les autres membres du Conseil sont des fonctionnaires. Les membres du Conseil de la qualité de l'eau ont donc la responsabilité d'examiner les programmes et les politiques qu'ils ont eux-mêmes conçus. C'est là un paradoxe déplorable, qu'il conviendrait d'aborder dans l'examen de l'Article VIII.

Ce participant a également souligné que la responsabilité d'« aider à la mise en application de l'Accord » que confère l'Article VII à la Commission est un rôle important, mais que cette définition est vague. « Les gouvernements doivent clarifier la signification des Articles VII et VIII et les attentes ainsi créées, de façon que les mesures prises par la Commission concernant les institutions bilatérales et le Bureau régional [des Grands Lacs] répondent aux exigences exprimées par les gouvernements dans ces articles. »

#### Radionucléides

Plusieurs intervenants ont proposé de raffermir les dispositions de l'Accord pour mieux prévenir les rejets de radionucléides, par exemple en actualisant les limites prévues à l'Annexe 1 sur la radioactivité dans l'eau potable, en réévaluant le suivi environnemental des installations nucléaires selon les recommandations contenues dans le rapport de 1997 du Groupe de travail sur le nucléaire formé par la Commission, et en exerçant une gestion adéquate des déchets nucléaires. Un mémoire écrit signalait qu'en raison de la porosité des formations calcaires du sud de l'Ontario, l'éventuel stockage souterrain des déchets hautement radioactifs dans la zone côtière du lac Huron pourrait constituer un des problèmes les plus critiques pouvant toucher à long terme la qualité de l'eau du lac Huron et des Grands Lacs inférieurs. Un autre intervenant a souligné que peu de choses avaient été faites pour créer les programmes prévus à l'Article VI au sujet des rejets de matières radioactives dans le bassin des Grands Lacs.



# Participation du public

Pour demander aux participants si la population connaissait l'Accord ou participait à sa mise en œuvre, on leur a posé trois questions :

- Le public est-il suffisamment informé des programmes et des progrès réalisés en vue de concrétiser les objectifs de l'Accord? Quelles approches fonctionnent bien et quelles autres techniques pourrait-on employer?
- Le public a-t-il participé à l'élaboration des objectifs et des mesures que prévoit l'Accord? Comment pourraiton améliorer la situation?
- Y a-t-il des exemples de participation du public qui pourraient servir de modèle dans le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent?

#### Participation durant l'examen de l'Accord

Un grand nombre de participants souhaitaient que le processus de participation publique mené par la Commission au printemps et à l'automne 2005 se poursuive après que les gouvernements auront commencé l'examen de l'Accord, au printemps 2006. « Le processus d'examen devrait assurer au public amplement de possibilités de participation pleine et significative », a signalé le dirigeant d'une organisation environnementale. De nombreux autres intervenants supposaient que tout processus de participation publique mené durant l'examen serait dirigé par la Commission. Certains ont suggéré qu'une place soit réservée aux citoyens à la table de discussion :

Nous aimerions également vous encourager à réserver au public un rôle solide dans l'élaboration et l'évaluation du processus d'examen de l'Accord, et dans les modifications à y apporter. Il serait peutêtre bon de nommer des citoyens comme observateurs du processus d'examen, comme on l'avait fait durant les années 1980.

La population a un rôle important à jouer dans la formulation de l'Accord et l'évaluation de son efficacité. Nous aimerions que des citoyens soient nommés observateurs durant l'examen. Des précédents à ce sujet ont été établis durant les années 1980 et ont mené au Protocole de 1987.

En même temps, de nombreux intervenants étaient d'avis que davantage de gens auraient dû participer au processus de la Commission. Comme l'a souligné dans le dialogue Web un expert en participation publique dans la région des Grands Lacs:

La CMI a sollicité des commentaires par courriel, par téléphone, par la poste et par des réunions publiques, mais notre participation a-t-elle été utile et passionnée? Avons-nous incité d'autres personnes à participer? La présence d'un nombre restreint de participants à des réunions généralement bien publicisées, une participation limitée à l'actuel dialogue Web et les réunions publiques tenues à l'automne témoignent que nous, le « public », n'avons pas démontré un niveau d'engagement suffisant pour obliger les gouvernements à mieux rendre compte de la protection de l'environnement de part et d'autre de la frontière.

#### Entraves à la participation publique

On a estimé que le processus d'examen de l'Accord, et plus particulièrement la politique sur les Grands Lacs, posait plusieurs entraves à la participation publique. Parmi les obstacles cités, on remarquait le manque d'information (le grand public n'est peut-être pas assez informé sur les problèmes des lacs, ou sur les solutions à y apporter, pour s'engager dans le processus) et une réticence à croire que les gouvernements donneront suite aux préoccupations publiques et accorderont un financement suffisant pour assurer une participation locale significative.

Pour ce qui est de l'apparent manque d'information, de nombreux participants ont cité comme exemple les avis de non-consommation de poisson :

L'information est souvent erronée ou fait défaut. Les avis sur la consommation de poisson demeurent mal publicisés parce que, pour les gouvernements, il semble être préférable de ne pas décourager le tourisme que de protéger les gens et la santé publique.

Le manque de financement était largement perçu comme une grave entrave à la participation publique. « Les gens sont très intéressés à participer à la restauration de ces sites [les secteurs préoccupants] », a déclaré le directeur de la programmation d'un groupe environnemental régional. « En contrepartie», a-t-il ajouté, « il y a toujours un obstacle financier qui vient contrecarrer cet enthousiasme ». En général, on se tournait vers les gouvernements pour obtenir une aide financière, mais d'autres bailleurs de fonds étaient également cités :

Sur le plan pratique, malheureusement, nous avons assisté à un réel désengagement des fondations à l'égard des ONG. La participation à long terme aux activités qui se déroulent dans les Grands Lacs exige beaucoup de ressources, de volonté et de temps. Mais sans les ONG, la participation du grand public s'amenuisera.

Dans certains cas, les appels en faveur d'un meilleur recours à la participation publique s'adressaient aussi bien à la Commission qu'aux gouvernements : « Nous apprécierions beaucoup une plus grande contribution du public à vos groupes de travail et comités scientifiques », a souligné un participant.

# Éducation, reddition de comptes et financement

Selon de nombreux intervenants, les programmes éducatifs, y compris certains programmes du système scolaire, sont essentiels pour rehausser la compréhension publique. En même temps, beaucoup croyaient que la CMI devait jouer un rôle. Comme l'a souligné un intervenant :

La CMI peut faire plus pour « vendre » les Grands Lacs et faire valoir le besoin d'investir dans leur protection et leur restauration auprès du grand public. Ce faisant, la CMI devrait collaborer avec des groupes de communication pour tirer parti des recherches actuelles et des travaux de conception de messages pour s'assurer que ses messages et les moyens pour les diffuser ciblent les groupes clés au sein de la population des Grands Lacs. Je trouve que ce genre de « marketing » général devrait être la principale responsabilité de la CMI dans le dossier, plutôt que de financer la participation du public dans des secteurs préoccupants particuliers, etc.

Pour ce qui est de redresser l'apparente apathie gouvernementale, plusieurs participants ont proposé d'intégrer à l'Accord des dispositions sur la reddition de comptes :

La CMI devrait faire tout ce qu'elle peut pour que l'Accord révisé comprenne des mesures d'exécution qui permettent à des tiers de tenir les gouvernements responsables, devant les tribunaux, s'ils ne respectent pas les objectifs, les mesures à prendre et les calendriers qui devraient faire partie du nouvel accord. Cette plus grande responsabilisation réussirait peut-être à rétablir la confiance du public dans les institutions chargées de protéger les Grands Lacs — si les gens comprennent les problèmes et pensent qu'ils arriveraient à faire bouger les choses s'ils s'investissaient, alors ils participeront.

De nombreuses personnes ont incité la Commission à faire en sorte que la participation publique soit adéquatement financée:

La CMI peut aider à faire en sorte que des investissements appréciables dans la participation du public soient un critère dans le nouvel Accord. J'entends par là que les deux gouvernements doivent être responsables au premier chef de financer la participation du public aux décisions sur l'avenir des Grands Lacs, que ce soit au niveau local, à celui des PA ou à un niveau plus étendu. Ils devraient investir dans une participation appréciable du public au début des processus et prendre soin de mobiliser les meilleures personnes. Le rôle de la CMI devrait être de veiller à ce que la participation du public fasse partie de tous les aspects de l'Accord et que ce dernier comprenne des objectifs mesurables à cette fin.

#### Recours au processus d'examen

Les experts en participation publique s'entendaient pour dire que le processus d'examen comme tel pouvait constituer une façon de revitaliser la participation du public à l'Accord.

La première chose à faire est de changer l'attitude ancrée au sujet de la participation populaire et de nous demander comment toucher les citoyens « ordinaires » et les amener à s'investir. Il convient de considérer le processus comme une occasion d'éducation et de présenter l'Accord et l'examen en des termes que tout le monde puisse comprendre.

Il est essentiel de définir clairement le processus, les moments où le public a la responsabilité et l'occasion de participer et un élément d'évaluation. Pendant et après, ces citoyens ordinaires doivent avoir des liens avec des programmes locaux dans leur région qui ont des rapports particuliers avec l'Accord. La mobilisation locale dans des programmes précis et concrets est la meilleure façon d'intéresser les citoyens et de maintenir leur participation.

Une partie de la solution consiste à ne pas centrer le débat public sur l'Accord. On discute plutôt de manger du poisson, de boire de l'eau, d'aller à la plage sans se préoccuper de la pollution pathogène, d'observer les oiseaux et d'autres animaux sauvages parce qu'ils ont un habitat et d'arrêter le rejet des eaux usées. L'Accord est un outil — un moyen de parvenir à des fins — pour garantir ces activités. Ce sont les fins qui vont rallier les « simples citoyens ». Pas l'Accord.

Une autre suggestion prônait la formation d'une commission consultative chargée d'aider les gouvernements et les autres organismes du bassin à faire participer le public. Cependant, au lieu d'être une instance ponctuelle constituée pour un seul projet et que l'on dissoudrait ensuite au terme du processus d'examen, ce groupe constituerait une entité permanente dont les membres seraient renouvelés à intervalles déterminés. Comme l'a écrit un participant au dialogue Web:

Si l'on faisait un choix parmi les milliers de citoyens passionnés (facilement mobilisables) qui, partout dans le bassin des Grands Lacs, ont contribué à ces processus au fil des ans (et dont beaucoup sont devenus des leaders politiques ou se sont joints à des organisations non gouvernementales) pour former une commission de citoyens qui pourrait travailler de concert avec les conseils et les autres organismes de mise en œuvre, donner des conseils sur les mécanismes de mobilisation populaire et forger des liens avec les populations locales, nous pourrions progresser.

Le but ultime, selon de nombreuses personnes, est de changer les comportements dans la perspective du développement durable avec le temps. Les mécanismes d'éducation et de participation du public sont considérés comme des outils utiles à cette fin.

Si nous envisageons la participation du public de façon intégrée, il faut parler de sensibilisation. Si notre objectif est simplement d'attirer l'attention de la population aux fins de nos décisions d'orientation, alors nous raterons l'occasion de rallier les appuis en faveur de la conservation des lacs — ce qui servirait toutes les politiques relatives aux lacs — depuis l'annexe de l'Accord jusqu'à la restauration, en passant par les espèces envahissantes, etc. Surtout, nous pouvons aider les lacs mêmes.



## Conclusion

Les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent représentent incontestablement une source d'inspiration pour les gens, comme en témoignent bon nombre des commentaires formulés lors des activités organisées par la Commission. « C'est un de mes endroits favoris sur la planète », a déclaré un participant lors d'une rencontre publique. D'autres ont exprimé des vues similaires :

J'ai récemment déménagé à Ashland, au Wisconsin, à cause du lac Supérieur. J'adore être près de l'eau. Le lac possède une beauté majestueuse que j'admire lors de mes promenades sur ses rives. Les cloches qui sonnent aux mâts des bateaux arrimés à la marina sont de la musique à mes oreilles. Si on ne protège pas davantage nos Grands Lacs, les générations futures risquent de ne pas pouvoir profiter de ces magnifiques plans d'eau.

Les Grands Lacs peuvent être considérés comme un trésor essentiel à la survie de l'humanité. En plus d'héberger de nombreuses et essentielles formes de vie animale et végétale, ils ont une beauté naturelle qui enrichit la qualité de vie des habitants du bassin et qui constitue pour nous tous une source d'inspiration spirituelle. Les amis et les parents qui viennent nous visiter d'un peu partout dans le monde sont abasourdis et jaloux de la beauté panoramique qui nous entoure. Nous vivons ici depuis 33 ans, et nous n'échangerions cet endroit pour rien au monde [...].

Pour ce type de sentiment, le processus de consultation publique a été massivement apprécié par toutes les parties qui y ont participé — gouvernements d'État, gouvernements provinciaux et locaux, organisations non gouvernementales, grand public. Le représentant d'une importante organisation binationale l'a ainsi exprimé lors d'une réunion publique :

J'aimerais remercier les commissaires pour la tenue de ces consultations publiques dans l'ensemble du bassin<sup>8</sup>, puisque ces tribunes reconnaissent que les

citoyens sont des intervenants égaux à part entière, ayant la capacité et la responsabilité d'influencer les décisions et les politiques qui se répercuteront directement sur l'avenir de leurs collectivités, sur la qualité de leur santé et sur la santé de leurs enfants. Ces tribunes [...] constituent un maillon vital du processus d'examen de l'Accord et, encore plus important peut-être, une première étape vers une vision renouvelée des Grands Lacs, une vision où les politiques et les expériences des Grands Lacs et l'engagement des gouvernements et des populations des Grands Lacs peuvent une fois de plus mener à un effort sans précédent pour protéger la qualité de l'eau [...] et contraindre à une restauration de l'écosystème.

Un commissaire de comté a présenté plus succinctement le même argument : « Il est très important que vous veniez nous parler et nous permettiez de contribuer au débat. Pour nous, c'est capital ». Un simple citoyen, qui n'était membre d'aucune organisation, a tenu des propos semblables :

Je vous remercie d'être venus à [notre collectivité]. Pour moi, c'est réellement réconfortant de savoir que vous avez intégré un volet public à votre processus d'examen, et cela mérite d'être reconnu et apprécié. Souvent, on omet de consulter le public lorsqu'on prend des décisions touchant des ressources communautaires. Je pense que c'est un aspect essentiel de votre travail.

Il y avait quelquefois une certaine incompréhension concernant les rôles et responsabilités relatifs des gouvernements fédéraux et de la Commission, respectivement. La majorité des participants comprenaient bien que les deux gouvernements fédéraux sont les Parties à l'Accord, qu'ils exécuteront l'examen et que la Commission mènera en leur nom des activités de participation publique. Cependant, de nombreuses personnes avaient l'impression que la Commission dirigerait les activités de mise en œuvre de l'Accord et superviserait le processus d'examen. Les commentaires suivants illustrent bien cette confusion et soulignent la nécessité, pour la Commission et les gouvernements, de communiquer plus efficacement :

<sup>8</sup> À toutes les réunions publiques, les commissaires présidant la séance signifiaient clairement que les consultations publiques étaient tenues à la requête des deux gouvernements fédéraux.

Nous savons que la Commission a travaillé très fort pour éliminer toutes les sources de pollution diffuse.

Nous avons bon espoir que la Commission pourra continuer d'œuvrer à l'assainissement de ces secteurs [préoccupants].

Pour la Commission, quelles sont les conséquences d'un non-respect des promesses que vous nous faites [au sujet de l'examen de l'Accord tous les six ans]?

On détectait quelquefois un sentiment de frustration chez les personnes estimant qu'il y avait une surabondance d'initiatives de rayonnement dans le bassin, et peu d'indication que les gouvernements avaient pris en compte le point de vue du public dans l'élaboration des programmes ou l'allocation des budgets. En même temps, certains participants ont déploré que même si la population est couramment consultée, elle n'obtient pas toujours l'information dont elle a besoin. Comme l'a exprimé un participant, sous des applaudissements nourris : « Je ressens un peu de frustration : souvent, dans ces réunions, vous sollicitez notre contribution et nous demandons des réponses, mais il n'y a jamais personne pour nous donner les réponses ».

Chez certaines personnes, la frustration s'était transformée en un cynisme quant à l'inutilité de l'examen à venir. Ainsi que l'a souligné un participant : « J'ai remarqué qu'à partir de 1987, l'Accord devait être réexaminé tous les six ans. Selon mes calculs [...], l'examen a été reporté à trois reprises [...]. 1987 plus six, ça fait 1993 : rien n'a été fait. On ajoute six ans, ce qui donne 1999, et rien n'a été fait. Rajoutons six autres années, ce qui nous mène à 2005 : encore une fois, rien ».

Plus généralement, cependant, il y avait un réel espoir que les deux gouvernements porteraient attention aux idées mises de l'avant par les personnes ayant participé aux rencontres publiques et aux autres mécanismes de consultation. Comme l'a dit un intervenant, qui parlait au nom d'un vaste groupe d'intérêt :

Toutes ces personnes ont consacré leur soirée du lundi à venir ici, et j'aimerais certainement que leurs commentaires soient pris très au sérieux, puisque nous y avons manifestement consacré beaucoup d'efforts, et qu'il y a ici ce soir de nombreux groupes qui ont travaillé et qui continuent de travailler très fort sur ces questions, et nous souhaitons ne pas voir nos efforts minimisés ou écartés.



La Commission souhaite remercier les quelque 4 100 personnes qui ont participé au processus de consultation publique. Aux yeux de la Commission, le présent rapport synthèse reflète de façon juste et équilibrée les commentaires formulés dans le cadre des rencontres publiques, du dialogue Web et des autres activités de consultation. Cependant, comme un certain nombre de participants ont préparé des mémoires de fond détaillés sur l'examen de l'Accord, la Commission souhaite également souligner que la transcription fidèle et intégrale des interventions publiques a été versée sur cédérom, et elle encourage fortement les gouvernements et le public à en prendre connaissance.



Annexes

Annexe A : Lettres de référence

United States Department of State Washington, D.C. 20520

Le 8 juin 2005

L'honorable Dennis L. Schornack Commission mixte internationale 1250, 23<sup>rd</sup> Street, NW, Suite 100 Washington, D.C. 20440

Monsieur,

Pour faire suite à notre conversation du 22 octobre 2004 concernant l'éventuel rôle de la Commission mixte internationale (CMI) dans la révision de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs dont les États-Unis et le Canada sont signataires, après examen d'un document de travail de la CMI sur la révision de l'Accord et des commentaires publics transmis aux Parties, et conformément à l'article IX du Traité des eaux limitrophes, je propose que la Commission assiste les Parties en tenant une série de réunions publiques sur la révision de l'Accord, en conformité avec le document ci-joint.

Nous espérons qu'à la réunion semestrielle d'avril 2005, il sera convenu que la réunion biennale de juin 2005 qui se tiendra à Kingston (Ontario) amorcera l'examen de l'Accord.

En ce qui a trait aux réunions publiques supplémentaires, il conviendrait qu'elles ne débutent qu'à l'automne, car d'autres réunions publiques sur des questions liées aux Grands Lacs seront organisées pendant l'été par le gouvernement des États-Unis. Nous éviterons ainsi de surcharger de travail les représentants des gouvernements et les divers intervenants. Les Parties aimeraient discuter plus en détail de la planification des activités liées à la révision de l'Accord avec la Commission. Elles souhaitent travailler en étroite collaboration avec le personnel de la CMI dans le cadre de la préparation du matériel de présentation qui sera distribué à l'occasion des réunions publiques.

Les Parties anticipent le besoin de tenir des consultations publiques plus approfondies ultérieurement dans le processus de révision. Les gouvernements devront intervenir davantage pendant ces consultations, mais les Parties pourraient également demander une aide supplémentaire à la CMI. Les gouvernements aimeraient toutefois reporter les discussions sur ces consultations à plus tard.

Les consultations publiques représentent un élément essentiel et délicat de la révision de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs. J'ai confiance que les efforts de la CMI permettront de faire entendre les préoccupations du public tout au long du processus.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Terry A. Breese Directeur, Office of Canadian Affairs

#### Révision de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs Rôle de la Commission mixte internationale

L'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs (l'« Accord ») exige que les gouvernements du Canada et des États-Unis (les « Parties ») entreprennent une révision exhaustive du fonctionnement et de l'efficacité de l'Accord à tous les six ans. La publication du 12<sup>e</sup> Rapport biennal de la Commission mixte internationale (CMI), le 13 septembre 2004, a officiellement déclenché ce processus. La révision de l'Accord est l'occasion de s'assurer que cet instrument demeure un énoncé visionnaire qui suscitera et guidera les engagements communs à l'égard de la protection et de la restauration continue des Grands Lacs, partout dans le bassin. Il est également essentiel que l'Accord serve d'outil aux Parties dans cette entreprise. La Commission mixte internationale, de par son pouvoir institutionnel et l'impartialité de sa double nationalité, est un élément essentiel à la gestion de l'environnement partagé par les États-Unis et le Canada. Les Parties croient que la Commission est l'entité la plus apte à mener les consultations mentionnées ci-après sur le fonctionnement et l'efficacité de l'Accord.

La Commission et les Parties reconnaissent que ces consultations publiques ne seront pas la seule source de contribution des citoyens dans le processus de révision. Les Parties ont déterminé d'autres occasions d'intervention publique pendant la révision officielle.

#### Réunions publiques régionales

Cinq réunions publiques régionales devraient être tenues à l'échelle du bassin dans le but de renseigner le public sur l'Accord et sa révision et de le faire participer à une discussion interactive sur les questions connexes.

Les objectifs des consultations sont les suivants :

- offrir une première occasion au public de donner son avis sur la révision de l'Accord;
- 2) informer le public sur l'Accord.

En plus de la réunion biennale initiale qui se tiendra à Kingston, en Ontario, la Commission devrait organiser d'autres réunions dans diverses régions du bassin, possiblement une pour chaque lac. La CMI pourrait utiliser la réunion de Kingston pour recueillir les premiers commentaires des intéressés, étudier et analyser l'information ainsi obtenue, puis reformuler les questions pour les réunions qui seront tenues plus tard à l'automne.

D'autres villes ont été suggérées pour la tenue de réunions publiques régionales, notamment :

- Chicago
- Detroit Windsor
- Toronto
- Duluth Thunder Bay
- Sault Ste. Marie

Autant que possible, la Commission devra prendre les dispositions nécessaires pour que chaque réunion publique fasse l'objet d'un clavardage simultané sur Internet. Ainsi, les personnes qui ne pourront assister à la réunion auront tout de même l'occasion d'y participer et de faire leurs commentaires en direct par l'entremise d'un salon de clavardage modéré.

La documentation présentée à l'occasion des réunions publiques sera élaborée conjointement par la Commission et par les Parties, à la satisfaction de chacun. Dans la mesure du possible, elle devra être affichée sur le site Web de la Commission. Elle devra présenter un sommaire des buts et des objectifs de l'Accord, des principaux changements qui y ont été apportés depuis 1972, un très bref résumé des articles et des annexes et un résumé des trois dernières révisions triennales de l'Accord.

#### Rapport

La Commission présentera aux Parties un compte rendu non révisé des réunions publiques. De plus, elle leur remettra un rapport de synthèse sur les différents points de vue exprimés dans les réunions publiques. Ce rapport présentera les questions soulevées et sera organisé de façon pratique, c'est-à-dire que l'information y sera regroupée par annexes, thèmes ou sujets.

La Commission devra fournir aux Parties le compte rendu non révisé des réunions et le rapport de synthèse avant janvier 2006 afin de leur permettre d'utiliser cette information dans le cadre de la révision.

Les Parties reconnaissent que la Commission, par l'intermédiaire de ses conseils des Grands Lacs et de son bureau régional, est en mesure de fournir des conseils supplémentaires aux Parties sur la révision de l'Accord, en plus du compte rendu non révisé des réunions et du rapport de synthèse demandés par les Parties.

#### Coût estimé

Voici les prévisions budgétaires de la Commission relativement à la tenue de cette révision :

125 000 \$CAN ou 93 750 \$US (taux de change de 0,75 \$) Frais de voyage pour les commissaires et le personnel, la location de locaux et les autres frais logistiques, comme l'interprétation et la transcription

35 000 \$CAN ou 26 250 \$US (taux de change de 0,75 \$) Publication en anglais et en français

#### Total

160 000 \$CAN OU 120 000 \$US (taux de change de 0,75 \$)

Les gouvernements devront s'acquitter à part égales de ces sommes afin de fournir à la Commission les ressources requises pour remplir ses obligations aux termes du renvoi.

Ministre des Affaires étrangères

Le 9 juin 2005

e très honorable Herb Gray, P.C., C.C., C.R. Président
Section canadienne
Commission mixte internationale
254, avenue Laurier Ouest, 22<sup>e</sup> étage
Ottawa (Ontario)
K1P 6K6

Monsieur,

Conformément à l'article IX du Traité des eaux limitrophes, je propose que la Commission mixte internationale assiste les Parties dans la révision de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs en tenant une série de réunions publiques sur cette révision, en conformité avec le document ci-joint.

Les consultations publiques représentent un élément essentiel et délicat de la révision de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs. J'ai confiance que les efforts de la Commission permettront de faire entendre les préoccupations du public tout au long du processus.

Je crois savoir qu'une lettre semblable a été envoyée à votre collègue, monsieur Dennis L. Schornack, président de la Section américaine, par le département d'État.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Pierre S. Pettigrew

p.j.

#### Révision de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs Rôle de la Commission mixte internationale

L'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs (l'« Accord ») exige que les gouvernements du Canada et des États-Unis (les « Parties ») entreprennent une révision exhaustive du fonctionnement et de l'efficacité de l'Accord à tous les six ans. La publication du 12<sup>e</sup> Rapport biennal de la Commission mixte internationale (CMI), le 13 septembre 2004, a officiellement déclenché ce processus. La révision de l'Accord est l'occasion de s'assurer que cet instrument demeure un énoncé visionnaire qui suscitera et guidera les engagements communs à l'égard de la protection et de la restauration continue des Grands Lacs, partout dans le bassin. La Commission mixte internationale, de par son pouvoir institutionnel et l'impartialité de sa double nationalité, est un élément essentiel à la gestion de l'environnement partagé par les États-Unis et le Canada. Les Parties croient que la Commission est l'entité la plus apte à mener les consultations mentionnées ci-après sur le fonctionnement et l'efficacité de l'Accord.

La Commission et les Parties reconnaissent que ces consultations publiques ne seront pas la seule source de contribution des citoyens dans le processus de révision. Les Parties ont déterminé d'autres occasions d'intervention publique pendant la révision officielle.

#### Réunions publiques régionales

Cinq réunions publiques régionales devraient être tenues à l'échelle du bassin dans le but de renseigner le public sur l'Accord et sa révision et de le faire participer à une discussion interactive sur les questions connexes.

Les objectifs des consultations sont les suivants :

- offrir une première occasion au public de donner son avis sur la révision de l'Accord;
- 2) informer le public sur l'Accord.

En plus de la réunion biennale initiale qui se tiendra à Kingston, en Ontario, la Commission devrait organiser d'autres réunions dans diverses régions du bassin, possiblement une pour chaque lac. La CMI pourrait utiliser la réunion de Kingston pour recueillir les premiers commentaires des intéressés, étudier et analyser l'information ainsi obtenue, puis reformuler les questions pour les réunions qui seront tenues plus tard à l'automne.

D'autres villes ont été suggérées pour la tenue de réunions publiques régionales, notamment :

- Chicago Toronto
- Duluth Thunder Bay
- Detroit Windsor
- · Sault Ste. Marie

Autant que possible, la Commission devra prendre les dispositions nécessaires pour que chaque réunion publique fasse l'objet d'un clavardage simultané sur Internet. Ainsi, les personnes qui ne pourront assister à la réunion auront tout de même l'occasion d'y participer et de faire leurs commentaires en direct par l'entremise d'un salon de clavardage modéré.

La documentation présentée à l'occasion des réunions publiques sera élaborée conjointement par la Commission et par les Parties, à la satisfaction de chacun. Dans la mesure du possible, elle devra être affichée sur le site Web de la Commission.

Elle devra présenter un sommaire des buts et des objectifs de l'Accord, des principaux changements qui y ont été apportés depuis 1972, un très bref résumé des articles et des annexes et un résumé des trois dernières révisions triennales de l'Accord.

#### Rapport

La Commission présentera aux Parties un compte rendu non révisé des réunions publiques. De plus, elle leur remettra un rapport de synthèse sur les différents points de vue exprimés dans les réunions publiques. Ce rapport présentera les questions soulevées et sera organisé de façon pratique, c'est-à-dire que l'information y sera regroupée par annexes, thèmes ou sujets.

La Commission devra fournir aux Parties le compte rendu non révisé des réunions et le rapport de synthèse avant janvier 2006 afin de leur permettre d'utiliser cette information dans le cadre de la révision.

Les Parties reconnaissent que la Commission, par l'intermédiaire de ses conseils des Grands Lacs et de son bureau régional, est en mesure de fournir des conseils supplémentaires aux Parties sur la révision de l'Accord, en plus du compte rendu non révisé des réunions et du rapport de synthèse demandés par les Parties.

#### Coût estimé

Voici les prévisions budgétaires de la Commission relativement à la tenue de cette révision :

125 000 \$CAN ou 93 750 \$US (taux de change de 0,75 \$) Frais de voyage pour les commissaires et le personnel, la location de locaux et les autres frais logistiques, comme l'interprétation et la transcription

35 000 \$CAN ou 26 250 \$US (taux de change de 0,75 \$) Publication en anglais et en français

#### **Total**

160 000 \$CAN OU 120 000 \$US (taux de change de 0,75 \$)

Les gouvernements devront s'acquitter de ces sommes à parts égales afin de fournir à la Commission les ressources requises pour remplir ses obligations aux termes du renvoi.



### Annexe B: Tableaux

Tableau 1 : Participation aux réunions publiques, par pays et endroit

	Nombre	Pourcentage, chaque pays	Pourcentage, les deux pays
Réunion biennale de Kingston (Ontario) : 9-11 juin <sup>1</sup>	434	\$.0.	41,9
Réunions publiques aux États-Unis²			
Duluth (Minnesota) : lundi 24 octobre	35	15,2	3,4
Bay City (Michigan): mardi 1er novembre	20	8,7	1,9
Green Bay (Wisconsin) : mardi 1er novembre	88	38,1	8,5
Chicago (Illinois): mercredi 2 novembre	18	7,8	1,7
Détroit (Michigan) : mercredi 2 novembre	14	6,1	1,4
Cleveland (Ohio) : jeudi 3 novembre	35	15,2	3,4
Rochester (New York) : jeudi 10 novembre	21	9,1	2,0
Total	231	100,0	22,3
Réunions publiques au Canada <sup>2</sup>			
Montréal (Québec) : lundi 17 octobre	50	13,4	4,8
Thunder Bay (Ontario): mardi 25 octobre	12	3,2	1,2
Sault-Ste-Marie (Ontario) : jeudi 27 octobre <sup>3</sup>	32	8,6	3,1
Windsor (Ontario): mercredi 2 novembre	38	10,2	3,7
Québec (Québec) : mardi 8 novembre	20	5,4	1,9
Midland (Ontario): mardi 8 novembre	120	32,3	11,6
Toronto (Ontario) : mercredi 9 novembre	100	26,9	9,6
Total	372	100,0	35,9
TOTAL, LES DEUX PAYS	1 037		100,0

<sup>1.</sup> Participants inscrits, à l'exclusion des commissaires et du personnel de la CMI, des traducteurs et des entrepreneurs.

Tableau 2: Participants, par mode de participation<sup>1</sup>

Mode	Nombre	Pourcentage	Pourcentage, à l'exclu- sion des courriels trans- mis via les formulaires d'envoi de tierces parties
Réunion biennale de Kingston	434	10,5	30,1
Réunions publiques <sup>2</sup>	603	14,6	41,8
Courrier postal ou télécopie	42	1,0	2,9
Téléphone	12	0,3	0,8
Dialogue Web <sup>3</sup>	247	6,0	17,1
Courriel transmis via le formulaire d'envoi du site Web de la CMI	45	1,1	3,1
Courriel expédié directement à gl@windsor.ijc.org ou aux Affaires publiques de la CMI	60	1,5	4,2
Courriel transmis via des formulaires d'envoi de sites Web de tierces parties <sup>4</sup>	2 690	65,1	
TOTAL	4 133	100,0	100,0

<sup>1.</sup> Aucun de ces décomptes ne comprend les commissaires et le personnel de la CMI, ni les traducteurs et autres entrepreneurs. Les participants qui sont intervenus plus d'une fois au moyen d'un mode donné (p. ex. qui ont fait plusieurs appels téléphoniques ou expédié plusieurs courriels) ne sont comptés qu'une seule fois dans ce mode. D'un autre côté, ceux qui ont recouru à plus d'un mode de participation sont inclus dans le total de chaque mode.

<sup>2.</sup> Décompte officieux (ne comprend pas les commissaires et le personnel de la CMI, les traducteurs ou les entrepreneurs).

<sup>3.</sup> Comprend sept membres du Comité consultatif public binational pour le PA de la rivière Sainte-Marie, qui ont rencontré les commissaires en une occasion distincte en raison d'un conflit d'horaire.

<sup>2.</sup> Décompte officieux.

<sup>3.</sup> Nombre de personnes s'étant inscrites au dialogue Web, et non le nombre ayant effectivement participé aux cyberdiscussions.

<sup>4.</sup> Courriels expédiés à gl@windsor.ijc.org via des formulaires d'envoi placés sur les sites Web de tierces parties, y compris PIRG Illinois, PIRG Wisconsin et PENNEnvironment.

Tableau 3: Participation en ligne, par type

Mode	Nombre	Pourcentage	Pourcentage, à l'exclusion des courriels transmis via les formu- laires d'envoi de tierces parties
Dialogue Web <sup>2</sup>	247	8,1	70,2
Courriel transmis via le formulaire d'envoi du site Web de la CMI	45	1,5	12,8
Courriel expédié directement à gl@windsor.ijc.org ou aux Affaires publiques de la CMI	60	2,0	17,0
Courriel transmis via des formulaires d'envoi de sites Web de tierces parties³	2 690	88,4	
Total, participation en ligne	3 042	100,0	
Total, à l'exclusion des courriels transmis via des formulaires d'envoi de sites Web de tierces parties	352	11,6	100,0

<sup>1.</sup> Aucun de ces décomptes ne comprend les commissaires et le personnel de la CMI, ni les traducteurs et autres entrepreneurs. Les participants qui sont intervenus plus d'une fois au moyen d'un mode en ligne donné (p. ex. qui ont envoyé plusieurs courriels via le site Web d'une tierce partie) ne sont comptés qu'une seule fois dans ce mode. Par contre, ceux qui ont recouru à plus d'un mode de participation en ligne sont inclus dans le total de chacun de ces modes.

Tableau 4 : Participants par État/province, y compris ceux ayant contribué via le site Web d'une tierce partie¹

		<u> </u>			
	Nombre	Pourcentage	OK	2	0,1 %
AK	1	0,0 %	OR	2	0,1 %
AL	2	0,1 %	PA	662	16,6 %
AZ	4	0,1 %	PR	1	0,0 %
CA	12	0,3 %	SC	1	0,0 %
CO	3	0,1 %	TN	1	0,0 %
CT	2	0,1 %	TX	3	0,1 %
DC	9	0,2 %	UT	1	0,0 %
DE	3	0,1 %	VA	8	0,2 %
FL	10	0,3 %	VT	5	0,1 %
GA	2	0,1 %	WI	504	12,7 %
HI	1	0,0 %	WV	1	0,0 %
IA	1	0,0 %	État non précisé	10	0,3 %
ID	5	0,1 %	Total, États-Unis	3 257	81,8 %
IL	1 182	29,7 %	AB	1	0,0 %
IN	21	0,5 %	CB	10	0,3 %
KY	1	0,0 %	ON	627	15,7 %
MA	4	0,1 %	QC	50	1,3 %
MD	4	0,1 %	Province non précisée	1	0,0 %
MI	599	15,0 %	•	'	
MN	41	1,0 %	Total, Canada	689	17,3 %
MT	2	0,1 %	Pays non précisé	37	0,9 %
NC	3	0,1 %	TOTAL, PARTICIPANTS	3 983	100,0 %
NH	2	0,1 %	TOTAL, PARTICIPANTS	3 303	100,0 /6
NJ	10	0,3 %	1. N'inclut que les participants	s aux réunions	qui ont rempli des
NM	4	0,1 %	formulaires d'inscription à l		
NY	72	1,8 %	14 autres réunions publique		•
ОН	56	1,4 %	saires ou le personnel de la entrepreneurs présents aux		

qui se sont inscrites au dialogue Web.

<sup>2.</sup> Nombre de personnes s'étant inscrites au dialogue Web, et non le nombre ayant effectivement participé aux cyberdiscussions.

<sup>3.</sup> Courriels expédiés à gl@windsor.ijc.org via des formulaires d'envoi placés sur les sites Web de tierces parties, y compris PIRG Illinois, PIRG Wisconsin et PENNEnvironment.

Tableau 5 : Participants par État/province, à l'exclusion de ceux qui ont expédié un courriel via un formulaire d'envoi d'une tierce partie<sup>1</sup>

	Nombre	Pourcentage		
DC	9	0,7 %		
DE	1	0,1 %		
FL	1	0,1 %		
GA	2	0,2 %		
IL	111	8,6 %		
IN	17	1,3 %		
MA	1	0,1 %		
MD	2	0,2 %		
MI	139	10,8 %		
MN	35	2,7 %		
NC	2	0,2 %		
NH	2	0,2 %		
NJ	2	0,2 %		
NM	2	0,2 %		
NY	61	4,7 %		
OH	48	3,7 %		
OK	1	0,1 %		
OR	1	0,1 %		
PA	34	2,6 %		
UT	1	0,1 %		
VA	6	0,5 %		
VT	2	0,2 %		
WI	86	6,7 %		
État non précisé	10	0,8 %		
Total, États-Unis	576	44,5 %		
AB	1	0,1 %		
CB	10	0,8 %		
ON	627	48,5 %		
QC	48	3,7 %		
Province non précisée	1	0,1 %		
Total, Canada	687	53,1 %		
Pays non précisé	30	2,3 %		
TOTAL	1 293	100,0 %		
Participants des États et provinces des Grands Lacs	1206	93,3 %		

<sup>1.</sup> N'inclut que les participants aux réunions qui ont rempli des formulaires d'inscription à la réunion biennale de Kingston et aux 14 autres réunions publiques. Ne comprend pas les commissaires ou le personnel de la CMI, les traducteurs ou les autres entrepreneurs présents aux réunions, mais inclut les personnes qui se sont inscrites au dialogue Web.

Tableau 6 : Participants, selon le milieu habité et le plan d'eau le plus près

Participants <sup>1</sup>	882
Répondants <sup>2</sup>	610
Taux de réponse	69,2 %

	Nombre	Doursontono
Milieu	Nombre	Pourcentage
Milieu rural	119	19.5 %
Petite ville	91	14.9 %
Banlieue	125	20,5 %
Milieu urbain	220	36,1 %
Non précisé	55	9,0 %
Total	610	100,0 %
Plan d'eau		
Fleuve Saint-Laurent	63	10,3 %
Lac Ontario	91	14,9 %
Rivière Niagara	4	0,7 %
Lac Érié	67	11,0 %
Rivière Détroit	42	6,9 %
Lac Sainte-Claire	15	2,5 %
Rivière Sainte-Claire	4	0,7 %
Lac Huron	90	14,8 %
Rivière Sainte- Marie	5	0,8 %
Lac Supérieur	54	8,9 %
Lac Michigan	132	21,6 %
Ne vit pas dans le bassin des		
Grands Lacs, ou non précisé	43	7,0 %
Total	610	100,0 %

<sup>1.</sup> Nombre de participants recensés aux réunions (ne comprend pas le personnel de la CMI ou les entrepreneurs) et qui se sont inscrits au dialogue Web (comprend le personnel de la CMI ou les entrepreneurs qui se sont inscrits au dialogue).

<sup>2.</sup> Répondants à un questionnaire volontaire non dénominatif, rempli à l'occasion des réunions et lors de l'inscription au dialogue Web. Les participants aux réunions n'ont pas tous rempli le questionnaire, mais toutes les personnes inscrites au dialogue Web l'ont fait. Certains répondants n'ont pas répondu à toutes les questions.

Tableau 7 : Caractéristiques démographiques des participants<sup>1</sup>

Participants<sup>1</sup> 882 Répondants<sup>2</sup> 610 Taux de réponse 69,2 %

	Nombre	Pourcentage
Âge		_
17 ans ou moins	7	1,1 %
18-29	32	5,2 %
30-49	120	19,7 %
50-64	158	25,9 %
65 ans et plus	68	11,1 %
Non précisé	225	36,9 %
Total	610	100,0 %
Niveau d'études		
Inférieur au niveau secondaire	6	1,0 %
Études secondaires	18	3,0 %
Études postsecondaires	57	9,3 %
Premier cycle universitaire	88	14,4 %
Troisième cycle universitaire	81	13,3 %
Maîtrise	101	16,6 %
Doctorat	23	3,8 %
Non précisé	236	38,7 %
Total	610	100,0 %
Langue <sup>3</sup>		
Anglais	281	46,1 %
Français	38	6,2 %
Non précisé	291	47,7 %
Total	610	100,0 %

<sup>1.</sup> Nombre de participants recensés aux réunions (ne comprend pas le personnel de la CMI ou les entrepreneurs) et qui se sont inscrits au dialogue Web (comprend le personnel de la CMI ou les entrepreneurs qui se sont inscrits au dialogue).

<sup>2.</sup> Répondants à un questionnaire volontaire non dénominatif, rempli à l'occasion des réunions et lors de l'inscription au dialogue Web. Les participants aux réunions n'ont pas tous rempli le questionnaire, mais toutes les personnes inscrites au dialogue Web l'ont fait. Certains répondants n'ont pas répondu à toutes les questions.

<sup>3.</sup> Seuls les répondants qui se déclaraient Canadiens étaient priés d'indiquer leur première langue officielle.

Tableau 8 : Intérêt et engagement des participants envers les Grands Lacs

Participants<sup>1</sup> 882 Répondants<sup>2</sup> 610 Taux de réponse 69,2 %

	Nombre	Pourcentage
Intérêt <sup>3</sup>		
Plaisance	213	34,9 %
Villégiature	118	19,3 %
Pêche	167	27,4 %
Chasse	38	6,2 %
Baignade	230	37,7 %
Observation de la nature	190	31,1 %
Agriculture	32	5,2 %
Environnement	429	70,3 %
Pêche commerciale	60	9,8 %
Industrie	48	7,9 %
Transport maritime	48	7,9 %
Autre	80	13,1 %
Non précisé	43	7,0 %
Appartenance à un groupe <sup>3</sup>		
Environnement	187	30,7 %
Loisirs	50	8,2 %
Professionnel	31	5,1 %
Industrie	19	3,1 %
Autre organisation non gouvernementale	56	9,2 %
Groupe intergouvernemental	32	5,2 %
Gouvernement	58	9,5 %
Autre	126	20,7 %
Non précisé	84	13,8 %

<sup>1.</sup> Nombre de participants recensés aux réunions (ne comprend pas le personnel de la CMI ou les entrepreneurs) et qui se sont inscrits au dialogue Web (comprend le personnel de la CMI ou les entrepreneurs qui se sont inscrits au dialogue).

<sup>2.</sup> Répondants à un questionnaire volontaire non dénominatif, rempli à l'occasion des réunions et lors de l'inscription au dialogue Web. Les participants aux réunions n'ont pas tous rempli le questionnaire, mais toutes les personnes inscrites au dialogue Web l'ont fait. Certains répondants n'ont pas répondu à toutes les questions.

<sup>3.</sup> Le total ne correspond pas à 100, puisque les répondants étaient priés de cocher toutes les réponses applicables, et peuvent avoir coché plus d'une réponse, ou aucune.

# CAMON EL EXILTINGO

## Annexe C:

# Liste de participants

Jackie Abbatiello, IL John Abbott, ON Syazwani Abdul Kadir, WI Paul Abell, ON Bill Abernethy, IL Jeff Abrahamson, PA Ira Abrams, IL Susan Abramson, PA Glenn Abuja, ON Alicia Acken Tony Acquaviva, PA Jan Adamczyk, IL Walter Adamovich, ON Beth Adams, MI Betty Adams, MI George Adams, PA Anna Adamson, PA Donna Adamson Curlis, PA Susan Adelizzi, PA Debra Adelson, IL Steve Adler, IL Susan Agate, IL Erin Agee, MI Russ Agee, CO Jean Agneessens, WI Stephanie Aguila, PA Mary Ann Ahearn, PA David Aiken, PA Ian Albough, ON John Albrecht, IL Paul Albrecht, PA Ken Albrough, ON Jonathan Aldrich, PA Eugene Aleci, PA Shervl Alef, MI Jamie Alexander, PA Lauren Alexander, DC Anasatasia Alexopoulos, ON Maria Alexopoulos, ON Algonquin ECO Watch, ON Allison Allen, WI Carol S. Allen, PA Caroline Allen, PA Cate Allen, IL

John Allen, IL

MaryJean Allen, IL

Russ Allen, PA Shelley Allen, CA Alliance for the Great Lakes, Jonathan Almer, IL Milton Alter, PA Maryanne Amadio, ON Laura Amatulli, MI Dougla Ament, FL Daniel Amick, IL Kay Amland, WI Clark Andelin, IL Aaron Andersen, WI Beth Andersen, MI John Andersen, IL Kara Andersen, WI Anne Anderson, IL Chris Anderson, ON David Anderson, IL David Anderson, ON Helen Anderson, ON Janette Anderson, ON John Anderson, IL Kelly Anderson, MI Mark Anderson, ON Patti Anderson, IN Robert Anderson, MI Ryan Anderson, IL Sue Anderson, MI Peter Andras, ON Sarah Andras, ON Alissa Andrew, IL David Andrew, ON Beverley Andrews, PA Carol Andrews, MN Kristyn Annis, ON Blair Anundson, PA Helen Appell, PA Yvonne Appeltans, PA Aquaculture Committee, Georgian Bay Association, ON Brynn Arenz, WI Gereme Ariss

Iane Ariss, ON

Christina Arlt, PA

Joanne Armintrout, PA John Armstrong, IL Nanette Arndts, PA John Arnold, MI Julie Arnold, MI Michelle Arnold, IL Victoria Arnold, IL Nancy Arnosti, PA Sharyl K. Aruck, NY Joe Arvin, WI Frances Ashenhurst, ON Ashfield-Colbourne Lakefront Association, ON Neva Asplundh, PA Kathleen Assiff, MI Association de la Savegarde du Lac St-François, QC Michele Aston, NC Ralph Athey, IL Linda Aubel-Edick, IL Andre Aubin, QC Madeleine Aubrey, ON Emily Audette, MI Audubon Ohio, PA Kris Aune, IL Sara Ausloos, WI Candi Ausman, CA Alexandra Avenius, MI William Avery, ON Anna Aydinyan, CT E. Daniel Ayres, MI Joe Azzarello, MI Caitlin Ba, MI Elizabeth Babcock, IL Leslie Babson, IL Trevor Bach, WI Rose Bachi, IL Karen Bacula, MI Carl Bade, PA Mary Baechle, IL David Bagby, IL William Bailey, VA Susan Baillie, WI John Bain, ON Colin Baird, ON

Marcia Baisiello, IL

Barton Bakaley, PA Jocelyn Baker, ON John Baker, WI Michael Baker, PA Scott Baker, IL Taylor Baker, PA Rebecca Balavitch, MI Karen Baldwin, IL Rena Baldwin, IL Rosiland Baldwin, IL Thomas Balint, ON Jeff Ball, IL Meredith Ballad, MI Dave and Tami Ballard, WI Deanna Ballinger, WI Maureen Balluff, IL Alana Balogh, PA Alana Balogh, PA Katherine Balpataky, ON Emil Bandeji Claire Bangasser, PR Mickey Bannon, PA Todd Bapton, IL Barbara, MN Felix Barbetti, ON Julie Barbosa, IL Jason Barbose, MI Karin Barden, IL Rick Bare, WI Sushma Barewal, ON Julie Barker, ON Jessica Barman, WI Clifford Barnard, MI Jason Barnes, MI Kathryn Barnes, MI Robert Barnes, MI Brett Baron, IL Helen Baron, MI Anthony Barr, PA Martin Barr, IL Jean Barre Dufresne, OC Drew Barrett, IL Kate Barrett Michael Barrett, IL Ashley Barrie, ON Rhonda Barron, IL

Richard Barron, MI Barbara Barta, IL Charles Bartholomew, PA M. Bartnik, MI Mary Ann Bartoli, IL Marilyn Baster Rhonda Bateman, ON Patricia Teresa Battersby, MI Lee Batts, IL Theresa Bauer, WI Mary Frances Baugh, PA Geri Baumblatt, IL Andy Baumgart, WI Andy Baumgart, WI Fred Baurer, PA Michael Baurer, PA Marilyn Baxter, ON Matt Baxter, ON Bay Area Restoration Council, ON Bay County Department of Environmental Affairs and Community Development, Gina Bayer, WI Randall Bayless, IN Catherine M. Bayne, ON Justine Bayod-Espoz, IL Janet Bazzett, IL Fran Beach, WI Wilma Beacher, PA Beacon Bay Marina, ON Susan Beattie, MI Clifford Beatty, ON Lorne Beatty, MI Emile Beauchamp, QC N. J. Beaulieu, MI Robert Beauvais, MI Cheryl Beboer, ON Christopher Beck, PA Joe Beck, IL Judy Beck, IL Mary Beck, WI David Becker, IL Judith Becker, PA Lois Becker, OH Mary Lynn Becker, MI Mimi Becker, NH Warren Becker, IL Jim Beckwith, IL Kimberly Beebe, MI Robert and Kathy Beecher, ON

Katherine Beehler, ON Lisa Beemsterboer, IL Shaindel Beers, FL Robert Beese, WI Sheldon Behensky, IL Richard Behnlander, MI Merette Behow-Rimhard, WI Dan Behrens, PA Thomas Bekele-Arcuri, PA Nancy Belanger, MI Barbara Belasco, NY Aldric Belchak, MI David Bell, ON Chris Bellovary, WI Dennis Belogorsky, IL Robert Bembenek, WI Nancy Bender, IL Debra and Ron Bendis, IL Michael-David BenDor, MI Hugh Benevides, ON Brian Bengry, WI Ilene Beninson, MI Nabila Benkherouf, QC David Benner, PA Frieda Bennett, MI Lorna Bennett, IL Mary Bennett, IL Bennett Beechgrove Community Group, ON Nadine Benoit, ON Catherine Benson, IL Gretchen Benson, PA Melissa Benson, MI Virginia Benson, WI Barb Bentley, ON Mary Ann Bentz, PA Hugh Benvicles, IL Catherine Beres, ON Tom Bergen, WI Dale Bergeron, MN Mark Berggren, IL Holly Bergren, IL Mayor Herb W. Bergson, MN Mark Berkheimer, PA Nicole Berkheimer, PA Steven Berlinski, IL Penny Bernard Schaber, WI Diana Bernardi, IL Laura Bernstein, IL Rosalie Bertell, PA Dominique Betancourt, IL

Catherine Bettcher, OH

Gayle Bettega, MI

Barbara Beyers, IL Bill Bialkowski, ON Sue Bialostosky, PA Nicholas Bianchi, IL Marla Biederman, MI Marlena Bielski, IL Victoria Bielski, IL Chris Bierbrauer, WI Marjorie Bierbrauer, WI P. Chris Bierbrauer, WI Theresa Biesiada, IL The Big Cleanup: The Bay of Quinte, ON Sandy Bihn, ON Valerie Binder, MI Sarah Binks, ON Sarah Biondich, WI John Birnbaum, ON Konrad Bis, IL Jeffery Biss, IL Chauna Black, MI Kathryn Black, IL Ken Black, ON Lawrence Black, IL Randall Blackwell, PA Helen Bladholm, WI David Blair, MI Shana Blair, IL Pierrette Blanchard, ON Darcy Bland, IL Henry S. Bland, IL Jeremiah Blatz, PA Terry Blaylock, MI Skip Bleecker, MI Earl G. Bley Jr., IL Charles Blickhan, IL Eleanor Blitzer, FL Jeanette Blize, PA Chuck Block, WI Regan Blomshield, OH Blue Mountain Watershed Trust, ON Leslie Boardman, PA Alex A. Bobroff, IL Jeffrey Bocchini, IL Amilcar Boddie-Willis, IL Margaret Bodnovich, IL Susan Boehnke, ON Dora Boersma, ON Cindi Bogacz, IL Donna Bogosh, IL Jennifer Bogseth, IL Mary Bohling, MI

Joe Anne Boike, MI Paloma Boiles, IL Julie Boland, MI Vaughan Boleky, PA Teresa Bondavalli, IL Karina Bongaarts, PA Mary Jo Bonner, WI Patricia Bonner, DC Gregory Bookhultz, PA Jean Booms, MI Brad Borchers, IL Donna Boris, MI Dena Borman, IL Heather Bosman, IL Lee Botts, IN Paul Muldoon and Lee Botts Bruce Bouchard, PA Marie-Amélie Boucher Lori Boughton, PA Cassidy Boulan, MI Wood Bouldin, PA Michelle Bourbonniere, ON Edward Bourguignon, OH Ian Boussy, IL Matthew Bower, PA Ted Bowering, ON Alicia Bowles, WI Trisha Boyce, IL Duncan Boyd, ON David Boyle, MI Mary Boyle, WI John Braden, IL Lincoln Bradford, IL Janis Bradish, WI Claudette Bradley, AK Michelle Bradley, IL Michael Bradstreet, ON Alta Bragg, WI Marianne Braid, ON Finlay Braithwaite, ON Harry Brakeman, MI Jon Brams, PA Mariah Branch, MI Hillel Brandes, PA Jane Brandley, WI Alice Brandon, IL Nancy Brandt, IL Stephen Brandt, MI Brian Branfireun, ON Ann and Kelly Brant, ON Jane Branyan, PA Beth Braun, IL

Darryl Braun, MI

Anne and Peter Bray, MI Sue Braver, IL Peggy Breckenridge Stephen Brede, MI Jim Bredin, MI Mark Breederland, MI Anne Brennan, MI Jean Brennan, IL Jennifer Brennan, IL Mike Brennan, MI Jesse Brenner, PA Ree Brennin, ON Kathy Brewer, MI Boulanger Brian, OH Valerie Brice, WI Lee Bridges, IN Joseph Bridy, AIA, PA Jennifer Briggs, PA Ted Briggs, ON Lesley Brill, MI Mary Anne Brinchman, IL Michelle Brinckerhoff, IL Dana Brink, IL Jeff Brink, IL Mark Huaser and Dana Brink, ILDarrin Britting, PA Karmel Brlhaj, QC Elizabeth Brockhaus, MI Bill Brodeur Fern Brodkin, PA David Brodnax, Sr., IL Eric Brodsky, IL Alan Broglin, MI Kate Bronstein, PA Maggie Brooks Brenda Brouillet, MI Bridget Brown, WI Carrie Brown, AZ David Brown, IL Jeff Brown, PA Jeremy Brown, MI Ken Brown, IL Mark Brown, IL Patrick Brown, IL Paul Brown, PA Richard Brown, MI Scott Brown, ON Tim Brown, IL Brown County Land Conservation Lake Michigan Forum, WI

Beth Brownson, ON

James Bruce, ON Robert Bruckman, PA Debbie Bruening, MI Penelope Brumm, IL James Brusslan, IL Lincoln Bryant, ON Wendy Bryant, ON Sharon Buazard, IL Rose Buchanan, IL Peter Buchholz, WI Andy Buchsbaum, MI Karen Buck, ON Damiel Buerkle, PA Simone Bullen, IL Julia Bunn, IL Joy Bunton, IL Jonathan Burden, IL Sarah Burden, IL Caroline Burdett, IL Linda Burdett, IL William Burdett, IL Karen Burgess, MD John Burhani, WI Paul Burik, PA Meghan Burke, IL Terri Burke, MI Steven Burkhard, IL Greg Burnet, IL Pat Burnette, MI Abudullah Bob Burns, ON Dorothy Burns, PA Joan Burns, MI Robert Burns Steve Burns, IL Thomas J. Burns, IL Paul Burroughs, PA Stuart Burstein, IL Marilyn J. Burton, ON Dan Busemeyer, IL Butler Family Fund, WI Luretta Bybee, PA Tanya Cabala, MI Charles Caccia, ON Laura Caffentzis, WI Kristina Caggiano, PA Sara Cagno, PA Irene Cahill, MI Britt Cain, IL Jamie Caito, PA Henry Calamia, Jr, IL Ruth Calandriello, IL

Elizabeth Calhoun, MI

Caller, IL

Caller, ON Debbe Callesen, Wi Calumet Ecological Park Association, IL Jim Camasto, IL Kath Camasto, IL Susan Campanini, IL Christopher Campbell, IL Debby Campbell, IL Ian Campbell, ON Linda Campbell, ON Mayor Jane Campbell, OH Jeffrey Camplin, IL Gayla Campney, ON Canadian Auto Workers Local 1520, ON Canadian Environmental Law Association, ON Canadian Yachting Association, ON Michael Canning, IL Frances Canonizado, IL John Cara, IL Tom Caravette, IL John Carey, ON George Carlisle, PA Ann Carlson, WI Karen Carlson, WI Melissa Carlson, NY Karen Carney, PA Peggy Carpenter, PA Corey Carpentier, WI Amy Carr, IL Bill Carr, ON David Carr, WI Mark Carroll, WI Trenia Carroll, IL Carol Carson, IL Tasha Carson, PA Nicole Carter, ON Chris Casper, WI Beata Castaneda, IL Mary Beth Castillo, PA Matthew Catania, IL Rebecca Cate, PA Jolene Catron, NM Charlotte Caudill, IL Melinda Caughill, MI Melinda Caughill, WI Hilary Caws-Elwitt, PA Jonathan Caws-Elwitt, PA Shawn Cecchi, IL William Ceisel, IL

Patrick Cejka, IL Matt Cenci, MI Center for Environmental Information, NY Dante Centuon, OH Joseph Cerami, IL Martha Cetina, IL Darcy Chadwick, IL Joanna Challacombe, IL Ron Challis, ON Luce Chamard, QC Chamber of Maritime Commerce, ON Sarah Chambers, IL Sarah Chambers, MN Rachel Chang, IL Emily Chapin, MI Harold Chard, ON Louis Charest Murray Charlton, ON Marie-Peir Charron, ON Keith Charvat, IL Edith Chase, OH Mohan and Sobha Chathampally Cynthia Chelius, MI Mary Susan Chen, IL Pei Ling Chen, PA Daphne Cheng, IL LIsa Chermack, PA Steven Chester, MI Sasha Chetyrkina, OH Chief Shining Turtle Mathew Child, ON Trudy Chin, ON Vinni Chomeau Patricia Chow-Fraser, ON Carol Christensen, MI Claudia Christensen, IL Steve Christi, MI Gavin Christie, MI Danielle Christoffel, IL Lisa Christopherson, WI Winifred Chrzanowski, MI Jan Ciborowski, ON Barbara Cicalese, PA Richard Cichon, MI Geraldine Ciesielski, PA Diana Cirafesi, PA Elizabeth Cisar, IL Rachel Cisler, WI Citizens Concerned for Michipicoten Bay, ON

Citizens for a Safe Environment, ON Citizens for Renewable Energy, ON Robert Civettini, IL Frank Cizek, MI Alan Clark, ON Brooks Clark, PA Edythe Clark, ON Jeanine Clark, IL Norman Clark, MI Sanford Clark, ON Dave Clark Huber, CA Karen Claus, IL Clean Water Action, IL Clean Wisconsin, WI Helen Cleaver, PA Sherri Cleaves, ON Kimberly Clemens, PA Melanie Clevert, IL Mary Jo Clewley, MI Nancy J. Cline, IL Ed and Jessie Clinton, MT Stephanie Cloak-Sander, WI Stephanie Cloutier, WI Emily Cloyd, NY Leslie Cochran Barbara Cochrane, IL Joseph Coco, IL Rita Cocquyt, MI Dennis Coffman, PA Harold Cohen, PA Mark Cohen, MD Pamela Cohen, MI Sharon Cohen, IL Nancy Cohn, PA Mathew Cole, WI Lewis Colello, PA Bruce Coleman, NY Carmen Coleman, NY Gilbert Coleman, PA Phil Coleman, PA Robert Coleman, IL Linda Coleman Shirkey, MI Mark Colemen, IN Lori Colgan, VT Sister Kathleen Coll, SSJ, PA Christine Collard, ON David Collins, WI Peggy S. Collins, MI Maritza Colon, IL Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de

Québec, QC Richard Comito, MI Comité ZIP Jacques-Cartier, OC Communities Quality Improvement, ON Vincent Como, IL Craig Compton, IL James Connell, WI Eileen Conner, PA Iona Conner, PA Carrie Connie, MN Phillippa Connon, IL Mary Connors, IL Ann Conrov, PA Conservation Ontario, ON Marie Considine, IL Caroline Constant, MI Holly Conte, DE Judy Contin Amy Converse, IL Mary Conway, IL Ann Cook, IL Carol Cook, IL Janice Cook, IL Lindal Cook, IL Samuel Cooke, WI John Coon, NH Jim Cooper, OH John Cooper, ON Ruth Cooper, MI Brian Cope, PA Sarah Coppinger, PA Daria Corbett, IL Lois Corbett, ON Lowell D. Corbin, MI Kristian Corby, WI James Corcoran, MI J. Alex Cordaro, PA Brian Corie, PA Lynda Corkum, ON Lynda Corkum, ON Karen Cornelius, WI Abigail Corso, IL Jenni Cortinas, WI Patriche Cosette, QC George Costaris, MI Lanie Costeas, IL Jennifer Costello, PA Katherine Costin, IL James Cotner, MN

Joseph Cotruro, DC

Patricia Cotter, IL

Robert Coulas Melanie Coulter, ON Melanie Coulter Council of Canadians, ON Council of Great Lakes Industries, MI Nancy L. Cowger, IL Dave Cowgill, IL Catherine Cox, IL Jack Cox, OH Judith Cox, MI Nick Cox, ON Brett Coy, IL Greg Coy, PA Sarah Covle, WI Donna Craig, IL Gabriel Craig, IL Thomas Crame, MI Tom Crane, MI Sean Cranley, WI Alastair Crawford, ON Susan Crawford, IL Nicola Crawhall, ON Dan Craycraft, OH Catherine Creber, ON Amelia Crenshaw, IN Kathryn Crestani, OH Christopher Cretella, PA Carey Crocker, MI Patricia Croom, MI Daniel Crosby, WI Don Cross Warren Cross, WI Susan Crothers-Gee, IL Tammy Crouthamel, PA Lindsay Crowder, NY Michelle Crowder, VT Gloria Crowe, ON Betty Cruz, PA Laura Cryderman, MI Julianna Cuevas, IL Mary Jo Cullen and Torfinn Hansen, ON Kathleen Cummings, IL James Cunningham, ON Randy Cunningham, OH Linda Curry, PA Anne Cusack, MI Cuyanoga River RAP, OH Patricia Czach, IL Shelley Czeizler, MI Meghan D., PA Alexandre da Silva, IN

Thomas W. Daggett, IL Louis Daher, MI Jesse Dahir, WI Sally Dahir, WI Abbie Daigle, WI Philippe Daigle, QC Melissa Daimaschke, MI Devon Dal Degan, IL Adrienne Dale, MI Bev Dale, ON Glen Dale, ON Scott Dalebroux, IL Katherine Daley, PA Mayor Richard Daley, IL Lou DalMonte, IL Tommy DaMario, IL Lucy Dames, NY Michael D'Andrea, ON Bonnie Danes, ON Susan Daniel, IL William Daniels, PA David Dankert, IL Elizabeth Darovic, IL Katy Darr, IL George Darrow, WI Nancy Darrow, WI Beth Daubert, PA Erin Daughton, IL Pamela David, IL Anne Davidson, MI Erin Davidson, IL Robert Davies, WI Ryan Davies, IL Adam Davis, IL Amanda Davis, IL Amy Davis, WI Cameron Davis, IL Emily Davis, IL Michele Davis, PA Patrick Dawdy, MI Maureen Dawley, PA Jennifer Day, MI Bonnie De Bold, PA Elizabeth de la Baume, IL Susan De Vos, WI Rachel Dean, IL Danny Deao, PA Conrad Debarros, ON Ryan Debniak, MI Rosalie DeFino, WI Nicholas Dehning, IL Michael Deitz, IL Joe Del Vecchio, NY

Mario Del Vicario, NY Judith Delestienne, PA Antonia Delgado-Poust, PA Marianna Delinck, IL Mark Dello Stritto, PA Christine Deloria, IL Tom Delsart, WI Rocco DelVecchio, MI Nicholas DeMarsh, WI Diane Demers, IL Anthony Demma, IL David Dempsey, MN Kimberly Dempsey, IL Rebecca Denison, PA Alec Denvs, ON Ali Denys, IL Department of Natural Resources, State of Wisconsin, WI Jessica DePete, PA Michele DePhilip, IL Stew Depuis, WI Cathy Dermody, WI Thomas Dermody, WI Louise Dernehl, WI Betty Derr, PA Anna DeSellas, ON Zack DeSwarte, WI Detroit River Canadian Cleanup, ON Detroit Riverkeeper and Friends of the Detroit River, MI Michael Dever, OH Justin DeVore, PA Lori DeWalt, PA Julia Dewey, PA Alec di Mauro, IL Heather Diamond, IL Laura Dick, IL Laura Dick, WI Jeremy Dicken, MI Benjamin Dickey, WI Bill Dickinson, ON Pamela Dickinson, PA Patricia Dickmann, IL Lynne Diebel, WI Tom Diederich, PA Carolyn Diem, MI Jim Diener, OH Ngan Diep, ON Trudy Diepholz, IL Paul Dieterle, IL

Victor DiGiacomo, NY Jerry Digilio, IL Leu DiGironimo, ON Kristin DiGregorio, PA James Dike F. Ned Dikmen Donna Diller, MI John Dillon, WI Laura Dillon, MI Margaret Dillon, PA Richard DiMaio, IL Rick DiMaio, IL Angela Dinello, ON Stephane Dion, QC Margie Dittoe, PA Scott Ditzenberger, OH Barbara Dively, PA Norine Dobiesz, ON Patricia Docker-Ford, PA Barbara Docs, PA Phillip Dodd, PA Lynn Dodson, MI Sarah Doelling, IL Jeanne Doherty, IL Anne Dolan, MI Garry Doll, PA Diane Dombeck, IL Leona Dombrowski, ON Don Watershed Regeneration Council, ON Karen Donahue, MI Michael Donahue, MI Amanda Dones, IL Anna Donovan, WI Door County Environmental Council, WI Liza Dore, IL Linda Dorken, IL Andrew Dorman, PA Sofi Dorrano, WI Judy Dorsey, IL Monte Doty, MI Nancy Doubleday, ON Heather Dougherty, ON Linda Dougherty, IL Gayle Doukas, WI Christine Dow, ON Diantha Dowdelw, ON Elizabeth Dowdeswell, ON Cassandra Dowling, MI Kevin Doyle, IL

Dan Dozier

Michael Drake, PA

Sigrid Dralle-Allen, WI Lee Ann Draud, PA Waly Draves, WI Paul Drca, ON Erin Dreelin, MI Dennis Dreher, IL Mark Dreher, IL Lara Dreier, WI Bunny Driban, PA J. Gary Dropcho, PA Vicki Druchniak, MI Jim Drummond and Tom Henderson Paul Dubeau, ON Alice Dubroff, PA Maria Duca, PA Katie Dudley, WI Michael Duerr, PA Scott Duff, ON Joshua Duffy, PA Julie Duffy, IL Susan Duffy, SC Julia Dugan, PA Alice Dugar, OH Gary Dukart, PA Sheila Dukelsky, IL Mary Dumlao, IL Edward Dunar, WI Thomas Duncan, IL Jerry Duncanson, WI David Dunkleberger, PA Christine Dunleavy, WI Erin Dunleavy, PA Lesley Dunn, IL Paul Dunn, WI Sondra Dunne, WI David Duorak, OH Robert DuPlessis, PA Rosamond DuPont, PA Mary Durando, PA Diane Durante, IL Mary Durfee, MI Barbara Durkin, PA Jennifer Dutcher, WI Melissa Dyas, PA Angel Dybas, WI Amanda Dyelle, MI Betsv Dvnako, IL Susan Dziekan, IL John Eakin, IL David Earley, IL Thomas Easterly, IN

Bruce Easton, ON

Karen Eble, PA Tim Ed Heath Eddy, PA Robin Edelmayer, MI James Eder, MI Tim Eder, MI Tim Edev Angelique Edgerton, WI Carol Edgerton, WI Edmore-Georgian Heights Beach Association, ON Karen Edmund, WI David Edsey, IL Eve Edwards, PA Naomi Edwards, IL Penny Edwards, IL Ron Edwards, PA Barb Eglinton, MI R. Michael Ehr, WI Richard Eichmann, IL Heidi Eickstadt, DE Harry G. Eisenbise, PA Jane Elder, WI Lorelei Elding, WI Debbie Elholm, WI Karen Elias, PA Anastasia Eliason, CT Lisa Elkins, IL Amy Elledge Kate Ellingson, WI Geewadin Elliot, ON Lyn Elliot, PA Cynthia Elliott, IL Lucy Elliott, IL Rosanne Ellison, MI Ron Elloit, IL Mark Elster, IL Christine Elwell, ON Ainslee Emerson, ON Karen Endres, MI Krissy English, IL Hannah-Lee Enright, IL Environmental Research Foundation, IL Larry Epke, IL David Eppelsheimer, Sr., WI Jay Erb, PA Mike Ericksen, MI Sheila Erlbaum, PA Kathleen Ernst, WI Leyla Eryuzlu, ON Sheniz Eryuzlu, ON Iodi Escalante, WI

Joseph Escher, PA Ed Eschweiler, WI Helen Escobar, IL Amanda Esrev, PA Candace Esslinger, IL April Esterly, PA Hank Estrada, IL Margorie and Richard Ettlinger, ILLinda Euler, WI John Evanco, PA Dinda Evans, CA James L. Evans, WI Jason Evans, IL Russel Evans, WI Kaukima Everhart, MI MJ Everhart, PA Mary Ewart, ON JoEllen Exner, PA Adam Eyring, PA Kenneth Faba, MI Joan Fabrega, PA Ronald Fadoir, MI Don Fago, WI Sara Fahrenholz, WI Colette Fahrner, IL Dan Farah, WI Wendy Farley, FL Elaine Farragher, ON Laura Farwell, MI Wally Farwell, WI Joan Fassett, IL Peter Fassett, IL Michael Faubert, ON Eric Faussurier, QC Marc Favreau, ON Peter Fawcett, ON David Fay, ON Erika Fay, IL Mark Fedak, MI Federation of Tiny Township Shoreline Associations, ON Féderation québécoise du canot et du kayak, QC Rebecca Fedewa Fednav Limited, QC Elizabeth Feeney, PA Rebekah Feeser, PA Dennis Feichtinger, MI Charles Feinstein, PA Alissa Feller, IL Jennifer Fenne, WI Paul Fenton, ON

Tom Ferguson, MI Mark Ferro, IL Pasquale Feudo, PA Kathy Feuillan, IL Craig Fick, MI Betsey Fiddler, IL Anna Fiedler, MI Betty Fierros, WI Diane Figiel, WI Rachel Filippini, PA Paul Filteau, ON Ruth Fina, WI C. Scott Findlay, ON Rick Findlay, ON Rachel Fineman, PA Mary Fineran, NJ Brian Fink, PA Dennis Fink, MN Ryan Finlay, IL Michael Finley, TN Ruth Finley, PA Emmett Finneran, IL Mark Fiorini, PA Melanie Fisher, PA Roger Fisher, IL Thomas Fisher, PA Lana Fishkin, PA Mark Fitch, MI Thomas Fitzpatrick, WI Mary Fitzsimmons, NJ Aletheia Fkiaras, PA Molly Flanagan, OH Prof. Harley Flanders, MI Reuben Flatt, NM Fred Fleischer, ON Ron Fleming, ON Gary Flesher, IL Pamela Flick, MI Fred Flood, ON Rose Flood, PA Frank Florin, WI Cherrill Flynn, MI Lindsay Focht, WI Elzbieta Foeller-Pituch, IL Frank Fohr, ON Mark Foisy, IL Gary Foley, NC Christina Fong, MI J. D. Forbes, IL Richard Ford, WI Roberta Ford, ON

Jack Forgosh, PA

Peter Forma

Jane Forrington-Burke, ON Jean Forsberg, PA Gerry Forsell, ON David Forte, IL William Fortier, WI Christine Fossen-Rades, WI Pat Foster, MI Ron Foster, WI Sophie Foster, ON Traci Foster, IL Jason Fowler, WI Glen Fox, ON John Fox, WI Patricia Fox, IL S. Fram, IL Annette Francis George Francis, ON Mayor Eddie Francis, ON Linda Francisco, MI Henry Frank, PA Linda Frankenberg, WI Lindsey Franks, MI Jeff Frantz, IL Sara Frantz, TX Stephanie Frantz, IL Elizabeth Fraser, IL Gillian Fraser, ON Janet and Jim Fraser, ON Lynn Fraser, PA Luckey Frederick, NY Brian Frederickson, IL Adele Freeman, ON Carol Freeman, IL Lorraine Freeman, IL Barton French, PA Ellis French, CA Shirley French, ON Todd French, ON Karen Fresco, IL Fresh Creek Technologies, Inc., NJ Jeff Frey, IL Richard Frey, PA Mac Frick, MI Tim Frick, IL Zoe Friedberg, PA Louise Friedeonson Bernard Friedman, IL Elyse Friedman, IL Uri Friedman, CA William B. Friedman, PA Jacqueline Friedman, MD, MI Andrea Friedmann, IL

Barbara Friedrich, PA Joe Friend, PA Kyle Frieschmidt, WI Rhonda Fritcher, MI Patricia Fron, IL Raymond Frost, IL Kristy Fruth, IL Donald Fruzen, WI Alison Fruzier, WI Marlo Fry Miguela Fry, WI Ester Fuchs, MI Tom Fuhman, PA Sandra Fulton, PA Scott Fulton, WI Patrick Furlong, ON Lisa G., IL Kemi Gaabo, MI Brook Gabel, PA Mark Gaden, MI Mary Gage, MI Ruth Gagliano, IL Aislinn Gagliardi, IL Virginia Gajar, MI Jan Galasso, ON Pat Galasso, ON John Galdun, IL Kate Gallagher, MI Cheryl Gallant, ON Pamela Gallegos, WI Diane Galloway, VA Gerald Galloway, MD Sarah Galloway, PA Fairlee Gamble, PA Patricia and Martin Gamble, ON Bjorn Gangeness, MN Jerzy Gangi, PA Harold Garabedian, VT Dan Gardiner, ON Linda Gardiner, ON Mark Gardiner, ON Charles Gardner Gabriel Gardner, IL Art Gareau, IN Michael Garman, IL Kathleen Garness, IL Kay Garrity-Roth, PA Kathleen Gasperine, PA Michelle Gasperine, PA Sandra Gates, IL Zachary Gaugush, WI Roger Gauthier, MI

Sara Gavrell, WI Jessica Gawlik, IN GBA Foundation, ON Sister Mary Gebhard, WI Vladimir Gedgafov, IL Jennifer Geelan, IL Jennifer Geiger, MI Paul and Chris Geiselhart, IL Russell Geisthardt, WI Martin Gelfand, PA Jean-Marie Gendlin, WI Genesee Valley Audubon Society, NY Michael Gentile, IL Don George, MI John George, WI Karen George, ON Sandra George, ON Tara George, ON George, ON Georgian Bay Association, ON Carol Geraghty, PA G. Gerdan, MI Joseph Gerding, IL Molly German, ON Peggy Gerou, MI Nancy Gershman, IL Suzy Gerst, PA Lisa Gervais, NY Elizabeth Gesicki, WI Thomas Getz, NY Gretchen Gharrett, IL Laura Ghiron, MI Lori Giagnacova, PA Robert Giammanco, IL Mark Giampietro, VA N. Elda Gibbs, WI Boyd Gibson, PA Brian Gibson, ON Lucy Gibson, WI Raymond and Christine Gicela, ILKaren Gierach, PA Mark M. Giese, WI Gladys Gifford, NY Nick Gigante, PA Jim Gignac, IL Susan Gigot-Klein, WI Michael Gilbertson, ON Joellen Gilchrist, MI John Giles, ON Margaret Giles, ON

Linda Gillespie, MI

Brian Gillin, PA Sam Gillin, PA Richard Gilman, MI Brooke Gilmour, ON Sarah Gingrich, ON Mayor Michel Giroux, QC Dale Glabach, MI Herb Glahn, MI Iulia Glahn, IL Dereth Glance, NY Jane Glassco, ON Myra Glassman, IL Valerie Glauser, PA Bob Glennie, IL R. Dick Glennie, IL Jan Glick, WI Julianne Glista, IL Mara Gloor, IL Michael Glover, MI Paul Glover, ON Joan Gluckman, PA Roger Goddard, ON Alban Goddard-Hill, ON Mary Godwin, MI Michael Goebel, WI Nancy Goedert Daniel Goetsch, WI Michael Goffin, ON Katherine Goggins, WI Keith Goldan, PA Bruce Goldman, MI Charles Goldman, IL Ronald Goldsein, IL Larry Goldstein, IL Libby J. Goldstein, PA Ronald Goldstein, IL Sidney Goldstein, PA Kenneth Golub, IL Elizabeth Goneau, BC Patricia Gong, PA Loner Gonnon, OH John Good, BC Craig Goodrich, PA Thomas Goodwill, MI Rev. Rebecca Gordon, IL David Gorman, IL Jack Gorro, MI Richard Gorud, WI Susan Gotwals, PA Julianne Gould, PA Thomas Gould, MI William Gould, IL

Stafanie Goure, ON

Kyle Gracey, PA Charles Graham, MI Chris Graham, IL Kathy Graham, QC Morgan Granata, IL Evan Graner, IL Norman Grannemann, MI Charles Grant, PA Gordon P. Grant, IL Judith Grant Laurence Gravin Andrea Gray, MI Benjamin Gray, IL Linda Gray, WI Great Lakes and St. Lawrence Cities Initiative Great Lakes Boating Federation, IL Great Lakes Futures Roundtable, ON Great Lakes Protection Fund, IL Great Lakes United, NY Great Lakes United, ON Emily Greb, WI Carol Green, MI Emily Green, WI Janet Green, IL Robert Green, IL Steve Greenbaum, PA Jay Greenberg, NY Ted Greenfield, IL Cathy Greenland, PA Alan Greenspan, PA Ilene Greenstone, PA Janet Greenwald, IN Richard Greenwood, IL Christopher S. Greer, TX Jan Gregorcich, WI Karin Gregory, MI Joe Greig, MI Gary Grice, IL Georgia Griffin, IL Michael Grill, IL Bruce G. Grimes, PA Patrick Grimes, MI Benjamin Grimshaw, MI Elizabeth Grimwade, IL Kim Grittner, WI Frank Groll, PA Ralph Grose Jeffrey Grossberg, IL Alfonso Grossi, ON

Gale Grossman, IL Kevin Grothe, WI Mary Grove, IN Ravi Grover, IL Andreya Grozik, IL Chris Grubb, MI Susan Gruber, WI Martha Gruelle, MI Ben Grumbles, DC Marcella Grunert, IL Christina Gubicza, PA Sarah Guernsey, IL Anthony Guida, IL Gary Gulezian, IL Nick Gullo, IL Robert Gumlock, PA Burak Guneralp, IL Kenisha Gunn, IL Peter Gunther, IL Nancy Gurny, IL Amy Guskin, PA Victor Gutierrez, IL Glenn Guttman, IL Babara Guyes, WI Jeremiah Guyes, WI Dan Guzman, IL Delia Guzman, PA Sheridan Haack, MI Mary Haan, MI Christina Haas, PA Gail Haaz, PA Amy Haberkost, IL John Hachtel, IL Pamela Hackney, MI Nicholas Hade, WI Gene Hafermann, WI Bill Hafs MaryEllen Hagel, MI Robert Hagele, IL Glenn Hagemann, IL John Hagen, MA Lori Hahn, WI Mary Hahn, WI Shirley Haiduk, IL Julia Haines, PA Sarah Hakala, PA Milad Hakimbashi, WI Sandra Hale, IL Shirley Hale, ON Molly Hales, IL Angela Hall, MI John Hall, ON Kate Hall, PA

Lauren Hall, IL Vickie Hall, WI Patty Halls, IL Dr. Paul F. Hamblin, ON Andrew Hamilton, ON Jewell Hamilton, IL Nancy Hamilton, MI Hamilton, IL Hamilton Bay Sailing Club, ON Jennifer Hammer, IL Virginia Hammer, PA Ross Hammersley, MI Mike Hammersmith, IL William Hance, PA Robert Handelsman, IL Moyra Haney, ON Jennifer Hanis, IL Ed Hanna, ON Eric Hanna, IL Gloria K. Hannas, IL Mary Hanney, WI Paul Hansknecht, MI Art Hanson, MI David Hanson, WI Katie Hanson, MI Lynelle Hanson Natalie Hanson, MI Sue Haralson, MI Harbour West Marina, ON Gregory Hardigan, IL Gordon Harding, ON Raymond Hardy, WI Chief Glen Hare, ON Julia Hare, ON Karen Harger, IL Andrea Hargrave, MI Chris Hargreaves, ON May Haris, IL Edward Harkins, PA Mollie Harms, MI Adam Harney, MI Gail Harpstead, MI Ed Harpthey, ON Jean Harrington, WI Beatrice Harris, WI John Harris, IL Joshua Harris, IL Reed Harris, ON Sharon Harris, IL Frank Harrison, IL Cherie Hart, WI Karen Hart, IL

John Hartig, MI Michael Hartke, IL Jerry Hartman, PA Iulie Hartmann, WI Joanna Hartung, IL Blair Harvey, IL John Harvey, PA Nathan Haselhorst, IL Amber Hassinger, MI Janice Hastert, IL Ingrid Haugen, IL E. D. Hauser, OH Sandy Hausman, IL Sheryl Havelka, IL Jennifer Havelock, ON Kate Hawkins, MI Wilburn Hayden, PA Jennifer Hayes, MI Jillian Hayes, ON Gail Haynes, IL Liz Haythorne, IL Michael Hazdra, IL Dorothy Hazel, PA Harry Hazelton, IL Gretchen Heacock, PA Mark Head, ON Simone Healey, NJ Isobel Heathcote, ON Dan Hebreard, IL Joel Hecker, PA Rachel Heckl, NY Robert Hecky, ON Yvonne Hedeker, IL Gretchen Heeren, IL Bill Hefferwan, WI George Heid, PA Kelsev Heida, WI Ron Heiman, IL Carolyn Heines, MI Richard Heinlein, WI Jackie Heirbaut, IL Steve Heitzenrater, PA Robert Helliar, ON Paul Helm, ON Rosie Helper-Caup J. Michael Hemsley, VA Brian Henderson, PA Dona Henderson, IL Dale Hendricks, PA Roshen Hendrickson, IL Bertrand Henne, IL Amy Hennings, WI

Dawn Henretty, MI

David Henry, QC Brian Henshaw, ON Mary Herbeck, MI David Herbert, ON Nancy Herbig, MI Dan Herman, PA Mary Lou Herman, WI Renee Herman, CA John Hermanson, WI Jessica Hermsen, WI Veronica Heron, AZ Wayne Herrick, ON Megan Herrit, ON Courtney Herritt, ON David Hersh, PA Mary Catherine Hess, IL Neal Hess, PA Phyllis Hess, MI Mairin Hesselbein, WI Robert Hester, ON Charlon Hibbard, MI Simone Hickens, BC Jeanne Hickey, IL Lisa Hickok, MI Heraline Hicks, GA William Higbee, IL Ben Highan, ON David J. Hildner, WI David Hilkes, IL Nicole Hilkovitch, IL Bradley Hill, MI Chris Hill, ID Janet Hill, IL Jeremy Hill, WI Katherine Hill, MI Robert Hill, WI Pat Hillard, MI Carol Hilton, MI Jim Hinckley, IL Elenita Hinds, IL Holger Hintelmann, ON Erin Hinton, IL Veronique Hiriart-Baer, ON Deborah Hirsch, WI Karen Hitchcock, ON Karl Hjerpe, IL Elizabeth Hoch, WI Bradley Hochberg, PA Wayne Hochstaetter, WI Linnzi Hodel, IL Ward J. Hodge, MI Xaviera Hodge, IL

Peter Hodson, ON

Mary Beth Hoerner, IL Richard Hoesch, PA Michele Hoffer Paul Hofferkamp, IL Shirlee Hoffman, IL Jennie Hoffmann Steve Hogg, ON Audrey Hois, PA Julian Holenstein, ON Suzanne Holguin, CA Clint Holland Fonda Hollenbaugh, PA Jeri Hollister, MI Jay and Tony Holmes, ON David Holst, IL Amy Holt, WI Kathy Holt, IL Edwin Homeier, IL Honey Harbour Association, ON Bo Hong, ON Robert Hooper, IL Shelly Hope, IL Aaron Hopkins, OR John Hopkins, ON Yvonne Hopkins, ON Alex Hoppe, WI Gina Horine, IL Sherlyn Horn, MI Kristin Horne, IL Sharon Horner, IL Tina Horowitz, PA John Horvath, IL Michael Horvath, IL Paul Horvatin, IL Lawrence Horwitz, PA Robert Hospadaruk, MI Dan Hosper, MI Ann Hoswill, WI Ric Hotchkiss, MI Seth Hothem, OH David Houck, PA Bernie Housdale, IL Jonathan Houseman, MI Kate Houston, WI Mary Ellen Howard, MI Theresa Howard, MI Keith Howarth, MI Janice Howell, MI Pat Howell, PA Helen R. Hoyt, MI Dolores Hrdina, WI Jacqueline Hrebicek, ON

Katei Hart, IL

Clifford Hritz, PA Patricia Hruby Powell, IL Nicholas Hryniw, IL Lawrence Hsu, IL Mark Hubert, IL Mark Hubert, MN Christiane Hudon, QC Kenda Hudson, MI Leonard Hudson, IL Jeanne Huebner, WI Andrew Huffer, IL Brendan Hughes, IL Dan Hughes, IL Nancy Hughes, IL Alicia Huguelet, IL Charles Huiting, WI Ben Huizenga, IL Philip Hult, IL Humber Etcetera, ON Susan Humphrey, ON Tom Huneke, MI Ronald Hunt, MI Robert Hunter, MI Tom Huntley, MN Shoshana Hurand, MI Huronia Historical Parks, ON Mary Jansen, IL Edith Hurst, MI Linda Hurst, IL Seth Hurwitz, IL Moe Hussain, ON Lisa Hustad, WI Jeanne Hutchinson, PA Kathryn Hutchinson, IL Peggy Hutchinson, MI Dave Hutchison, IL Robert Hutchison, ON Barbara Hutt-Clarke, MI Annie Hwang, MI Aaron Hyde, WI Robert Hyde, ON Adele Iannantuono, ON Anita Ilika, IL Illinois Dunesland Preservation Society, IL Illinois Public Interest Research Group, IL Daniel Injerd, WI International Institute of Concern for Public Health, ON Michael Iott, MI Dominic Irpino, IL

Maureen Irvin, IL

Elaine Isabelle, ON Dawn Ishida, IL Steven Jablonowski, PA Sharon Jabs, WI Anne Jackson, PA Candace Jackson, IL John Jackson, NY John Jackson, ON Karen Jackson, PA Togwell A. Jackson, ON Tom Jackson, MN Charles Jacobs, PA Dean Jacobs, Alan Jacobson, IL Kari Jacobson Hedin, MN Joy Jaeger, IL John Jakary, MI Al Jamal, ON Clark James, IL Krista James, WI Lois James, ON Mike James, PA Thia James, ON Carina Janas, ON Andrew Janicki, WI Janet Jardine, ON Richard Jardine, IL David Jarrard, IL Edward Jasiewicz, PA Saad Y. Jasim, ON Deborah Jasinski, IL Tommy Jasmin, WI Alejandra Javiera Caballero, IL James Jedibudiah, WI Rebecca Jeffries, IL Mirjana Jelic, PA Glen Jenkins, WI Herb Jenkins, FL Paul Jennetten, IL Margaret Jennings, ON Precious Jennings, IL Kristine Jensch, WI Heather Jensen, PA Steve Jerzyk, IL Laura Jeske, MI Tim Jessop, MI Kaitlin Jeziak, MI Joanne, IL Tom Jodelka, IL Noreen Jodlowski, IL Adam Johnson, MI

Andrew Johnson, WI

Anthony Johnson, ON Bernie Johnson, ON Douglas Johnson, WI Emily Johnson, PA Holly Johnson, IL Jim Johnson, MI Jimmy Johnson, IL Judy Johnson, IL Kambria Johnson, MN Karen Johnson, MI Kim Johnson, MI Lawrence Johnson, MI Lowell Johnson, IL Michele Johnson, IL Russell Johnson, NY Stan Johnson, IL Tim Johnson, MI Mayor William A. Johnson, Jr., NY Allan Johnston, IL David Johnston, ON John Johnston, GA Judy Johnston, WI Anne Johnstone, MI Christopher Johnstone, PA Mary Johnstone, MI Allan Jones, ON Andrea Jones, IL Ann Jones Damon Jones, PA Duncan Jones, ON James Jones, MI Karl Jones, PA Keith Jones, OH LaWanna Jones, OK Ronald Jones, PA Scott Jones, PA Virginia Jones, MI Lauren Jonik, PA Jean Jost, IL Aireen Joven, IL Doug Joy Julie, ON Gail Jurgella, CA Amanda Jurinen, IL Brooke Jurkowski, IL Suzanne K., IL K.V., NY Lin Kaatz Chary, IN Kathleen Kaeding Turner, WI Matthew Kaercher, PA

Paul Kakuris

Jay Kalawadia, IL Joellen Kames, IL Earl Kammerud, WI Steve Kamp, IL Tressie Kamp, WI Christine Kamradt, IL Shobhana Kanal, PA Cara Kane, IL Kelly Kane, IL Michael Kangas, OH Nadia Kanhai, IL Roxanne Kania, MI Alexandra Kanoff, PA Chris Kapcar, IL Susan Kapcar, OH Jules Kaplan, IL Diane Kargahi, IL John Karl, WI Mohamed Abdulhamid Karmali, ON David Karowe, MI Jeff Kart, MI Natalie Kashian, MI Mike Kaszynski, IL Walt Katall, IL Alberta Kateiva, PA Rebecca Katers, WI Mayor Robert J. Katt, MI M. Katz, IL Lynna Kaucheck, MI Robert Kavetsky, MI Beatrice Kay, FL Verna Kayser, WI Michael Keating, IL Elizabeth Keech, PA Julie Keefer, MI Keefe Keelev, WI Bernadette Kegelman, PA Ken Kehl, WI Linda Kehres, IL Tina Keitel, IL Patricia R. Keith, ON Joe Keithley, IN Barb Keller, MI Dawn Keller, PA John Keller, IL Martin Keller, Werner Keller, IL Jane Kelley, IL Amie Kellogg, MI Rodney Kellogg, MI Mike Kelly, MI Sean Kelly, WI

Marie Kelsey, PA Clay Kelterborn, MI Alison Kennedy, ON John Kennedy, WI Janet Keough, MN Terrie Kepley, PA Barbara Kerlin, IL Bailey Kermath, WI Stephaney Keroson, MI Donald Kerr Gregory Kerr, ON Blair Kerrigan, ON Tiffany Kersten, WI Tracy Kesler, WI Daniel Kesselring, MI William A. Kessler, IL Amy Ketchum, IL Peter Ketchum Vera Kettnaker, ON Ada Kidd, MI Donna Kilgore, PA Willard Kille, IL Jane Kilmer, MI Mayor Kwame Kilpatrick, MI Rupert Kindersley, ON Charles King, ON Paul King, IL John Kingsmill, IL Julie Kinzelman, WI Nancy Kirchstein, WI Katie Kirkorian, MN Clare Kirkpatrick, IL Jan Kirsch, IL Elinda Kiss, PA Linda Klaamas, ON Greg Klaiber, IL Nancy Klaiber, IL David Kleiman, ON David Klein, NY Bert Klein, QC Daniel Klein, PA Deb Klein, IL Jeanne Klein, IL Mary Klein, IL Thomas Klein, PA Siggy Kleinau David Klien, PA Joanna Kling, IL Sarah Kloecker, PA Mike Klupchak, IL Laura Knapp, IL Charles Knauf, NY

Debora Knutson, WI Sunny Knutson, WI David and Betty Knutzen, WI Manfred Koechlin, ON Scott Koerber, PA Bob Koeshall, WI Renee' Koeune, IL Anne Kohut, MI Gayle Kolivras, PA Michael Komba, WI Charles Konsitzke, WI Bill Kooyer, MI Doris Kooyer, MI Loretta Koperdak, IL Donna Koranek, IL Tom Korey, PA John Kornowski, WI James Kosharsky, IL Herman Koss, MI Chantal Kouleau Judy Kovacs, ON Christopher Kowal, IL B. J. Kowaleski, MI Allison Kozdron, IL Summer Kozisek, WI Thomas Kozlovsky, WI Mary Kozorys, ON Mary Kozub, IL Kathleen Kraft, IL Lowell Kraft, MI Karen Kraft Sloan, ON Fritz Kraly, WI Katie Kramer, IL Katherine Kramp, MI Stephan Kramp, ON Gail Krantzberg, ON Kay Krasin, IL Sarah Kraszewski, WI Kauren Kraws, WI Kirstie Kraws, WI Steve Kregel, IL Judith Kreipe, PA Russu G. Kreis, MI M. Sharon Kreitzberg, PA Arleen Kreusch, NY Michael Kreuser, IL Raymond Krick, ON Richard Krieg, WI John Kriegshauser, IL David Kriger, ON Jamie Krishphil, ON

Philip Kritzman, IL

Zoe Kroeker, IL

Christopher Krohn, IL Anjuli Kronheim, PA Colleen Kronquist, WI George Kruchten, IL Fred and Betty Krueger, IA Matthew Krueger, WI Briana Krull, MI Tamara Krupp, ON Kashka Kubzdela, VA Thomas Kuczmarski, IL Julie Kuczynski Peter Kuehnel, IL Steve Kuemmerle, IL Richard Kuenkler, IL Katherine Kuffner, IL Mary Jo Kuffner, IL Marita Kuhl, IL Peter Kumble, UT Katie Kunde Tracy Kunstmann, WI George Kuper, MI Dominik Kureh Nancy Kurtz, MI Carol Kurz, IL Carlton Kutzke, WI Ed Kwedar, PA Jackie L., WI Kenneth La Ford, MI Émie Labercque Linda LaBuda, IL Claude-André Lachance, ON Paula Ladin, IL Dan Laesch, IL Julie Laffin, IL Michel Lagace, QC Karen Nadder Lago, NY William E. Lahti, MI Lake County, IL The Lake Huron Centre for Coastal Conservation, ON Lake Ontario Waterkeeper, ON Maggie Lakota-Ryan, IL Mayor Jean-Paul L'Allier, QC Charles Lalonde, ON Florence LaLonde, MI Judith LaLonde, PA Monica Lalor, PA Elizabeth LaManna, MI Michael LaMark, PA Pamela Lamaster-Millett, IL Charles Lamb, NY Lynne Lamb, MI

Charles Lambert, IL

Gina Lambert, IL Kalyn Lambert, IL Ruth Lampe, NY Jeff Landis, PA Emily Landsburg, PA Ruth Anne Landsverk, WI Betsy Lane, IL Mary Lane, IL Alice M. Lang, PA Marla Lang, WI Susanna Lang, IL Debra Langer, PA J. Langston, IL Glendora Lanning, IL Mario Lanoie Gerry Lapeer, ON Mary Lapeer, ON Craig Lapekas, ID Gregory Lapin, IL Betsey laPointe, WI Patricia LaPointe, WI Teresa Larocca, IL Laurent Laroche, QC Stiig Larsen, ON Jonathan Larson, MI Tim Larson, MN Ben Lasee, WI Inna Lasen, WI Atis Lasis, ON Brian Laskey, IL Noreen Lassandrello, IL Julie Laster, MI Walt Lastewka Linore Latham, MI Sheila Lathe, ON ML Lathrop, MI Gregory Latiak, ON Jeanne Lauber Wayne Laubscher, PA David Lauder, IL Marian Laughlin, MI Kate Lauzon, ON Yanik Lavallée, QC Cindy LaVean, NY Douglas Laver, ON Michael Lawell, PA John Lawrence, ON Katherine Lawrence, MI Ted Lawrence, MI Jack Lawson, PA Ric Lawson, MI Carey Lea, WV Reinelde Lea, WI

Marcy Knoll, MI

Trish Lea, PA Bob Leach, WI League of Women Voters of Michigan, MI League of Women Voters, Rochester Metropolitan Area, NY Colleen Leary, PA Frances Leary, PA Sandra LeBarron, NY Mary Lebert, MI Jo-Ann Ledger, IL Charles R. Ledin Erin Lee, WI Garrett Lee, WI Gerald Lee, MI Kevin Lee, IL Nancy Lee, IL Richard Lee, ON Mary-Elaine Leeds Wilson, MI Kristin Lindemann, WI Linda Leeuwrik, PA Luc Lefebvre, ON Eugent Lefrancois, IL Anne Legars, QC Sandra Lehner, IL James Leiby, MI Nancy Leinwand, PA Mike Lenkowski, IL Paul Lennon, MI Patricia L. Lent, MI Nicole Lentendre Steven Leopoldo, IL Peter Leoschke, IL Sally Leppard, ON William LeRette-Kauffman, Sally Lerner, ON Les Amis de la terre de Québec, QC Les Amis de la Valée du St. Laurent, QC Melissa Leshko, PA Sabrina Leshko, PA Edward Leslie, WI Wayne Lessard, ON Leon Leszcrynski, MI Gina Lettiere, IL Isabelle Levesque Jon Levin, MI Rob Levin, IL Sharon Levin, PA Michael Levine, MI

Allen Lewis, IL

Andrew Lewis, IL Clare Lewis, WI Eileen Lewis, WI Jane Lewis, IL John Lewis, IL Donna Libbey, IL Julien Libert, IL Diane Libman, IL Madeleine Liebman, NJ Judith Lihota Jessica Likens, CA Cynthia Lilagan, IL Sherry Liles, IL Eric Lilius, ON Kristin Lilly, MD Nikki Limper, IL LeRoger Lind, MN Amelie Lindberg Livingstone, Charles Lindquist, MI Peter Linett, IL William Linkenheimer III, PA Mark Linkhorst, PA Gregory Linn, PA Anastasia Lintner, ON Jessica Lipinski, IL Charles Lippert, MN Brad Liptrot, ON Jill Lis, PA Mary Liss, IL Michael Littmann, IL Brian Lively, PA Allison Liwanag, IL Kyrie Lizik, WI Carmen Llanes, IL Beatrice Lmpkin, IL Alison Lo, IL Kaaren Lobel, PA Ellen Loch, PA Andrew Locke, IL Kim Locke, VT Michele Locke, ON Kathleen Lockwood, PA Graham Lodge, ON Rosie Loeffier-Kemp, MN Nicole Loerzel, NY

Janice Loftus, PA

Alice Logan, PA

Council, ON

Michael Lohmiller, MA

London District Labour

Mary Kay Loncar, IL

Lone Tree Council, MI Tim Long, IL David Lonsdale, MN Marnie Lonsdale, MN Andrea Lopez, IL Joyce Lopez, IL Erica Lopez-Jarecki, IL Christina Lord, ON Chad Lorenz, WI Eric Lorenz, MI Anthony Lorts, MI Sonia Losaces, PA Donald Love, ON Ellis Love, IL Virginia Lovell, IL Roxanne Lovell-Olson, WI David and Marsha Low, PA Margo Lowenstein, MI Alice Lubinski, IL D. Jean Lubonovich, PA Nancy Luc, ON Allen Lucas, ON Brenda Lucas, ON Dania Luck, IL Angela Ludovici, PA James P. Ludwig, PhD Jenifer Lugar, IL Shelly Lukon, PA Rita Lundell, MI Rose Lundemo, IL Mark Lundholm, IL Dana Lundin, IL Katie Lundy, ON Rody and Judy Lundy, ON Caroline Luongo, MI Jeremy Lupo, PA Michael Lupo, IL Pat Lupo, PA Marcel Lussier, QC Karl Luttrell, MI Dave luzenske, MI Todd Lynch, PA Dale and Kathleen Lyndahl, WI Don Lynn, ON Nancy Lyon Stadler, OH Denise Lytle, NJ Barbara Mabee, ON Susan Mabrey, IL Graeme MacDonald, IL Janet MacDonald, IL Kathleen MacDonald, MI Ken Macdonald, IL

Marlene MacDonald, ON Mary MacDonald, ON Mayor George J. MacDonald, ON Sheila Macfeeters, ON Patricia MacGregor, IL Bill Mack, IL Nathaniel Macke, IL Kathleen Mackerer, PA Ramona Mackessy, IL Jane Mackey, MI Scudder Mackey, IL Annie MacLachlan, MI Patricia MacLaughlin, WI Gillian MacLeod, ON Scott MacLeod, ON Marci Madary, WI Bill Maddex, IL Patricia Maddox, IL Robert Maddox, IL Mary Madeira, PA Gregory Madsen, WI Kenneth Madsen, IL Mary F. Magis, IL Sachin Mahajan, IL Robert Maheux, James Mahon, ON Jim Mahon Ryan Mahoney, IL Ronald Maichle, OH Nabil Mailloux, ON Jane Majewski, IL Lisa Majkrzak, WI Oan Malcore, WI Gaspar Mallaya, ON Michelle Malley-Campos, NY Robin Mallor, MI William Malone, MI Sandra Mancini, ON Josephine Mandamin, ON Steven Mandel, IL Bill Mania, IL John T. Maniatis, PA Renee Mann, IL Paul Manning, IL Jack Manno, NY Chris Manoleas, MI Jill Manske, MI William Manteris, PA Diana Marable, MI Ken Marable, MI Katie Marach, WI Joy Marburger, IN

Rebecca Marchiel, IL Beth Marchioni, PA John Marchioni, PA Carrie Marcis, IL Eric Marcus, IL Katherine Margo, PA Asher Margolis, IL Aaron Marheien, WI Patti Marino, IL Sridhar Marisetti, ON Carole Mark, IL Barbara Markoff, WI Christine Marrese, PA David Marriott, MI Elaine Marsh, OH Andrew Marshall, ON Jeanne Marshall, WI Lisa Marshall, TX Allee Martell, IL Andrew Martens, IL Claude Martin, QC Deb Martin, IL Erika Martin, PA Janae Martin, WI Jeff Martin, MI Jere Martin, PA Bulmaro Martinez, IL Jody Martiniak, IL Ernest Martinson, ON Maureen Martinuk, ON C. Marusich, IL Kim Maser, PA Greg Mason, ON Bennoit Massiotte, QC Catherine Masson, ON Michael Masters, IL Richard Masur, MN Susan Matassa, IL Craig Mather, ON Barbara Mathers, PA Emmy Mathis, IL Sue Matloch, MI Darko Matovic, ON Priscilla Mattison, PA Mark Mattson Karen Mauch, PA David Maughan, ON Marcia Maule, IL Janice Maulick, PA Jim Maurer, WI Margaret S. Maurin, PA Cree Max, IL Glenn Maxham, MN

Jason Maxwell, CO Douglas May, IL Jasmine May, IL Lana May, IL Maria Maybee, NY Bernard Mayer, ON Bryan Mayes, MI Eleanor Mayfield, PA Melissa Mays, PA Adrienne Mazique, IL Sarah Mazur, MI Said Mbwana, ON Charlaine McAnany, IL Damien McAnany, IL Karen McAnnally, MI Jenny McBride, IL Don McCabe, ON Valerie McCallum, MI Andrew McCammon, ON Mike Mccelhone, ON Susie McCInaghan, MI Ken McClain, IL Rachel McClain, IL Robin McClellan, NY Simon Mcleod, ON Susie McClnaghan, MI Kevin McClure, IL Mike McClure, MI Jerome McCollom, WI Mike McComb Laura McCormac, IL Mary McCormac, CO Cheryll McCormick, WI J. Howard McCormick, MN Robert McCormick, MI W. Jason McCune-Sanders, VT Elaine McDonald, ON John McDonald, ON Mark McDonald, ON Michael McDonald, MI Susan McDonald, IL Dan McDonell, ON Kelly McElheny, NY Donalee McElrath, PA Suzanne McElroy, PA Dana McElwee, PA Greg McGarvey, PA Patrick McGee, PA Thomas McGeehin, PA Lesley McGillivray, ON

Margaret McGinley, MI

ON

Thomas McGinn, MI

John McGovern, OH Janice McGrane, PA Joe McHahon, MI Cornelius McHugh, PA Sarah McHugh, IL Toni McIntosh, PA Jennifer McKay, ON Cathy McKee, IL Brenda McKelvey, ON Paul McKenna, PA Stephanie McKenna, PA Mike McKeown David McLaren, ON Chris McLaughlin, ON Rachelle Mclaughlin, MI Hannah McLimans, WI Mary McMahon, PA Michael McMahon, ON Don McMaster, ON Ann McMillan, QC Gerard McMullen, WI William McMullin, MI Robin McNamara, MA Karen McNeill, MI Calium McPhail, IL Rob McRae, ON Alexandra McRobert, ON David McRobert, ON Emily McRobert, ON Ed Mead, ON Ilona Meagher, IL Shawn Meagher, IL Tamara Means, OH Mark Meccia, IL Lindy Mechefske, ON Stephen Medd, ON Kathy Medic, IL Larry Meehan, PA John Meek, ON Mike Meeker, ON Carol Meers, IL Richard Meers, IL Stan Mehaffey, IL Tracy Mehan, VA Susan Meiers, IL Michelle Meinhardt, MI Margaret Meiser, IL Paul Meister, PA James Melnychuk, IL Rachel Melzer, ON John Memahon, MI Don and Joan Memastoa,

Kate Mendeloff, MI Yuliana Mendieta, IL Durango Mendoza, IL Denise Mennitt, PA Sukumaran Menon, NY Viji Menon Patricia Mensing, PA Kevin Mercer Gail Merritt, IL Orrin Merritt, IL Cynthia Merrow, MI Stephanie Mertens, IL Kim Merville, PA Michelle Merz, MI Karen Mesmer, WI Rob Messervey, ON Mark Messing, MI Debra Metcalf, PA Chris Metcalfe, ON Janice Metelak, WI Alexander Metz, WI John Metzger, IL Harold Meyer, WI Mary Meyer, OH Carol Meyers, PA Greg Michael, WI Eric Michals, IL Laura Michals, IL Erin Michel, OH Eric Michelson, WI Michigan Audubon Society, MI Richard Micka, MI Gregory Mierle, ON Vladimir Mikhelson, IL Greg Mikkelson, WI Beth Mikon, MI Kathleen Mikulski, IL Idalia Milan, ON Joan Miles, ON Margaret Milhaupt, MI Tamara Miljevic, ON Beverly Miller, MI Carl Miller, PA Debra Miller, IL Edmund Miller, IL Eric Miller, PA Eric Miller, WI Henry Miller, MI Janet Miller, PA Judy Miller, MI Kevin Miller, IN Mayor David Miller, ON

Pat Miller, WI Sarah Miller, ON Terrie Miller Brenda Millett, MI David Millett, IL Claire Milloy, ON Edward Mills, NY John Mills, ON Odakwei Mills, PA Victoria Mills, IL Isla Milne, ON Jennie Milojevic, IL Robert Miltner, OH Natalie Minkovsky, PA Connie Minoa, ON Michelle Minyon, PA Debby Mir, IL Lee Mishkin, IL Barbara Mistichelli, PA Kerry Mitchell, NY Tammy Mitchell, IL Ticia Mitchell, ON Michael Mittermann, IL Bill Mittlefewdt, MN Julie Mix, MI Cliff Mizzen, ON Steve Mladic, IL Milton Modjeski, IL Jonathan Moll, AL Katherine Moll, MI Mike Molnar, IN Mark Mondrala, IL Sylvia Mongold, PA Lynn Monroe, WI Monroe County Executive, NY Tim Montague, IL Tania Monteiro, ON Susan Montella, PA Helen Montgomery, IL Kelly Montgomery, ON Malcolm Montgomery, ON Andrea Moonsammy, IL David Moore, ON Patricia Moore, PA Melissa Moos, ON Bianca Morales, PA William Moran, MI Jean Morand Phyl Morello, PA Angela Moreno, ID Daniel Morgan, MI Paul Morgan, ON

Paul H. Morgan, ON Emiko Morimoto, MA Joyce Morimoto, IL John Morinarty, IL Bill Morley, OH Samuel Morningstar, WI Debra Morris, PA Gerald Morris, MI Karen Morris, WI Roberta Morris, PA Tom Morris, ON Bruce Morrison, ON Lois Morrison, IL Peter Morrison, FL Elaine Morse, MI Jen Morse, PA Stephan Morse, MI Jamie Morton, MI Shawn Morton, ON Rebecca Moschorak, IL Kathy Moseley, IL Lisa Moss, IL Roy Moss, OR Robert Mossman, MI Hanna Mott, WI A. Moyer, PA Lisette Mroz, IL Jason Much, WI Benjamin Mudry, PA Katherine Mueller, MI Halimah Muhammad, IL Derek Muir, ON Tom Muir, ON Paul Muldoon, ON Sappho Mullins, ON Ellen Multack, IL Joseph Multhauf, WI Benjamin Mumma, MI Antoinette Munafo, PA Greg Mund, MI Gary Mung, IL Mary Munn, MN Carlos Munoz, IL Joanne Munroe, ON Steve Muntz, IL Bob and Anne Murcek, PA John H. Murchison, ON Dan Murphey, MI Ben Murphy, IL

Catherine Murphy, MI

Juliann Murphy, MI

Leo Murphy, IL

Mary W. Murphy

Steve Murphy, IL Tara Murphy, IL Terry Murphy Theresa J. Murphy-Pennington, NY Dale Murray, MI Chad Murren, PA Kathy Mutch, AZ Mary Mutch, WI Mary Muter, ON John Muther, WI Ann Myers, WI Curtis Myers, IL Frank Myers, WI Mary Myers-Koellhofer, MI Khrys Myrddin, PA Marty Nachel, IL Brett Nadan, PA Brad Nahill, PA Jennifer Nalbone, NY Jason Nales, IL Melanie Napoleon, IL Masoud Naseri, IL Roberta Nash, IL Sarah Nash, MI Nelson Nave, MI Steve Naylor, ON Lenore Neadly, IL Gemma Neal, ON Lorena Neal, IL Rebecca Neborsky, PA Lucy Neider, WI Mark Neigh, IL Erin Neise, IL Nina Neitzke, IL Bryan Nelson, WI Dennis Nelson, IL Dylan Nelson, WI Jeffrey Nelson, MI Jim and Caroline Nelson, IL Kerry Nelson, IL Lauren Nelson, WI Michael Nelson, ON Nancy Nelson, DC William Nelson, PA Karin Nelson-Rogers, IL Katherine Nemanich, IL Joseph Nerone, MI Pamela Nesbit, MI Sonia Ness, IL Glenn Neumann, IL Madeleine Newfield, IL

Cheri Newman, IL

Eileen Newman, WI Susan Newman, IL Michael Newmark, WI C. J. Newton, IL Jeff Newton, IL G. Nicholas, MI M. Nichols, MI Paul Nicholson, IL Susan Nicholson, WI Lorne Nicklasson, BC Linda Nicks, ON David Niemi, QC Jill Niemi, IL Diane Niesman, IL James Nikora, WI Hal Nixon, MI Bridget Nolan, OH Julie Nold, IL Noojimawin Health Authority, ON Pamela Nordhof, MI Dan Norris Laura Northcraft, IL Patricic Northey, ON Shawn Northwood, ON Lindray Notzl, ON Louis Novak, MI Margaret Novitski, MI Russell Novkov, WI Glenn Novotny Natalia Nowacki, PA Mariette Nowak, WI Sarah Nowak, WI Carol Nudelman, IL Todd Nunes, PA Dr. Gertrud Nurnberg, ON David Nuttall, ON Jeannie Nye, WI Frances Oanonizaado, IL Rebecca O'Brien, PA Enid O'Brien Greg, Ann and Evan O'Brien, ILJohn O'Brien, IL Kris O'Brien, PA Peter Obris, IL Carole O'Connell, IL Joe O'Connor, PA Marilyn O'Connor, MI Margaret O'Dell, IL Glenn Odenbrett, OH Molly O'Donnell, IL Patty O'Donnell, MI

Patricia O'Donnell, SSJ, PA Laura Ogar Kim Ogle, IL Jo O'Grady, IL Mary O'Grady, IL David Ogren, WI Mike Ogren, MI Brian O'Hare, PA Jason O'Higgins, IL Kristopher O'Higgins, WI Tracy O'Higgins, IL Ohio Coastal Resource Management Project, OH Ohio Department of Natural Resources, OH Cindy Olds, MI Julie O'Leary, MN Maurice Oliver, IL Corey E. Olsen, WI Judy Olsen-Hodges, MI Barb Olson, WI Chris Olson, IL Dave Olson, MN Edwin Olson, WI Joanne Olson, MN John Onaclia, OH Carolyn O'Neill, MI Bridget O'Neill, IL Carolyn O'Neill, ON Debbie O'Neill, IL Ontario Federation of Agriculture, ON Linda Opipari, MI Peter Ormond, ON Ellen O'Rourke, IL Jenne Orr, WI Sarah Osborne, PA Esther Osche, ON Janet Oser, PA Dianne O'Shea, MI Thane Ostroth, MI Mary Lynn Ostrum, PA David Ostwald, PA Michael Otto, MI Arnold Overby, ON Gary Overby, IL Dennis Overmyer, MI Amy Owen, WI Cindy Owen, WI Danielle Owens, IL Jay Owens, IL Susan P., FL Brian Padjen, IL

Amy Padua, IL Shari Paglia, PA Dorothy Pagosa, IL Melissa Pahlke, IL Carol Pain, ON Peter Pain, ON Jean Painchaud, QC Alison Paine, MI Gregory Pais, PA Ed Paleczny, ON Marta Palm, PA Eric Palmer, PA Melanie Palmer, WI Robert Palmer, ON Robert Palms, MI Bridget Palushek, IL Maureen Palushek, IL Mary Pandolfo, MI Olga Papayanis, ON Kristina Pappademos, IL John Pappas, IL Marielle Paquette, QC Janet Pariza, IL Brian Parker, IL Derek Parker, WI Karen Parker, MI Kent Parker, WI Rachael Parker, WI Suzanne Parker, PA Steve Parkes, IL Diana Parmeter, IL Yednesh Parnaik, MI Ian Parrish, ON Sally Parry, IL Brooke Parry Hecht, IL Lynne Parson, IL Ian Parsons, IL Thomas Paschke, WI Greg Pasquarello, PA Grace Pasquarello, SSJ, KY Sam Passmore, MI Susan Patel, IL David Patenaude, WI Connie Paterson, MI Jason Patinkin, IL Bivan Patnaik, DC Lydia Patton, IL Frank Paulo, IL

Lisa Paulof, ON

Jerry Pauze, ON

Leanne Pavel, IL

Natalia Pavlov, IL

Whitney Paxson, PA Nick Pavida, IL Harvey Payne, ON Kory Payne, HI Lauri Peacock, NM Margaret Peacock, WI Tim Pearce, PA Don Pearson John Pearson, IL Matthew Pearson Patricia Pearson, IL Shawn Peek, IL Leslie Peet, IL David Pellissier, IL Kim Pelo, WI Denis Péloquin, QC Patricia Pennell, MI Jane Penzien, MI Patricia Pepitone, OH John Pepperell Samuel Pepple, OH Christa Perdue, MI Fred T. Perel, ON Jason Perkins, PA Marie Perkins, IL Gery Perkowski, MI Mark Perlaky, IL Judith Perlinger, MI Franca Pernatozzi Amy Person, WI Mary Jo Pesano, MI Deborah Pestrak, PA Matt Petering, WI Lisa Peterman, PA C.A. Peters, WI Wayne Peters, WI Andrew Petersen, IL Brett Peterson, IL Karen Peterson, IL Mayor Lynn Peterson, ON Norma Peterson, MI Alan Peterson, MD, PA Natalia Petraszczuk, IL John Petrelli, PA Pete Petrouske, WI Dale Phenicie, MI Greg Philliban, ON Alison Phillips, PA Doug Phillips, ON Linda Phillips, ON Richard Phillips, WI Ron Philp, ON

Edward Piche, ON

Clara Piecuch, IL Patrick Pierce, IL Justyna Pilarek, ON Mary Pilling-Engberts, IL Tom Pilutti, MI Scott Pingel, WI Robert Pinknei, ON Doreen Pinkney, ON Claudette Pintwala, ON Patrick Pipek, IL Carroll Piper, IL Patricia Piper, IL Abdul Pirani Amy Pischke, PA Daniel Piser, PA Kristen Pitts, WI Forrest Piver, PA Trov Piwowarski, MI Vanessa Pizarro, NY Joel Platt, PA Ryan Platte, IL Jeremy Plecko, MN Mel Plewes, ON Andrew Plier, WI J. Pliskow, MI Campbell Plowden, PA Claudia Pogreba, WI Mathew Poherty, ON Ellen Poist, PA Kenneth Poladian, MI Paul Politis, PA Jill Pollack, IL John/Nancy Pollock, WI Susan Pollock, PA PollutionWatch, ON Beatriz Ponce de Leon, IL Lorraine Poore, PA Kara Popowich, PA Abigail Popp, IL Nadine Porter, MI Layna Portugal, MI Carol Portwine, WI Larry Posatko, PA David Posther, MI C. Postuma, WI Jeffrey Potter, WI Tom Potter, WI K.C. Poulos, IL Barry Pounder, PA Darlene Powell Flora Powell, PA Barbara Power, IL Tom Pozen, IL

Karin Pozsogar, ON David Pratt, PA Stephen Prevenas, IL Mitchell Price, PA Joseph Priebe, MN Bill Proir, OH Maria Prokopowycz, MI Andrew Promaine, ON Paula Propst, IL John R. Provancher, MI Beth Prudden, MI Dorota Pruski, WI Juliette Pryor, PA Kristen Pryor, MI Dan Puetz, IL Andy Puls, WI Jennifer Puls, WI Christian Pupp, ON Rob Putnam, IL Matthew Putnick, IL Theresa Quain, IL Christopher Qualiardi, IL Matthew Quinn, PA Christine Quintero, IL Leah Quiring, ON Chuck Quirmbach, WI Cynthia Radcliffe Deborah Radcliffe, MI Shawn Radcliffe, PA Loretta Radeschi, PA Bret Radke, WI Kathleen Radtke, WI Raging Grannies of Detroit, MI Linda Raines, MN Jamie Rake, WI Maja Ramirez, IL Bob Ramlow, WI Marguerite Ramlow, WI Jenna Randerson, WI Walt Randolph Nicholas Rankin, WI Ron Rashid, IL Amanda Raster, WI Gerrie A. Rath, WI Genevieve Ray, MI Mike Ray, WI Thomas Rayburn, PA Sofia Raymundo Jawairia Razi, IL Barbara Reader, IL Chris Reagan, IL Shannon Reagan-Shaw, WI

Peter Reagel, IL Jody Rebek, ON becky Redelings, WI Marybeth Redheffer, NJ Sharon Redheffer, NJ John Redmon, PA Kenneth Redsell, BC Cornelia Redy, PA Mick Reed, WI Stephanie Reed, PA William Reed, PA Beth Reeder, PA Angeline Reeks, IL David Reese, IL Mark Reese, IL Henry Regier, ON Dorothy Reichardt, PA Donald Reid, ON Karen Reid, IL Erin Reinl, WI Tauni Reinschmidt, IL Shaloma Rella, PA Kathy Reller, IL Katie Remensnyder, MI Joyce Remillard, PA Rachelle Renaud, QC Ellen Rendulich, IL Kelly Rentscher, WI Anna Reseigh, MI Rosemary Reshetar, PA Leah Retherford, MI Brian Revak, PA Joyce Rhea, IL John Rhoades, ON Megan Rhymer, ON Chris Rice, PA Julia Rice, WI Julie Rice, IL Waub Rice, ON Bryn Richard, PA Caitlin Richardson, MI Janie Richardson, PA Mark Richardson, MI Nancy Richardson, IL Stacey Richardson, MI Lisa Richman, ON Jack Richmond, IL Robert Richter, IL Jerome Rickert, IL Loretta Ridge, IL Riding of St. Catharines, ON

Riding of York-Simcoe, ON

David Rieckmann, WI

Vernon Rieckmann, WI Barbara Rieffel, IL Allen G. and Kathryn A. Riegel, WI Erik Riemer, WI Mollie Riess, IL Christopher Riff, IL Timothy Rigby, ON Carrie Riley, WI Kelly Riley, PA Paul Riley, PA Ruth A. Rin, PA Anita Rinehart, PA Mike Ripley, ON Lilia Rissman, IL Cindy Risvold, WI Kristina Risvold, IL Beverley Ritchie, ON Anne Ritchie-Nahuis, ON Sarah Rittenhouse, IL Helen Ritter, IL Benjamin Rivera, IL M. Rivera, IL Riversides Stewardship Alliance, ON Adam Rix, ON Nick Rizzo, IL Morris Robert, ON Jess Roberts, WI Judith Roberts, PA L. Ray Roberts, PA Leslie Roberts, IL Toni Roberts, MI David Robertson, WI Jeanette Robertson, PA Mikaela Robertson, WI Marija Robey, IL Georges Robichon Cheryl Robinson, ON Sandra Robinson, IL David Robson, IL Beth Rockwell, PA Mathew Roder, IL Wade Rodgers, IL Don Rodriguez, IL Janet Roe-Darden, MI Teresa Roeder, IL Michelle Roesler, MI Bridgit Roeth, WI Charles Rogers, IL Eric Rogers, IL Rochelle Rollenhagen, MI

Dieter Rollfinke, PA

David Rombout, ON J. Romell, IL Melissa Romick, IL Barbara Ronfleck, MI Bob Ronkese, DE Mary Roobol, MI Olive M. Root, ON John Rorabeck, ON Barbara Rosalik Jack Rose, PA Joan Rose, MI Robert Rose, PA Susan Rose, PA Mitch Rosefelt, WI Harvey Rosen, ON Mayor Harvey Rosen, ON Suzanne Rosenblatt, WI Louis Rosenfeld, MI Julia Rosenthal, IL Rachel Rosner, IL Trisha Ross, WI Victoria Ross, PA Mary Rossiter Rebecca Rossof, IL Cara Rosson, IL Richard Rouse, IL William Rouster, MI Les Rout, MI Donald and Connie Roux, IL Philip J. Rovang Murray Rowan, ON Jen Rowen, IL Mayor John Rowswell, ON John Roxworthy, IL Jean-Yves Roy, IL David Rubin, IL David Ruch, PA Katy Ruckdeschel, PA Sue Rucker, IL Antoinette Ruedisueli, MI Rita Ruetz, MI Philip Ruffolo, WI Deborah Rumsey, MI Kathy Ruopp, IL Pamela Rups, MI Sandy Rusch, IL Paul Rushton, BC Elsa Russell Lichtenberg, PA Kris Rust, PA Ann Ruth, IL Thomas Rutlin, WI Jill Ryan, MI

Kevin Ryan, PA

Raymond S., ON Lisa Saaf, MI Poune Saberi, PA Maria Teresa Saenz Robles, PA Safe Sewage Committee, ON Joan Sage, PA Grant Salada, MI Oksana Salamaca, WI Julie Salgado, QC Phyllis Saliture, WI Richard Sam Salmon, WI Michele Salsburg, PA Sarna Salzman, MI Emmanuel Samayoa, MI Gregory Sammarco, IL Clare Sammells, IL John Samonsky, PA Cecelia Samp, IL Audrey Samuelson, IL Elizabeth Sanborn Linda Sandberg, WI Dwight Sanders, MI Peggy Sanders, IL Scott Sanders, PA Trey Sandlin, NM Dave Sanner, PA Ron Sansom, IL Roger Santiago, ON Carrie Santulli Schudda, WI Michelle Sarley, IL Robert Sarwark, WI Syed Sattar, ON Daniel Sauder, PA Adele Saunders, MI Brenda Saunders, ON Ed Saunders, MI Graham Saunders, ON Sharon Sauro, PA Save Lake Superior Association, MN Tony Savino Russ Savit, PA Paul Sawko, PA Bonita Saxbury, IL Kate Scalzi, MI Mary Ellen Scanlon, ON Lara Scarborough, IL Magdelena Scarlat, ON Scott Schaafma Scott Schaafsma, IL Nicole Schabes John Schad, IL

Roland Schaedig, MI David Schalliol, IL Tina Schankula Roy Schatz, ON Edward J. Schaul, OK Robert Scheele, WI Derek Scheer Elizabeth Scheet, IL Barbara Scheid, MI Lori Schell, PA Sally Schemanski, MI M. Schenker, IL Craig Scheunemann, IL Steven Schey, PA Jovce Schiavo, PA Jay Schieber, IL Randall Schietzelt, IL Wilgard Schiffers, ON Jeffrey Schimpff, WI Dana Schindler David Schindler, AB Barbara Schlafer, ON Kathleen Schlagel, IL Susan Schlitz, IL Lucia Schlossberg, PA Ken Schmidt, ON Kenneth Schmidt, IL Joan Schmitt, PA Mayor James Schmitt, WI Natalie Schmitt, IL Thomas Schmitt, WI Anne Schneider, IL Jeff Schneider, IL Thomas Schneider, MI Wendy Schneider, WI Christianne Schoedel, PA Randy Schoedler, WI Adam Schofield, MI Trevor Scholtz, ON Eric Schoonveld, IL Christine Schopieray, MI Nancy Schottey, MI Lisa Schrag, IL Peggy Schramm, IL David Schreiner, PA Jean B. Schrieber, IL Macie Schriner, MI Iulie Schroeder, ON Pam Schroeder, IL Rachel Schubert, WI Anna Schuetz, IL Robert Schultz, IL

William Schultz, WI

Georgene Schumacher, IL Henry Schumacher, PA Joellen Schutz, WI Gregor Schuurman, WI Alan Schwartz, NY Ginny Schwartz, NY Hy Schwartz, ON Robert Schwarz, MI Robert Schwed, OH Charlynn Schweingruber, IL Pat Schwenk, MI Richard Schwermin, IN Leanne Scicluna, QC Adam Scott, ON Iim Scott, ON Joy B. Scott, WI Kevin Scott, PA Peter Scott, MI Travis Scott, WI Carolyn Scoville, IL John Seagram, ON Marian Seagren Hall, WI Rich Seaman, IL Anne Searl, PA Howard Seaton, PA Sally Sedgwick, IL John Sedia, PA Kim Seeley, MI Jane Seibert, IL Kathy Seidler, IL David Seidman, IL Martha Seijas, MI James Seitz, PA Linda Sekura, PA Laura Selesky, IL Richard Selfridge, IL Hendrik Selles, ON Robert Sellke, IL Clark Sells, IL George Seman, PA Jordan Semark, MI James Senhauser, IL Irene Senn, WI Judy Sereni, PA Claudia Serrano, IL Genia Service, MI Bria Servoss, IL Ernest Sesski, PA Barry Seth, IL Ken Setimdt, IL Nancy Seubert, MI Severn Sound PAC, ON

Jessica Sevilla, MI

Karen Sewick, IL Robert Sexsmith, ON Bruno Sfallin, ON Mike Shackleford, ON Roxann Shadrick, IL Toni Shaffer, MI Raymond Shaheen, NY Kyra Shair, IL Ira Shakman, IL Elise Shalda, IL Vonnie Shallenberger, IL Frank Shannon, IL Lynn Shannon, IL Kate Shapero, PA Barbara Shapiro, IL Cindy Shapiro, PA Craig Shapiro, IL Hazel Shapiro, WI Milton Shapiro, PA Michelle Sharp, WI Patience Sharp, PA Suzanne Sharp, IL Martha Sharples, PA John Shaw, ON Mara Shaw, ON Marilyn Shaw, MI Patrica Shaw, IL Maureen Sheahan, MI Harvey Shear, ON Derek Shearer Molly Shearer Gabel, PA Brian Sheehan, IL Karen Shelley, MI Chris Shelton, ON Todd Shelton, OH Jason Shepherd, IL John Sheppard, PA Richard Sherill, NY Deena Sherman, IL Keith Sherman, ON John Sherman-Jones, MI Elizabeth Sherr, NY Justin Sherrill, PA Stephanie Shetler, IL Joanne Shields Cristina Shiffman, PA Elizabeth Shillingburg, WI John Shillinglaw, WI Ron Shimizr, IL Karey Shinn Nicole Shipley, IL Carissa Shipman, PA Dave Shipman, MI

Laura Schad, IL

Debra Shipway, IL Daniel Shively, PA David Shoemaker, NY David Shoemaker, PA Scott Shoemaker, WI Amy Shook, PA Debra Shore, IL Robert C. Short, MI Natasha Shpiller, IL Mike Shriberg, MI Jennifer Shroder, IL Bhagwan Shukla, ON Mark Shumow, IL Christine Shwed, PA Mary Sieber, IL L. Sieffert, PA Russell Sieg, MI Howard Siegel, IL Brad Siegfried, WI Erika Siemsen, WI Clare Sierawski, IL Sierra Legal Defence Fund, ON Elaine Sigler, ON Vito Signorile, IL Roseanne Silva, IL Carl Silverman, WI Barbara Silverstein, PA Simcoe Muskoka Health Unit, ON Katie Simenson, WI Terry Simmons, BC

Verlena Simms, IL Frederick Simon, IL Roger Simon, IL Sam Simon, PA Tanya Simon, WI Suzanne Simoneit, IL Leah Simoni, IL Robert Simons, MI Peter Sinanian, PA Kathleen Sinclair, MI Richard Sindiga, ON Barbara Singer, IL David Singer, MI Alexandra Sipiora, IL Tibor Sipos, MI Audrey Skaja, IL Doris Skaja, IL Lisa Skaryd, IL David Skellie, PA

Chris Skelton, ON

Matthew Skjonsberg, WI

Catherine Skokna, IL

Virginia Skrdlant, PA Debra Skup, WI Lindsay Slaughter, MI Deborah Sleight, MI Kristi Sloniger, IL Bob Slow, ON Phillip Slyfield, ON Judith Smeltzer, PA Raymond Smerz, WI Margaret Smillie, MI Alice Smith, IL Alison Smith, IL Andrea Smith, IL Brian Smith, MI Della Smith, MI Ellen Smith, PA Heather Smith, ON Ian Smith, ON James Smith, ON Jim and Mary Jean Smith,

WI
Judith Smith, IL
Kevin Smith, IL
Megan Smith, IL
Russ Smith, ON
Sharon Smith, WI
Stephen Smith, IL
Virginia Smith, NC

Walter Smith, PA

Ruth Snedic, WI Nancy Snell, IL Bill Snodgeam, ON Debbie Snow, PA Jennifer Snyder, PA Jeffrey Sobek, IL Carleton Sobol, WI Mary Sobol, WI

Thomas Smyczek, WI

Marianna Sokol, PA Barbara Solarz, AL Travis Solberg, IL

Ann McCommon Soltis, WI

Grace Soltis, PA William Somervi

William Somerville, MI Julie Sommerfreund, ON Cadey Sontag, MI

Ann Sorensen, WI Gerald Soslau, PA Gregor Sosnowski, IL Ahmat Souleymane Imrane

Frank Souza, MI Anthony Spadaro, PA Michelle Spala, MI Tammy Spangler, IL
David Sparrow, ON
Nikolas Spayne, IL
Daniel Spear, MI
Antoinette Spears, MI
Casey Spencer, WI
Cindy Spencer, WI
James Speta, IL
Paul Spetz, WI
Eric Spielman, IL
Joseph Spilberg, IL
Lucia Spinelli, IL

Lucia Spinelli, IL
Jennifer Sprinkman, WI
Matt Sprissler, WI
Charles Sprunger, PA
Jessica Spruyt, IL
Alida Spry, PA
Joe St. John, MI
St. Louis River Citizens

Action Committee, MN M. J. Stach Stach, IL Cindy Stachowski James Stachowski, MI Sunshine Stadelman, PA

Eugene Stalchiv, VA Devin Standard Marsh Stanek, WI Elizabeth Stange, IL Karen Stanlaw, WI

André Stainer, QC

Fran Staret, PA Greg Stark, WI Catherine Starrs, ON Linda Stat, PA

Alison Staples, WI

Burton Steck, IL T.L. Steck, IL Theresa Stefanoski, WI

Dick Steffen, QC Sharon Steffensen, IL David Steffenson, WI William Stegman, PA

Gerald Stein, IL Meryl Steinberg, CA Carol Steinbrecher, PA Phil Steinfelbt, PA Kim Steininger, PA Inge Stekl, IL Pamela Stella, IL Vetta Stephanyan, PA

Vetta Stephanyan, PA Laura Stephenson, WI Mary Stephenson, MI Barbara Steph-Kollath, IL Judith Stevens, IL Heidi Stevenson, MI Gail Stewart, ON

Jacquline Stockmann, ON Georgina Stockton, MI Patty Stodola, IL

Craig Stoehr, MI
Thor Stolen, WI
Greg Stolzer, IL
Sue Stolzer, IL
Cassy Stone, IL

Deborah Stone, WI George Stone, WI Lori Stone, IL Peter Stone, PA Peter Stone, PA Alexis Storch, NY

Lou Storino, IL Elizabeth Story, IL Evelyn Strader, MI Susan Straley, WI

Morgyn Stranahan, WI Nancy Strand, IL Jeanne Straw, WI Sarah Stredny, PA

Allen Streicker, IL Nan Streicker, IL James Strick, PA Chris Striegel, PA Dee Strnisa, NY

Darren Stroh, PA Steve Strohmaier, WI Art Strom, FL Marylyn Stroup, WI Marlene Strukel, MI Harriet Stucke, PA

James Stuhlmacher, IL Carla Stull, PA Fester Stumpe, OH Pat Sturgis, WI Bill Sturk, MI

Raymond Suazas, ON Lisa Sugent, IL Jill Sullivan, IL Margaret Sullivan, MI Meaghan Sullivan, IL Nicole L. Sullivan, IL Andrew Summa, PA Audrey Summa, PA Bonnie Summers, IL June Summers

Marlene Sund, WI

Doreen Sturtevant, OH

Alan Sundby, WI Elsie Sunderland, DC Shea Suskin, IL Gene Susky, PA Doris Sutherland, BC James Sutherland, BC Susan Sutherland, WI Abigail Sutkus, IL Scott Sutton, ON David Suzuki, BC Marti Swanson, IL Kristina Swarner, IL John Swartout, IL Jay Sweeney, PA Joseph Sweeney, PA Jacqulyn Swenson, MI Andy Swindler, IL Charles Swisher, PA Ted Symons, ON Joan Szalacinski, WI Circus Szalewski, IL Angela Szesciorka, PA Tony Szilagye, OH Samantha Szosszorek, PA Johanna Tabin, IL Sandra Taenzer, IL Frederick Taft, OH Caron Allen Taira, IL K. Taira, IL Linda Tam, IL Jerry Tamburino, PA Theresa Tarantino, WI Alexander Tarsi, IL Dennis Taylor, OH Gord Taylor, ON Gretchen Taylor, WI Harriet Taylor, PA John Taylor, MI John Taylor, MI Keith Taylor, ON Patrica Taylor, ON Kathy Taylor Norby, IL Gina Temple-Rhodes, MN Aliss Terpstra, RNCP Scott Terry, IL Ann Terwilliger, WI Jim Teselle, ON Diane Tetley, IL Christopher Thawley, PA Alan Thayer, MI Thomas Thein, IL Wayne Thein, IL Maria L. Therese, IL

Marcia Thibodeau, ON Lynne Thimm, IL Diane Thodos, IL Angela Thomas, WI Auden Thomas, PA Autumn Thomas, PA David Thomas, WI Rebecca Thomas, IL Stephanie Thomas, PA Vicki Thomas, IL Elaine Thomopoulos, IL Bill Thompson, ON Carey Thompson, IL Gordon Thompson, MI Janice Thompson, IL Maydine Thompson, MI Patrick Thompson, MI Peter Thompson, ON Robert Thompson, PA Ron Thompson, IL Wayne Thompson, PA Edward Thornton, PA Beverley Thorpe, ON Robert Threlkeld, IN Kelly Thundercloud, WI James Tibensky, IL Andrea Tiernan, WI Matt Tierney, MI Alicia Tietje, IL Daniel Tietzer, IL Anna Tilman, ON Dawn Timberlake, IL Lisa Tincknell, MI Christine Tindall, MI Tiny Township, ON Susan Tobias, ON Aaron Tobin, MI Morton Tobin, FL William Tobler, MI Victoria Todd, PA Ben Tollenaar, MI Taryn Toma, PA Shirley Tomaserllo, OH Greg Tompkins, WI Jacob Tompkins, WI Hannah Torgoley, CA Kathleen Torrisi, PA Mark Tortoriello, IL Town of Midland, ON Joanne Townsend, MI Robert Townsend, NY Township of the Archipelago,

ON

Ethan Trana, IL Peter Trappen, MI Marsha Traxler, MI Anett Trebitz, MN Luc Tremblay, QC Mayor Gérald Tremblay, QC David Trevarthen, IL Kay Trevarthen, IL Lucy Trevino, IL Brando Triantafillou, IL Nancy Trimble, IL Shirley Trostle, PA Scott Trotter, IL G. Trubow, IL Michelle Trudeau, MI Scott Trudeau, MI Owen Trunk, ON Nathan Trust, PA Melissa Trustman, ON Jackie Tryggeseth, WI Anthony Tsoknas, ON Krystyn Tully Jules Tuper, ON Karen Turek, IL Catherine Turley, IL William Turnbull, IL Damien Turner, IL Lisa Turner, MI Shirley M. Turner, PA Michael Turns, PA Richard Turzaniski, ON Katherine Tweedale, MI Karen Tykol, IL Liz Tymkiw, PA Nikolai Tymkiw, PA Maureen Ugolini, IL David Ullrich, IL Jerry Umlauf, IL Union Saint-Laurent-Grands Lacs, QC Jay Unwin, MI Michael Uram, ON Marilyn Urban, MI Janine Urbaszewski, IL Karen Ure, ON Donald Urquhart, ON Sarah Urquhart, ON Marnie Urso Michelle Uting, IL Rory Utter, IL Janet Vail, MI Magdalene Valavanis, IL

Marica Valiane, ON

Marcia Valiante, ON Alfredo Vallejo, IL John Vallentyne, ON Jessica Van Antwerp, PA Barbara van Davis, IL Jeffrey van Davis, IL Gordon Van Fleet, ON Paul van Ginkel, WI Julie Van Klooster, WI Mary Van Leeuwen, PA Peter Van Loan, ON Erin Van Ness, IL Joel Van Vanderen, WI Daniel Van Wert, PA Marva Vance, M Scott Vandehey, WI Ronald Vander Loop, WI Betsy Vandercook, IL Gary Vandergaast, ON Diane Vandiver, IL Jeana VanDorp, MI Debra Vanermen, WI Gary Vaness, WI Mary VanGilder, MI Dommimick Vanvlodrop, IL Raymond Vaughan, NY MK Vazquez, IL Margaret Veach, IL David Veenstra, MI Eberhard Veit, IL Mari Veliz, ON Srinivasan Venkatesh, ON Eric Vergith, WI Frank Jeff Verito, MI Jeanine Vermillion, PA George Verney, ON Kelly Veronico, IL Mary Anne Vestal, IL Walter Vestal, IL Thomas Vicek, IL Lyndsay Vidito, ON Kay Vim, NY David Vincent, IL Nancy Vintilla, PA Faith Vis, PA Melvin Visser, MI Jerry Viste Stacey Vivirito, IL Beth Vlad, IL Anett Vllani, PA John Vogenthaler, IL Darren Vollmar, WI

Stella Volpe, PA

Daniel Volz, PA Shelly VonGlahn, WI Brian Vosburg, MI Nancy Voss, IL Rhonda Vote, WI Kelly Vresilovic, PA Allan Waffle, ON Linda Wagenet, NY D.A. Wagner, PA Mary Wagner, IL Robert Wagner, MI Ronald Wagner, PA Samantha Wagner, PA Vickie Wagner, MI David Walch, PA Bargara Waldron, IL Patricia Walker, MI Jenn Wall, WI Kari Wall, IL Julianna Walo, IL Walpole Island First Nation, ON Gail Walter, MI James Walters, WI G. and C. Waltershausen, WI Donald Waltman, PA Eric Walton, ON Jimmy Walz, WI John Wambede, ON Linda Wang, IL Sheng-Wei Wang, NJ Richard Warburton, IL Beth Ward, IL David Ward, ON Gillian Ward, ON Jennifer Ward, WI Sheron Ward, ON Christine Ware, PA Nan Warhsaw, IL Leslie Warner, IL M. Zoe Warner, PA Aaron Warren, NY Gigez Warren, QC Glenn Warren, IL Lindsay Warren, MI Rosemary Warren, ON Dennis Warrsilow, ON Yasmine Wasfi, PA Mark Watchman, PA Alexander Waters, WI J. Waters, MI Janiece Waters, IL Tiffany Watts, WI

John Waud, PA Richard Wawronowicz, IL Edward Waxman, PA Jim Weakley, OH Jean Weaver, PA Kingsley Weaver, IL Lisa Webb, ON Karyn Webber, MI Bernard Weber, PA Jennifer Weber, MI Leonard Weber, MI Margaret Weber, MI Steve Weber, WI Margaret Wedoff, IL Aaron Wegner, WI Bethann Weick, PA Michael R. Weiler, MI Randi Weinberg, PA Anna Weisberg, PA John Weiss, WI Pamela Welbourn, ON Ruth Ann Weldon, ON James Welker, IL Neil Wellington, IL Tennyson Wellman, PA Brian Wells, IL Philip Wells, WI Paul Welsh, ON Francine Wendorff, IL Erin Wendt, MI Quentin Wenzel, PA Preston Wertheimer, MI Joseph Werzinski, PA Angela West Blank, IL James Westcott, IL Western Lake Erie Waterkeeper, OH Lisa Westerterp, PA Sarah Westlund, IL Carol Weston, IL Brian Westphal, MI Lisa Wetherby, PA Amanda Wettergren, MI Roy Wetterholt, PA Marine Whelan, IL Janet Whetsel, MI Jeremy Whiddon, MI Tom Whillans, ON Cheryl White, MI Heather White, MI James White Jeff White, IL

Jeffrey M. White, MI

Linda White, MI Whitefish River First Nation, ON Hugh Whiteley, ON Todd Whiteman, IL Robert Whitesides, MI Parker Whiteway, WI Bob and Beverly Whitney, ON David Whorley, QC Therese Wick, WI George Wicks, IL Sarah Wiedel, IL Sean Wiedel, IL Dean Wiegert, WI Angela Wieserman, MI Joseph Wiesner, WI Daniel Wiest, MI Cheri Wilcox, IL David Wilcox, IL Chris Wiley, ON Christopher Wiley, ON P. Wilkerson, MI Daniell Wilkinson, PA Laura Will, ID Charles Willems, WI William, QC Coleen Williams, PA Daniel Williams, PA Donna Williams, IL Joanne Williams, ON Lisa Williams, PA Marolyne Williams, IL R. Bruce Williams, IL Sue Willis, IL Diane Wilson, MI Eric Wilson, IL Gary Wilson, IL Kelli Wilson, PA Mike Wilton, ON Ed Windeler, MI Jonathan Winder, PA Gilbert Winer, PA Norman Winggrove, ON Kim Winter, MI Steven Winters, WI Wisconsin Department of Natural Resources, WI Peter Wise, PA Cheri Wiseman, PA Jack Wishnow, PA Diana Witcher, WI Susan Witkowski, IL Pete Woiwode, MI Kyra Wojcik, MI

Betty Wolcott, WI Sara Wolf, WI Pamela Wolff, PA Marilyn Wollenmann, IL Alice Wonderchek Daniel Wong, IL Anna Marie Wood, DC Anne Wood, PA Bill Wood, PA Donald W. Wood, IL Margaret Wood, IL Stephen L. Wood, PA Jean Woodman, IL Brent Woodruff, IL Ernest Woods, MI Anita Wooton, MI Peter Wormley, WI Brian Wozniak, MI James Wray, PA Kasey Wray, MI Danielle Wright, PA Heather Wright, MI Jamie Wright, AZ Jean Wright, PA Robert Wright, ON William Wright, MI Al Wright, ON Robert Wyatt, MI Sara Wykes, ID Kathy L. Wyller, IL Elizabeth Wyman, IL Greg Wyser-Pratte, IL Shan Xie-Eryuzlu, ON Ben Yahr, WI Michelle Yakel, PA Kevin Yam, MI Tara Yaney, PA Michael Yannell, IL David Yard, ON Rachel Yenkinson, PA John Yerger, PA Ram Yerubandi, ON Walter Yetter, PA M. Jesse Ynclan, MI Mark Yokim, PA Ashley Yonker, MI Terry Yonker, NY Carli Younce, PA Anthony Young, IL Charlotte Young, ON Emily Young, PA Selina Young, ON Susan Young, IL

Julie Yu, PA
Jeff Yurkanin, IL
Ed Zaborski, IL
Richard Zaccone, PA
Barbara Zaha, IL
Josh Zaharoff, WI
Caitlyn Zahour, IL
Kathy Zalenko, MI
Larry Zalewski, PA
Paul Zamodits, ON
William Zanoni, MT
Michael Zarull, ON
Claudia and Sam Zaslavsky,
NY

Rich Zavoda, OH Matt Zebell, WI Mike Zeitler, WI Donald Zelazny, NY
Christine Zelzer, WI
Gerald Zemens, MI
Cornelia Zerban, WI
Robert Zerban, WI
Melissa Ziemer, IL
Christine Zimmer, ON
Jean Zimmermann, PA
David Zinder, IL
Sharon Zinkula, IL
ZIP les 2 rives, QC
Matthew Zipin, PA
Matt Zivich, IL
Jeremy Zorns, IL

Michael Zuckerman, PA Catherine Zukowski, IL



## Notre eau, notre affaire



"Lors de votre examen de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, veuillez vous assurer que celui-ci élimine les menaces qui font jour dans les lacs, qu'il encourage le redressement et la restitution écologiques et qu'il permette aux membres du public, comme moi-même, de prendre part au processus de prise de décision."







